



RAPPORT FINANCIER

ANNUEL 2010

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	PAGE 1
RAPPORT DE GESTION	PAGE 2
ETATS FINANCIERS	PAGE 37
<u>COMPTES CONSOLIDES</u>	PAGE 38
ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES	PAGE 44
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	PAGE 65
<u>COMPTES SOCIAUX</u>	PAGE 68
ANNEXE SOCIALE	PAGE 72
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	PAGE 88
ELEMENTS ANNEXES	PAGE 90
RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE MONTUPET SA	PAGE 91
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE MONTUPET SA	PAGE 92
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES	PAGE 93

***ATTESTATION DU RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010***

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion qui suit présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Stéphane MAGNAN
Président et Directeur Général

RAPPORT DE GESTION ***2010***

RAPPORT DE GESTION

1-Résultats, financement et perspectives

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2010.

Principales activités et productions

Montupet conçoit et fabrique des pièces et équipements destinés à l'industrie automobile :

- o des pièces pour les moteurs, brutes ou usinées : culasses, bloc-cylindres, collecteurs d'admission,
- o des roues usinées et peintes (activité cédée au 30 juin 2010)
- o des pièces de structure, de liaison au sol et de freinage, brutes ou usinées,
- o une partie des outillages nécessaires à sa production.

1-1-Résultats

- Evolution du chiffre d'affaires et des résultats consolidés 2010 vs 2009 par activité et par zone géographique de production¹

EN M€	CHIFFRES D'AFFAIRES					RÉSULTATS OPÉRATIONNELS	
	2 010	2 009	Evolution	Evolution à taux de change constant	Evolution à taux de change et métal constants	2 010	2 009
Activités poursuivies							
France & Belgique (hors roues)	189,0	86,2	119%	120%	112%	3,8	-11,6
sous-groupe Royaume-Uni	71,9	56,4	28%	23%	18%	7,8	-1,4
Mexique	34,9	20,4	71%	63%	38%	4,7	0,6
Espagne	55,9	34,9	60%	60%	59%	-1,0	-3,6
Bulgarie	23,4	6,5	261%	261%	231%	1,0	-3,5
TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES », « CHIFFRES D'AFFAIRES » ET « RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT » IFRS	375,1	204,4	84%	82%	73%	16,2	-19,6
Activités arrêtées ou cédées							
Canada	0,0	0				-0,5	-4,6
Chine						-1,8	
CALCAST (Royaume-Uni)	0,0	1,8	-100%	-100%	-100%	0,5	-0,9
Outillage roues (BS TOOLING) (Royaume-Uni)	0,0	0				-0,1	0
Roues (FRANÇAISE DE ROUES SAS)	31,8	54,4	-42%	-42%	-42%	-5,8	-1,6
TOTAL « ACTIVITÉS ARRÊTÉES » - INCLUS EN « RÉSULTAT DES OPÉRATIONS ARRÊTÉES OU CÉDÉES » IFRS	31,8	56,2	-43%	-43%	-44%	-7,7	-7,1
TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES » & « ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU CÉDÉES »	406,9	260,6	56%	55%	48%	8,5	-26,7

¹ L'activité Roues ayant été cédée au 30.06.2010, ses résultats ne portent que sur le premier semestre 2010.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2010 s'élève à 375 M€ (hors activités cédées), en augmentation de 84% par rapport à 2009.

Ces chiffres confirment un retour à une activité normale d'avant-crise, qui permet l'utilisation optimale des capacités de MONTUPET après restructuration.

Tous les sites ont connu une hausse importante de leur activité : la Bulgarie a presque quadruplé son chiffre d'affaires, et la croissance varie ailleurs entre 28 % pour le sous-groupe Royaume-Uni et 70 % pour le Mexique. Le chiffre d'affaires généré par la filiale Fonderie du Poitou Aluminium, acquise le 31 décembre 2009, vient renforcer la croissance des usines françaises.

Le résultat opérationnel courant est de 16,2 M€, contre une perte de 19,6 M€ en 2009.

En 2010, MONTUPET a poursuivi sa restructuration en vendant l'unité de Roues et la filiale chinoise, ce qui a généré une perte exceptionnelle de 8,7 M€, sans influence sur l'endettement net.

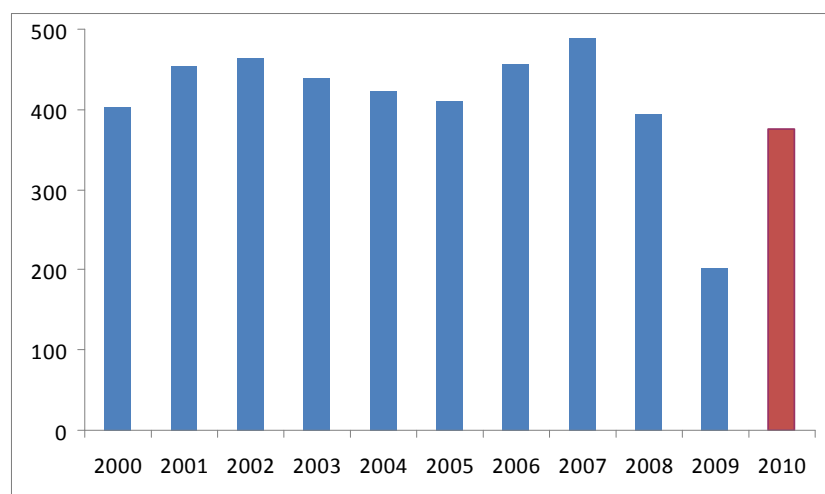
Le résultat net s'établit à 6,7 contre -16,2 en 2009.

Le dispositif industriel du Groupe est aujourd'hui constitué de trois usines "low-cost" (Mexique, Royaume-Uni et Bulgarie) et de quatre usines moins productives en France et en Espagne. L'essentiel du résultat provient des sites "low-cost", les autres unités se situant autour de l'équilibre.

- Chiffres clés consolidés du groupe Montupet au 31 décembre 2010

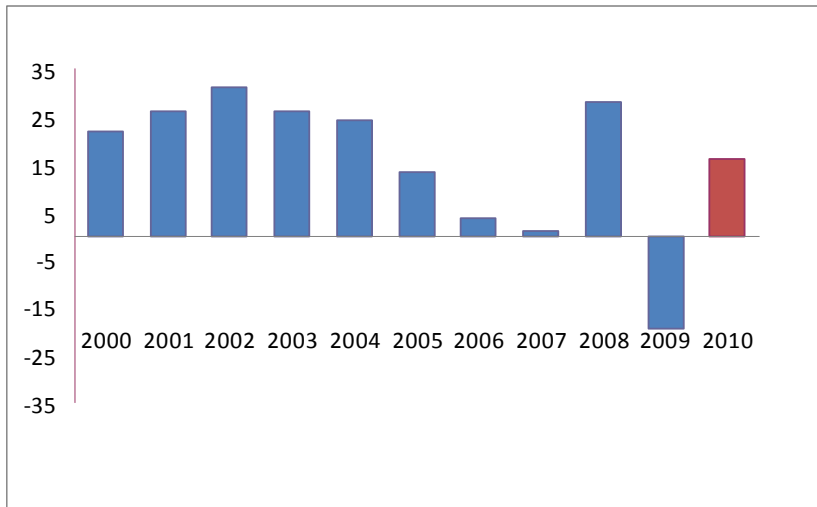
En M€	2010	2009
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	375,1	204,4
Chiffre d'affaires des activités poursuivies et des activités arrêtées ou à céder	406,9	260,6
- à métal et change constants -	386,0	284,5
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies	16,2	-19,6
Résultat net « part du groupe »	6,7	-16,2
Marge brute d'autofinancement	36,6	1,9
Endettement financier net	86,5	86
Capitaux propres	136,1	125,8
Endettement financier net / capitaux propres	0,64	0,70

- Evolution sur 10 ans du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (M€)²

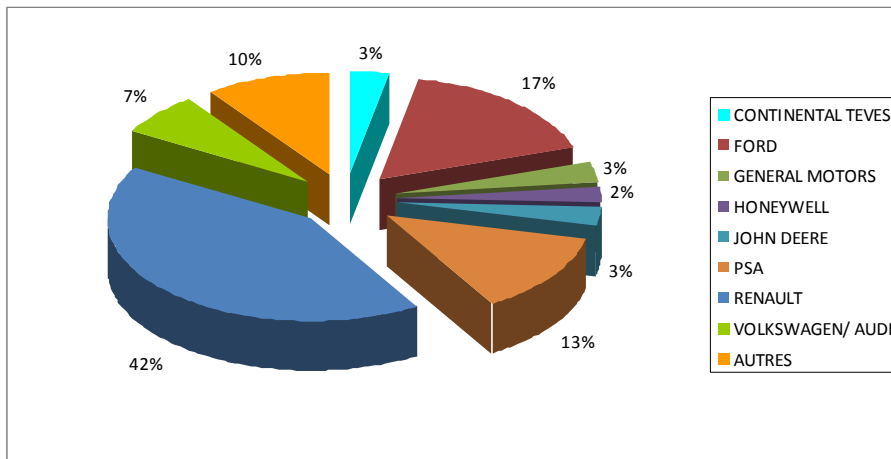


² En normes IFRS à partir de 2004

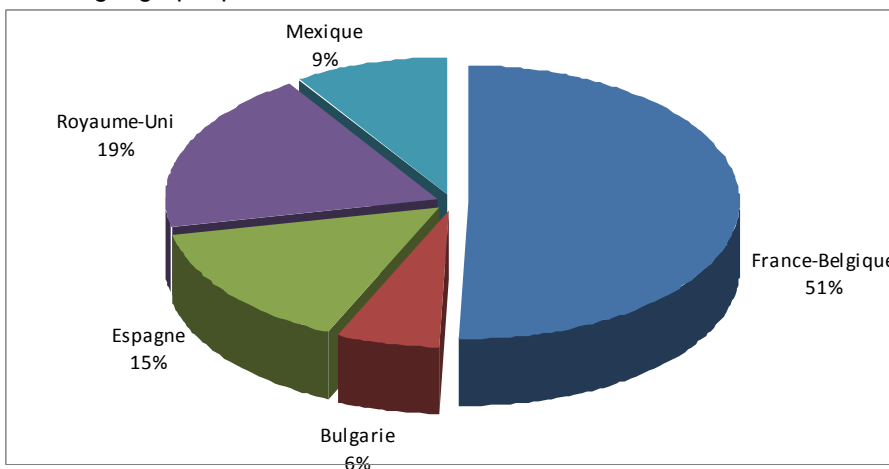
- Evolution sur 10 ans du résultat opérationnel courant consolidé des activités poursuivies (M€)³



- Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2010 par client

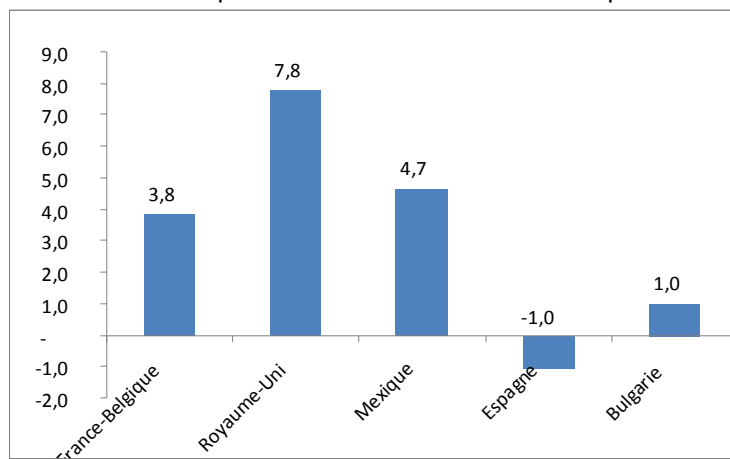


- Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2010 par zone géographique



³ En normes IFRS à partir de 2004

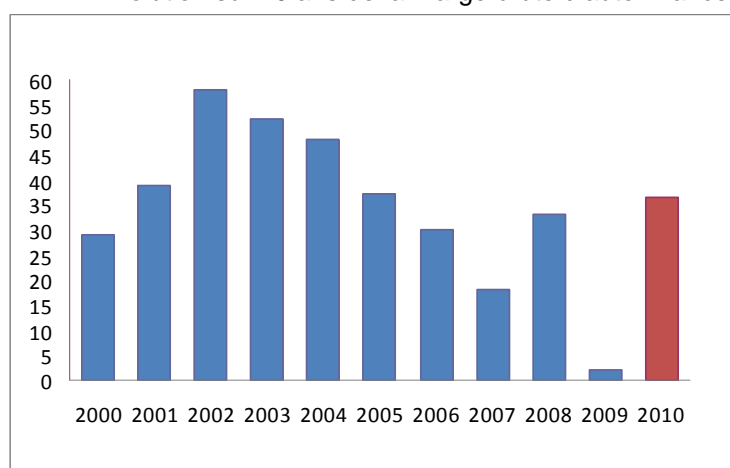
- Résultat opérationnel courant des activités poursuivies 2010 par zone géographique (M€)



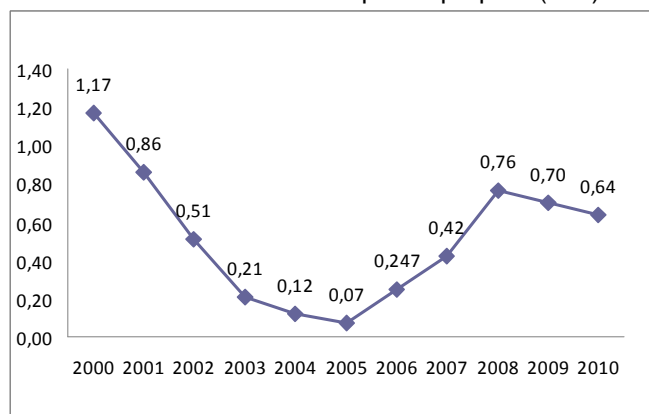
1-2-Investissements et financement

La Marge Brute d'Autofinancement s'élève à 36,6 M€ contre 1,9 M€ en 2009. La gestion très serrée de l'augmentation du besoin en fonds de roulement a permis de limiter l'endettement net à 86,5 M€ contre 86 M€ à fin 2009. Les fonds propres sont de 136,1 M€ et le ratio d'endettement (gearing) est donc de 0,64.

- Evolution sur 10 ans de la marge brute d'auto financement toutes activités confondues en M€⁴

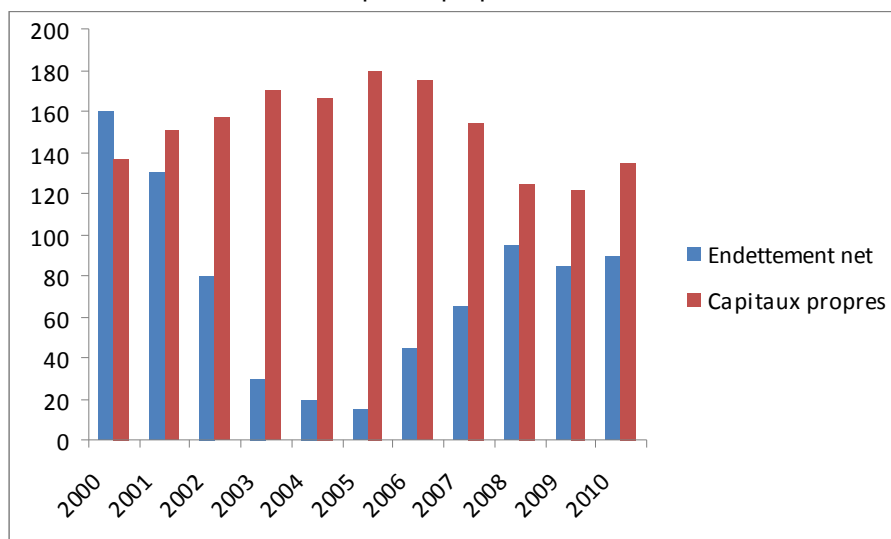


- Ratio endettement net/ Capitaux propres (E/C)



⁴ En normes IFRS à partir de 2004

- Endettement net et Capitaux propres en M€



1-3-Priorités et Perspectives

Depuis la vente de son activité « Roues », Montupet travaille à 91% pour le marché des pièces en aluminium pour moteurs. Ce positionnement permet au Groupe de participer à la croissance automobile mondialisée dans la mesure où les moteurs « voyagent » beaucoup mieux que les carrosseries. Moins visibles ils sont moins attachés au modèle, à la marque, au pays : ils sont montés sur plusieurs véhicules, sur des voitures particulières comme sur des petits utilitaires, et sont échangés entre marques à travers la planète.

Il s'agit d'un marché techniquement très dynamique puisqu'il accompagne l'évolution rapide des mentalités et des législations, concernant les émissions de CO₂, de particules et les consommations de carburant. De nouveaux moteurs apparaissent et nécessitent des « architectures » de culasses plus complexes, des matières plus résistantes et des précisions dimensionnelles accrues, que Montupet intègre avec succès dans ses études et ses productions.

Ainsi, en dépit de la stagnation des marchés ouest-européens, Montupet connaîtra cette année une croissance à deux chiffres, due pour une part à la bonne tenue des commandes en cours, et d'autre part au démarrage réussi de deux nouvelles commandes pour FORD (moteur essence SIGMA Euro5) et pour RENAULT (moteur diesel K9 Euro5).

2011 sera l'année de nouveaux lancements (moteur diesel RENAULT R9M, moteur diesel NISSAN R9M, moteur essence FORD FOX, tous trois déjà développés pour la norme Euro6), lancements qui, dans un premier temps, peuvent tirer sur les ressources du Groupe, mais qui donneront ensuite un relais de croissance par le gain de nouvelles parts de marché.

Hors « moteurs » les productions du Groupe sont également en augmentation, notamment pour les pièces de liaison au sol et les carters de turbo qui équipent maintenant aussi les moteurs essence.

Les usines du Groupe fonctionnent donc à la mesure des capacités installées, à l'exception de celle de Châtellerauld (FDPA), comme l'année dernière. Les effectifs sont en croissance mesurée et maîtrisée, tant en France qu'à l'étranger.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2011
(Contribution au CA consolidé, en k€)

Le chiffre d'affaires consolidé de Montupet au 1er trimestre 2011 s'élève à 121 millions d'euros, en croissance de 30% par rapport à 2010, conformément aux prévisions du Groupe.

L'activité croît dans chacune des zones géographiques :

	2011	2010 retraité *	2010 publié	Variation	Variation à change constant
Activités poursuivies à périmètre comparable par zone géographique					
France	58 519	50 461		16,0%	
Espagne	22 221	13 811		60,9%	
Royaume-Uni	21 665	17 236		25,7%	
Bulgarie	10 334	4 257		142,8%	
Mexique	8 594	7 056		21,8%	
TOTAL	121 334	92 823	97 990	30,7%	31,6%

*: après retraitement des provisions enregistrées sur 2009 et des refacturations de vente métal et roues à la Française de Roues

Les perspectives du 2e trimestre connues aujourd'hui s'inscrivent dans la même tendance.

- Au niveau financier, le Groupe a entamé une négociation avec ses banques pour le réaménagement de la convention de crédit signée en 2009.

1-4-Risques et incertitudes

- Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour 15% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global, comme on l'a vu fin 2008 et en 2009.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, RENAULT-NISSAN, FORD, PSA, AUDI, HTT⁵, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium. Cependant cette année nous subissons, de la part de nos fournisseurs, une augmentation de la prime d'alliage, qui vient en sus du cours de l'aluminium. Ceci nécessite une révision des formules mathématiques convenues avec chaque client.

Si l'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème, on note cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- o les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- o la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- o et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

- Risques de taux

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

⁵ Honeywell Turbo Technologies

- Risques de change

Le groupe a réalisé une perte de change nette de -1.345 K€ en 2010 (contre un profit de 2.250 K€ en 2009).

o Zone euro

Montupet SA a réalisé une perte de change nette de 1.202 K€ en 2010 (contre une perte de 264 K€ en 2009). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs. En outre Montupet SA a enregistré une perte de change de 1.666 K€ provenant de la compensation du dividende net de 9.304 K€ versé par sa filiale Montupet Limitée avec le prêt que cette dernière lui avait consenti.

Peso Mexicain

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 207.286 KMXN au titre du contrat en 2010 (soit 12.467 K€). L'effet de change a été défavorable à Montupet SA, le MXN s'étant apprécié de 13 % à fin décembre 2010 par rapport à 2009.

Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 34.723 K€ dans ses livres (19% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8% en 2010.

Leva Bulgare

Il n'existe pas de risque de change, le Lev étant lié à l'euro.

o Hors zone euro

Irlande-du-Nord

En 2010, Montupet UK a vendu environ 62 % de sa production en GBP et 38 % en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$; une hausse du MXN minimise donc ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change.

- Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 29 juillet 2009, modifiée par avenant en date du 29 juillet 2010, a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

	Crédit à terme Tranche A	Crédit revolving Tranche B	Découvert Tranche C
- Total des lignes au 31.12.2010	74.385.000	41.900.000	1.000.000
- Lignes utilisées au 31.12.2010	74.385.000	25.000.000	0

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques :

- o à céder ses créances clients, à titre de garantie ;
- o à faire en sorte que le montant nominal total des créances cédées soit au moins égal à 60% du montant total des Avances sur la Tranche B, qui s'élevait à 25 000 000 euros au 31 décembre 2010 ;

- o à domicilier l'ensemble de ses créances clients cédées sur le Compte de Recouvrement ouvert à la BECM ;
- o à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants, modifiés par l'Avenant du 29 juillet 2010 :

	Au 31.12.2010	Au 30.06.2011	Au 31.12.2011	Au 30.06.2012
Montant des Fonds Propres au moins égal à	125 000 000	125 000 000	135 000 000	135 000 000
Montant de la Dette Nette inférieure ou égal à	130 000 000	110 000 000	90 000 000	90 000 000
Ratio de Gearing	< 0,95	< 0,88	< 0,66	< 0,66
Ratio Dette Nette / MBA	< 3,5	< ou = à 3	< ou = à 3	< ou = à 3

Au 31 décembre 2010, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Le calendrier des échéances est en cours de renégociation avec le pool prêteur.

- Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques, de déclarations et d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Montupet SA, et plus précisément l'usine de Laigneville, a été mise en demeure le 13 janvier 2010 pour le choix de la filière d'élimination des sables de fonderie ; le changement de filière a été effectif fin février et la mise en demeure a été levée le 15 juin 2010.

Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

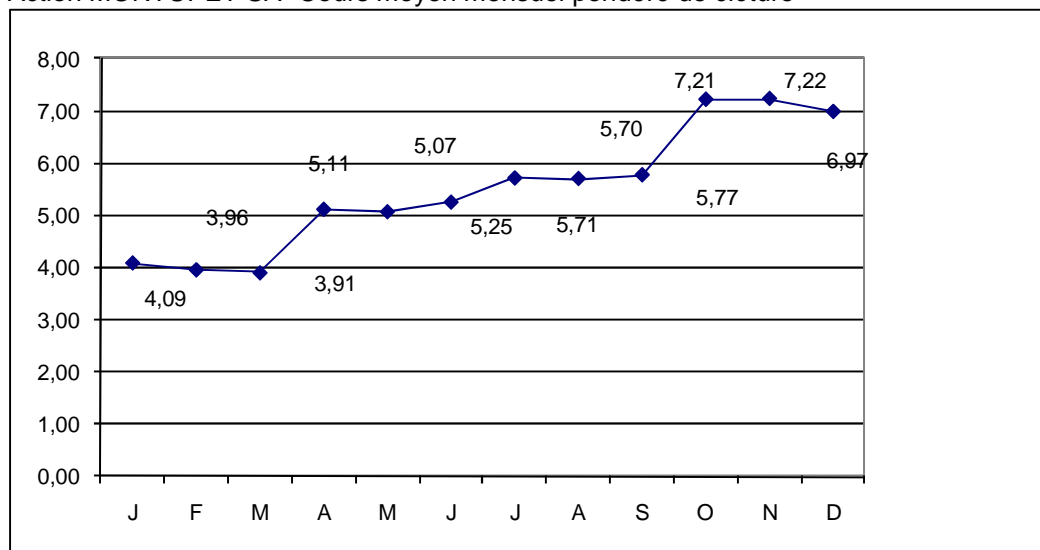
- Politique d'assurances

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/ pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 50 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 50 millions d'euros par an.

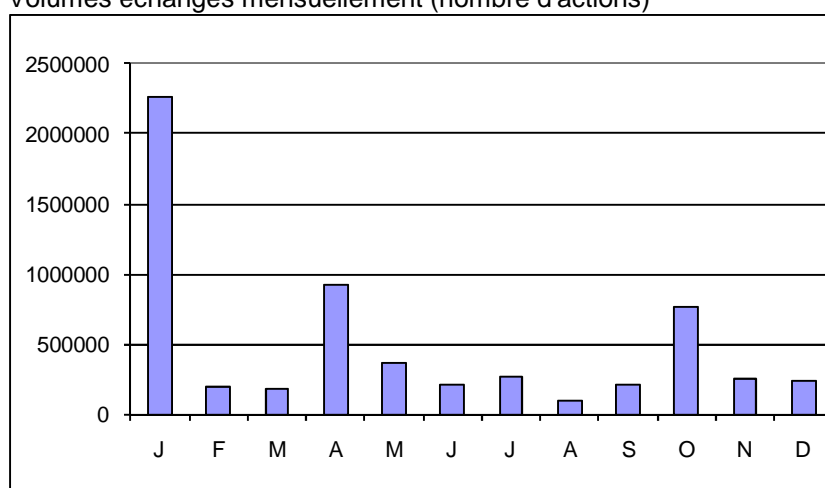
1-7-Evolution boursière du titre -Exercice 2010-

Code ISIN FR 0000037046 Négociation : premier marché

Action MONTUPET SA- Cours moyen mensuel pondéré de clôture



Volumes échangés mensuellement (nombre d'actions)



	CAC 40	MONTUPET
Ouverture de l'année	3 951	3
cours de clôture le plus haut	4088,18	8,1
cours de clôture le plus bas	3321,35	3,03
Clôture de l'année	3 805	7
Variation par rapport au cours de clôture du dernier jour de cotation de l'année 2009	-3%	122%
cours moyen de la période	3746,76	5,14

2-Recherche & Développement

En 2010 les dépenses de R&D du Groupe Montupet se sont élevées à 24,5 M€. Ce montant, sensiblement supérieur au budget 2010 (21,1M€), correspond au plus fort niveau d'activité historique de R&D pour le Groupe.

Cette activité illustre d'une part l'intensité des efforts de recherche engagés par Montupet pour apporter à ses clients les solutions qui permettront de produire des véhicules plus performants, sobres en consommation énergétique et respectueux de l'environnement, et d'autre part l'accélération de la mise en application de ces solutions dans les programmes clients.

La mise en œuvre de financements européens, nationaux et régionaux, et en particulier l'usage du mécanisme de Crédit Impôt Recherche contribuent à soutenir cet effort. Le montant du Crédit Impôt Recherche 2 au titre des activités de l'année 2010 est de 2897 k€ (contre 3352 k€ pour les activités de 2009).

L'ensemble du programme de R&D est axé sur l'allègement et la fiabilité du véhicule avec notamment une focalisation sur le « downsizing » des motorisations, c'est-à-dire l'accroissement des puissances par litre de cylindrée qui sont au-delà de 100 chevaux au litre pour de nombreux développements en cours, tant essence que diesel.

Parmi les points marquants 2010, figurent les réalisations suivantes :

Recherche

- Matériau et traitement thermique

Les travaux ont été poursuivis en étroit partenariat avec nos clients pour le développement de culasses fortement sollicitées utilisant les nouveaux concepts de matériaux et de traitements thermiques. Les premiers résultats clients ont montré un niveau de performance matériau jamais atteint jusqu'à présent.

Le travail sur la modélisation des contraintes résiduelles et les prédictions des microstructures permettra de compléter la large gamme de logiciels disponibles chez Montupet pour permettre le calcul des pièces, quelles que soient leur complexité et leurs conditions d'utilisation.

- Procédés

Le Tomographe X a été démarré mi-2010 au Centre V.E.R.T de Laigneville (Pôle R&D Culasses Groupe). Cet outil original, bi-source, permet une reconstitution très précise en trois dimensions des pièces examinées, ainsi que l'analyse quantitative des dimensions et de la santé matière.

L'information est utilisée au service des mises au point des culasses, mais aussi, en comparant réalité et simulation numérique, pour améliorer la précision et la vitesse de réponse des logiciels de simulation de la coulée et de la solidification.

L'objectif de ce programme (Feder Tomopic) est aussi la diffusion de la tomographie X au sein des laboratoires et entreprises de la Région Picardie.

- Outils de développement

Les actions ont été engagées et les partenariats établis pour se doter de logiciels de simulation des procédés et de moyens de calculs plus puissants que ceux actuellement utilisés, en se plaçant dans la perspective du calcul hautement parallélisé. Le développement numérique virtuel est une réponse aux besoins de nos clients qui souhaitent des mises au point de plus en plus rapides de pièces de plus en plus complexes.

Développement

Grâce à l'implantation en 2010 d'une machine Basse Pression à Attaque Latérale (BPAL), le Centre V.E.R.T dispose des moyens de moulage représentatifs de toutes les usines du Groupe, y compris de

la Fonderie de Poitou Aluminium, filiale récemment acquise. Cette technologie BPAL est particulièrement bien adaptée à la réalisation des nouvelles architectures de blocs moteurs en Aluminium.

L'ALP « Advanced Low Pressure », une nouvelle génération de moulage basse pression, a été mise en application sur la culasse diesel Puma I5 de Ford à Laigneville. Ce procédé permet d'obtenir à la fois des coûts de production réduits (caractéristique de la basse pression) avec des propriétés mécaniques élevées dans l'ensemble de la culasse (mieux qu'aucun autre procédé de fonderie).

La coulée basculée de culasses a été déployée sur les sites de Roussé (Bulgarie) et Torréron (Mexique), sur des moyens de production flexibles, représentatifs des nouveaux modules de production standards de Montupet. Torréron a démarré avec succès cette technologie pour une culasse diesel Daewoo, qui est également la première pièce de Montupet produite en série avec trempe à l'air.

Les équipes du centre V.E.R.T. ont accompagné le démarrage des fabrications à Roussé et participé à la formation technique du personnel de cette nouvelle usine. Ce travail en équipes, relayé en production par le soutien de personnel issu de diverses usines du Groupe, a permis d'atteindre dès 2010 un bon niveau d'autonomie de l'usine bulgare et des niveaux de qualité interne et en clientèle, comparables à ceux des meilleures usines de MONTUPET. Cette performance a été obtenue sur des productions très techniques, parmi lesquelles une culasse BMW, l'une des plus sollicitées du marché, et des culasses V6 Audi dont la géométrie de circulation d'eau et les exigences dimensionnelles et métallurgiques sont les plus difficiles actuellement connues.

La politique de standardisation des équipements engagée depuis plusieurs années porte ses fruits: elle permet la réduction des coûts d'acquisition, l'accélération des démarrages de production, une plus grande souplesse de répartition de l'activité entre les différents sites, et enfin le réemploi des équipements pour de nouvelles lignes de production.

L'évolution du marché des moteurs est caractérisée par l'introduction massive de moteurs suralimentés, dont l'usine d'Alumalsa développe les corps de turbocompresseurs.

L'intégration de fonctions caractérise l'évolution des dessins des culasses : ainsi les nouvelles générations de moteurs diesel , à savoir la DV démarrée pour PSA à Belfast et la version haute performance de K9K démarrée pour Renault à Laigneville incluent le collecteur d'admission dans la culasse elle-même.

Certains clients de Montupet, généralisent les culasses à collecteurs d'échappement intégrés, ce qui permet de pousser encore plus loin la réduction du nombre de composants du moteur, sa compacité et son allègement, tout en diminuant la consommation et les émissions pour des performances accrues. Les travaux préparatoires réalisés depuis plusieurs années chez Montupet ont permis de décrocher de nombreux développements de ce type de culasses, sensiblement plus difficiles à mouler que les culasses d'architectures plus conventionnelles, pour des productions à venir à Roussé, Belfast et Torréron.

De façon générale, les travaux qui ont été conduits ces dernières années en R&D conduisent à des solutions qui répondent exactement aux exigences des clients pour les moteurs de génération Euro 5 et Euro 6, qu'il s'agisse de motorisations diesel, essence ou hybride.

En parallèle de cette évolution, des composants structuraux de véhicule électrique ont été développés en vue de démarrage en fabrication à Châteauroux en 2011.

Le budget 2011 est établi sensiblement au même niveau que celui de 2010 à 23,8 M€.

3-Informations juridiques sur la société et son capital

3-1-Renseignements généraux sur la société

- Dénomination sociale et Adresse :
Montupet SA, 202 Quai de Clichy, 92110 Clichy
- Forme juridique et immatriculation :
Montupet, société anonyme de droit français au capital de 16 389 808,88 euros est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro: 542 050 794.
- Objet social :
Fabrication de pièces et d'équipements destinés à l'industrie mécanique – prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés de nature à développer les affaires sociales.
- Exercice social :
L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.
- Marché de l'action de Montupet :
Les actions Montupet sont cotées sur le compartiment C du marché Euronext Paris.
Code ISIN : FR0000037046
Mnemo : MON

3-2-Mandataires sociaux et administrateurs

Rémunération des mandataires sociaux

Les sommes versées par la société, ou par les sociétés qu'elle contrôle, au titre de la rémunération et des avantages des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010 ont été :

- pour M. Stéphane MAGNAN, Président et Directeur Général : 988.952 euros bruts,
- pour M. Didier CROZET, Directeur Général Délégué : 290.896 euros bruts, dont 30.000 euros au titre de la rémunération de Directeur Général délégué de MFT-MONTUPET SNC,
- pour M. Marc MAJUS, Directeur Général Délégué : 652.364 euros bruts.

La rémunération brute de M. MAGNAN est en baisse de 0,3 % par rapport à celle de 2009, et celle de M. MAJUS en baisse de 3 %, ces variations étant dues à la baisse des cotisations sociales versées par le groupe MONTUPET en leur faveur, respectivement à 44.567 euros et 28.211 euros contre 47.302 euros en 2009. Leur rémunération nette versée par le groupe, sur laquelle ils supportent des cotisations sociales, est inchangée.

La rémunération brute de M. CROZET est en hausse de 0.1 %.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2010 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux.

Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options. Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Opérations réalisées par les dirigeants sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice 2010

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. François Feuillet, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant Brut de l'opération coût inclus
09/08/2010	6	5,91 €	35,46 €
10/08/2010	977	5,91 €	5 775,15 €
10/08/2010	1 000	5,81 €	5 810,00 €
12/08/2010	1 000	5,70 €	5 700,00 €
23/08/2010	1 000	5,47 €	5 470,00 €

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant Brut de l'opération coût inclus
26/03/2010	1 000	3,90 €	3 900,00 €
22/10/2010	500	7,75 €	3 875,00 €

Cessions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant Brut de l'opération coût inclus
27/04/2010	1000	5,68 €	5 680,00 €
28/04/2010	1 190	5,68 €	6 759,20 €

Liste des mandats exercés par les administrateurs pendant l'exercice 2010

M. STEPHANE MAGNAN

FRANCE

Groupe MONTUPET

- (1) MONTUPET SA	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Président et Directeur Général
FRANCE Hors groupe MONTUPET		
- Chambre Syndicale de l'Aluminium		Administrateur
- Groupe Des Industries Metallurgiques (GIM)		Administrateur

ETRANGER

Groupe MONTUPET

- MFT-MONTUPET Snc (Belgique)	prestations de service au groupe	Administrateur délégué
- (2) MONTUPET LIMITEE (Canada)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Président
- ALUMALSA (Espagne)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
- (2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
- GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord)	holding	Administrateur
- (2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
- MONTIAC SA de CV (Mexique)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Directeur Général
- MONTUPET Inc (USA)	bureau commercial	Administrateur
- (2) CHANGZHOU MONTUPET AUTO PARTS Ltd	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Président

M. DIDIER CROZET

FRANCE

Groupe MONTUPET

- (1) MONTUPET SA	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Directeur Général Délégué
- FRANCAISE DE ROUES	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Président Directeur Général

ETRANGER

Groupe MONTUPET

- (2) MONTUPET GmbH (Allemagne)	bureau commercial	Président
- MFT-MONTUPET Snc (Belgique)	prestations de service au groupe	Administrateur délégué
- MONTUPET EOOD (Bulgarie)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Co-Directeur Général
- ALUMALSA (Espagne)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
- (2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
- MONTUPET Inc (USA)	bureau commercial	Administrateur
- MONTUPET UK Ltd (Irlande du Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Directeur

M. MARC MAJUS

FRANCE

Groupe MONTUPET

- (1) MONTUPET SA	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Directeur Général Délégué
-------------------	--	--

ETRANGER

Groupe MONTUPET

- MFT-MONTUPET SNC (Belgique)	prestations de service au groupe	Administrateur délégué
- MONTUPET EOOD (Bulgarie)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Co-Directeur Général
- (2) MONTUPET LIMITEE (Canada)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Secrétaire
- ALUMALSA (Espagne)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
- (2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
- GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord)	holding	Administrateur et Secrétaire
- MONTUPET UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Secrétaire
- (2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
- MONTIAC SA de CV (Mexique)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Secrétaire, Trésorier et Vice-Président
- MONTUPET Inc. (USA)	bureau commercial	Administrateur et Secrétaire
- (2) CHANGZHOU MONTUPET AUTO PARTS Ltd	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Superviseur

PARTS Ltd

M. JEAN BERRUYER

FRANCE

- MONTUPET SA	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
---------------	--	----------------

- (1) sociétés faisant publiquement appel à l'épargne
 (2) sociétés inactives

M. FRANCOIS FEUILLET

FRANCE

Groupe Trigano

-	AUTOSTAR SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
-	CARAVANES LA MANCELLE SARL	constructeur de véhicules de loisirs	Gérant
-	CLAIRVAL SAS	matériels de camping	Président
-	CMC France SCP	holding financière	Gérant
-	ECIM SAS	constructeur de remorques	Président
-	EURO ACCESSOIRES SAS	accessoires pour véhicules de loisirs	Président
-	EUROP' HOLIDAYS SARL	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant .
-	LOISIRS FINANCE SA à Directoire et		
-	Conseil de surveillance	financement de véhicules de loisirs	Membre du Directoire
-	MAITRE EQUIPEMENT SAS	accessoires pour véhicules de loisir	Président
-	MECADIS SARL	commercialisation de remorques	Gérant
-	MECANOREM SARL	constructeur de remorques	Gérant
-	MISTERCAMP SAS	vente de séjours locatifs en résidence mobile	Président
-	PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
-	RIVIERA France SARL	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
-	RULQUIN SA	accessoires pour véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
-	TECHWOOD SARL	menuiserie pour véhicules de loisirs	Gérant
-	(1) TRIGANO SA	maison mère du groupe TRIGANO	Président Directeur Général
-	TRIGANO JARDIN SAS	équipement du jardin	Membre du comité de surveillance
-	TRIGANO MDC SAS	matériels de camping	Président du comité de surveillance
-	TRIGANO REMORQUES SAS	constructeur de remorques	Président
-	TRIGANO SERVICE SARL	accessoires pour véhicules de loisir	Gérant
-	TRIGANO VDL SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
-	TROIS SOLEILS SARL	location de véhicules de loisirs	Gérant

FRANCE

Hors groupe TRIGANO

-	BANQUE CIC OUEST	banque	Administrateur
-	GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE		
-	DOMAINE FRANCOIS FEUILLET GFA	exploitation viticole	Gérant
-	GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE		
-	FRANCOIS FEUILLET GFA	exploitation viticole	Gérant
-	(1) MONTUPET SA	équipementier automobile	Administrateur
-	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI	location de biens immobiliers	Gérant
ONE SCI			
-	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV	location de biens immobiliers	Gérant
ONE SCI			

Etranger

Groupe TRIGANO

-	ARCA CAMPER SpA (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
-	AUTO-TRAIL VR Ltd (Grande-Bretagne)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
-	BENIMAR-OCARSA SA (Espagne)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du conseil et Administrateur délégué
-	DELWYN ENTERPRISES Ltd (Irlande du Nord)		
-	(Private Company)	équipements du jardin	Administrateur
-	DEUTSCHE REISEMOBIL		
-	VERMIETUNGS GmbH (Allemagne)	location de véhicules de loisirs	Gérant
-	E.T. Riddiough (Sales) Ltd (Grande-Bretagne)	accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
-	GROVE PRODUCTS Ltd (Grande-Bretagne)	accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
-	POLYTEX SARL (Tunisie)	matériels de camping	Gérant
-	SORELPOL (Pologne) Spzoo	constructeur de remorques	Gérant
-	TRIGANO DEUTSCHLAND		
VERWALTUNGS GmbH (Allemagne)		holding financière	Gérant
-	TRIGANO GmbH (Allemagne)	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
-	TRIGANO SpA (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
-	TRIGANO VAN Srl (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs (vans)	Président du Conseil d'administration

3-3-Filiales et participations

Au 31 décembre 2010, la société MONTUPET SA contrôlait les filiales suivantes :

MFT Sarl	100%	Négoce de métal et prestations de service	France
MFT-MONTUPET Snc	100%	Prestations de services au groupe	Belgique
MONTUPET UK Ltd et ses filiales WILLACE Ltd (1), BS TOOLING Ltd (1) et GESFITEC UK Ltd	100%	Fonderie d'aluminium, automobile	Irlande-du-Nord / Royaume-Uni
CALCAST Ltd (1)	100%	Fonderie d'aluminium, automobile	Irlande-du-Nord
FDPA (Fonderie de Poitou Aluminium)	100%	Fonderie d'aluminium, automobile	France
MONTUPET LIMITEE (1)	100%	Fonderie d'aluminium, automobile	Canada / Québec
ALUMALSA	99,67%	Fonderie d'aluminium, automobile	Espagne
MONTIAC SA de CV	100%	Fonderie d'aluminium, automobile	Mexique
MONTUPET INC	100%	Bureau commercial	Etats-Unis
MONTUPET GmbH (1)	100%	Bureau commercial	Allemagne
MONTUPET EOOD (1) Inactives	100%	Fonderie d'aluminium, automobile	Bulgarie

Aucune société contrôlée ne détient d'actions de MONTUPET SA.

Faits marquants de cet exercice :

La filiale chinoise Changzhou Montupet Autoparts a été cédée en octobre 2010 et la société Française de Roues SAS en date du 30 juin 2010.

3-4-Capital social et actionariat

Nature du capital

CATEGORIE D' ACTIONS	Nombre de titres		
	2 009	variation	2 010
Actions à droit de vote simple	6 751 486	96 788	6 848 274
Actions à droit de vote double	4 031 283	-96 788	3 934 495
TOTAL	10 782 769	-	10 782 769
TOTAL	10 782 769	-	10 782 769

Détention de capital

NOM	ACTIONS AU 31/12/2010	% CAPITAL au 31/12/2010	DROITS DE VOTE EXISTANTS (même suspendus le cas échéant)	% DROITS DE VOTE EXISTANTS
M. Stéphane MAGNAN	1 172 503	10,9%	2 319 001	15,8%
M. Marc MAJUS	1 150 016	10,7%	2 285 032	15,5%
M. Didier CROZET	1 053 238	9,8%	2 106 476	14,3%
M. Philippe MAUDUIT	448 006	4,2%	896 012	6,1%
RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVEE (1)	534 173	5,0%	534 173	3,6%
FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR (2)	1 077 247	10,0%	1 077 247	7,3%
FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR (fonds gérés) (3)	682 411	6,3%	682 411	4,6%
QUAEROQ (4)	965 000	9,0%	965 000	6,6%
ORSAY ASSET MANAGEMENT	537 922	5,0%	537 922	3,7%
PUBLIC	3 162 253	29,3%	3 313 990	22,5%
TOTAL	10 782 769	100,0%	14 717 264	100,0%

(1) détention connue le 6 mai 2008 par suite de franchissement de seuil de 5 % à la baisse

(2) détention selon déclaration du 29 juillet 2009

(3) détention selon déclaration du 29 juillet 2009

(4) selon information communiquée à MONTUPET

Franchissement de seuil

Par courrier reçu le 30 décembre 2010, la société en nom collectif Orsay Asset Management agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré :

- o à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 2 novembre 2010, le seuil de 5% du capital de la société Montupet et détenir pour le compte desdits fonds, 578.005 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 5,36% du capital et 3,93% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions Montupet sur le marché.
- o avoir franchi en baisse, le 30 décembre 2010, le seuil de 5% du capital de la société Montupet et détenir pour le compte desdits fonds, 537.922 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,65% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Montupet sur le marché.

Opérations portant sur le capital social intervenues au cours de l'exercice

Aucune opération portant sur le capital social n'a eu lieu au cours de l'exercice 2010.

Information sur les plans d'option, l'actionnariat salarié, les programmes de rachat d'action

- Plans d'option

Sur délégation, le Conseil d'administration n'a consenti aucune option en faveur des dirigeants sociaux ou des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, donnant droit à l'achat d'actions de la société.

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun plan d'option ouvert ou pouvant l'être par suite d'autorisation d'une Assemblée Générale des actionnaires en vigueur.

- Actionnariat des salariés

Au 31 décembre 2010, l'actionnariat des salariés tel que défini aux termes de l'article L.225-102 du Code du Commerce est limité aux actions détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et s'établit à 61.750 actions représentant 0,57% du capital. Au 31 décembre 2010, aucune action nominative non librement cessible n'est détenue par les salariés. Les actions détenues au porteur par les salariés ne sont pas connues de l'entreprise.

- Opérations effectuées par Montupet sur ses propres actions

Au cours de l'exercice 2010, Montupet n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

3-5-Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires réglés en 2010	BELLOT, MULLENBACH & Associés	Cabinet GUILLERET & Associés
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés incluant les diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes et autres prestations	216 000	63 000

3-6-Informations diverses

- Utilisation des délégations des augmentations de capital en vigueur

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social à hauteur d'un montant nominal maximal de 6 millions d'euros, cette délégation étant valable pendant une durée de vingt-six mois. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation.

- Information à caractère fiscal

Charges non fiscalement déductibles

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- o des amortissements excédentaires sur les véhicules de société à hauteur de 35.917 euros,
- o une taxe sur les véhicules de société à hauteur de 37.190 euros.

- Montant et statut fiscal des dividendes

Exercice	Dividende net	Abattement
2 007	0,13	Éligible à l'abattement de 40 %
2 008	-	
2 009	-	

Concernant les dividendes éligibles à l'abattement de 40 %, chaque actionnaire peut opter pour le prélèvement libératoire de 19 %, cette option entraînant l'exclusion de l'abattement de 40 % et de l'abattement annuel ainsi que du crédit d'impôt.

L'option peut être partielle ou totale mais elle est irrévocable et doit être exercée par chaque actionnaire concerné auprès de la société au plus tard lors du paiement du dividende. En cas d'option, la société lui versera un dividende amputé de 31,3 % (19 % + 12,3 % de prélèvements sociaux) et la somme correspondante sera versée directement au Trésor. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait qu'en cas d'option partielle pour le prélèvement libératoire, les dividendes pour lesquels cette option n'aurait pas été prise seraient imposables à l'impôt sur le revenu sans abattement de 40 % et sans bénéfice du crédit d'impôt.

L'option pour le prélèvement libératoire prive le bénéficiaire de la possibilité de déduire à hauteur de 5,8 % la CSG prélevée à la source. Par ailleurs, pour les revenus à prendre en compte au titre du «bouclier fiscal », les dividendes soumis au prélèvement libératoire sont retenus pour leur montant brut sans abattement, alors que si cette option n'est pas exercée, c'est le revenu net catégoriel imposable en tant que revenu de capitaux mobiliers qui est pris en compte (donc, après abattements).

- Changement de méthode de valorisation des stocks

Depuis le 1er janvier 2010, les stocks de matières premières, de fournitures et matières consommables et d'emballages sont valorisés selon la méthode du PUMP (prix unitaire moyen pondéré) car la société Montupet a changé de système informatique et a opté pour un système d'information intégré, SAGE X3, système dans lequel la gestion des stocks au PUMP est préconisée.

Auparavant, les stocks étaient valorisés avec la méthode du FIFO (premier entré – premier sorti). L'impact sur les comptes de 2010 de ce changement de méthode est une augmentation de la valeur des stocks de 30.332 euros et n'est donc pas significatif.

- Informations sur les délais de paiement

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Les filiales représentent plus de 25 % des comptes fournisseurs, et sont payées à 45 jours fin de mois ou 30 jours fin de mois pour MONTUPET EOOD, ou par ajustement de compte courant (MONTUPET UK, MONTIAC, FRANCAISE DE ROUES SAS).
- Les fournisseurs externes au groupe MONTUPET sont ventilés comme suit :

en K€	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2 010	2 009	2 010	2 009	2 010	2 009	2 010	2 009
Fournisseurs hors groupe	12 849	3 669	4 769	5 533	1 077	62	18 695	9 264
Factures non parvenues							2 936	4 256
Total fournisseurs B&S et immobilisations hors Groupe TTC							21 631	13 520

- Questions à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de répartir le résultat de la manière suivante :

- o 51.876 euros en réserve légale, qui passe de 1.587.105 euros à 1.638.981 euros,
- o 1.293.932 euros de dividendes, soit un dividende unitaire de 0,12 euro,
- o 6.986.244 euros affectés au report à nouveau, qui passe d'un solde antérieur débiteur de 2.361.533 euros à un solde créditeur de 4.624.711 euros.

Autres points à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Outre les éléments classiquement soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire : approbation des comptes sociaux et consolidés, ratification des conventions réglementées, affectation du résultat, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée :

- o l'attribution de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 10.000 euros.

- Eléments annexes au rapport de gestion

- o Tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- o Rapport du Président sur le contrôle interne.

4-Indicateurs sociaux

Les informations ci-après concernent Montupet SA.

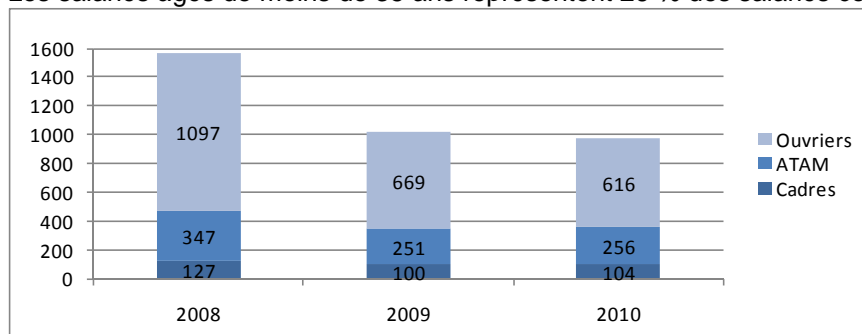
Effectifs

L'effectif total de l'entreprise était de 976 salariés au 31 décembre 2010. Il a été procédé à 32 embauches en contrat à durée déterminée (contre 9 en 2009) et 17 en contrat à durée indéterminée en cours d'année (contre 12 en 2009).

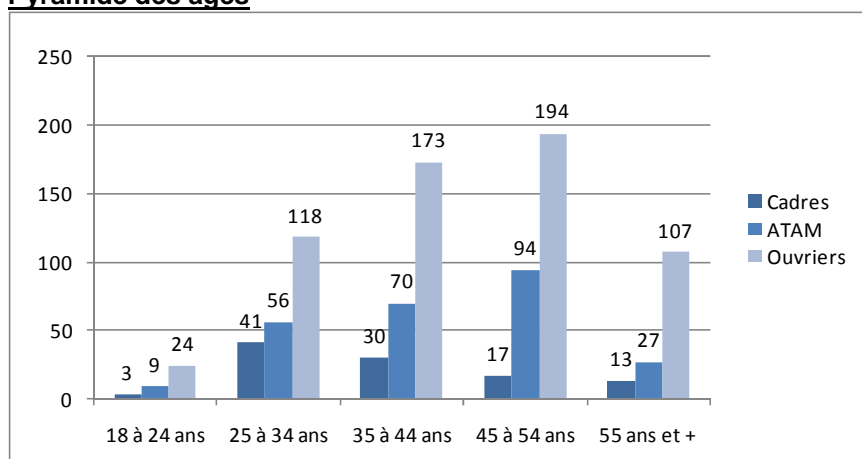
Cette année, comme en 2009, l'entreprise n'a procédé à aucun licenciement pour motif économique, mais a eu recours à des mesures de chômage partiel.

La part des emplois à temps partiel représente 1% de l'effectif total salarié au 31 décembre 2010.

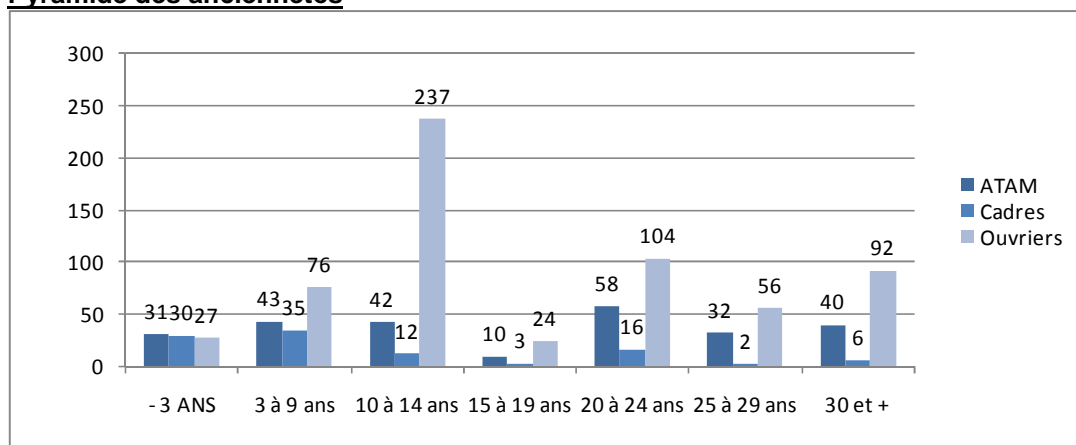
Les salariés âgés de moins de 35 ans représentent 26 % des salariés contre 24% en 2009.



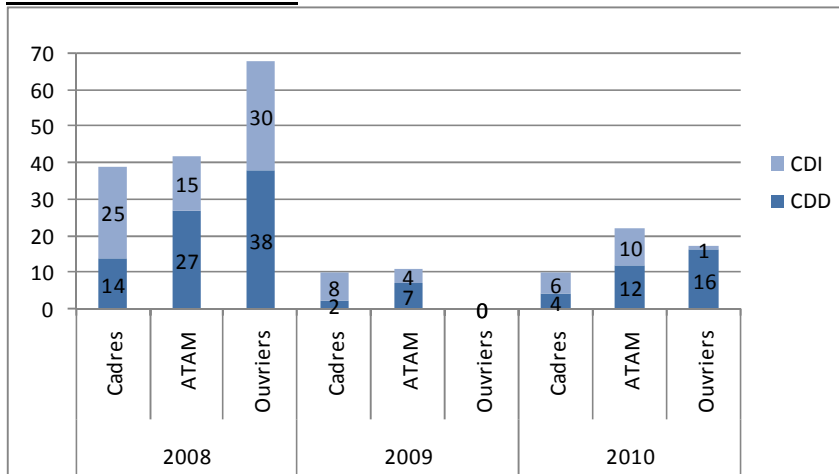
Pyramide des âges



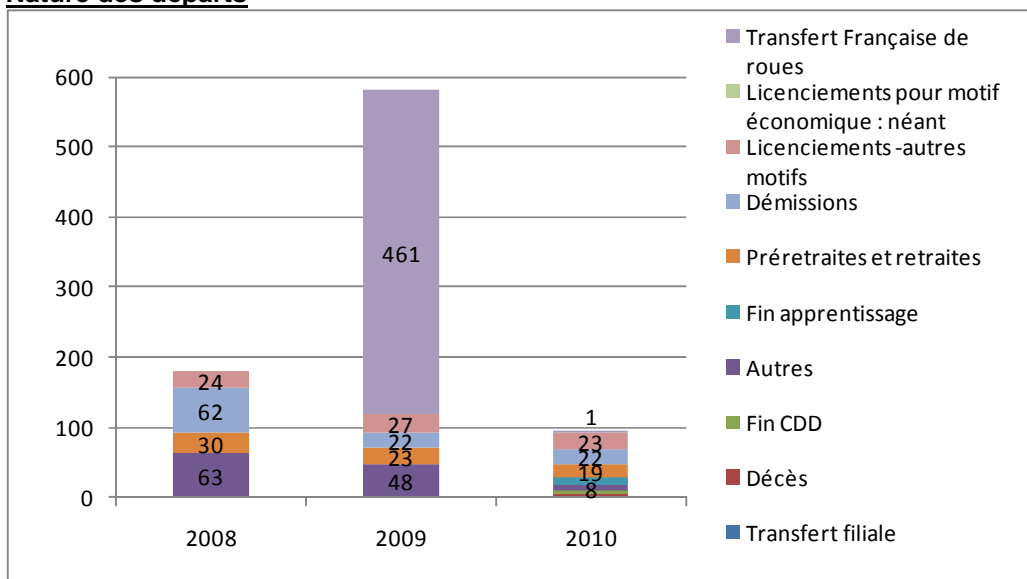
Pyramide des anciennetés



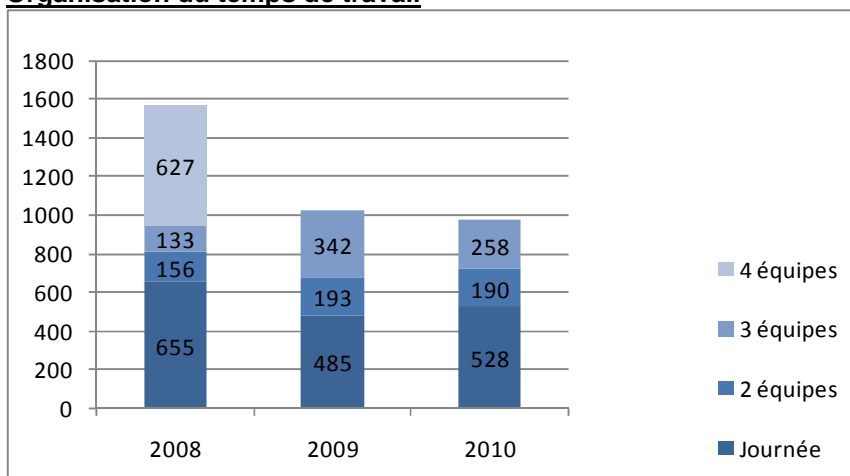
Nature des embauches



Nature des départs



Organisation du temps de travail

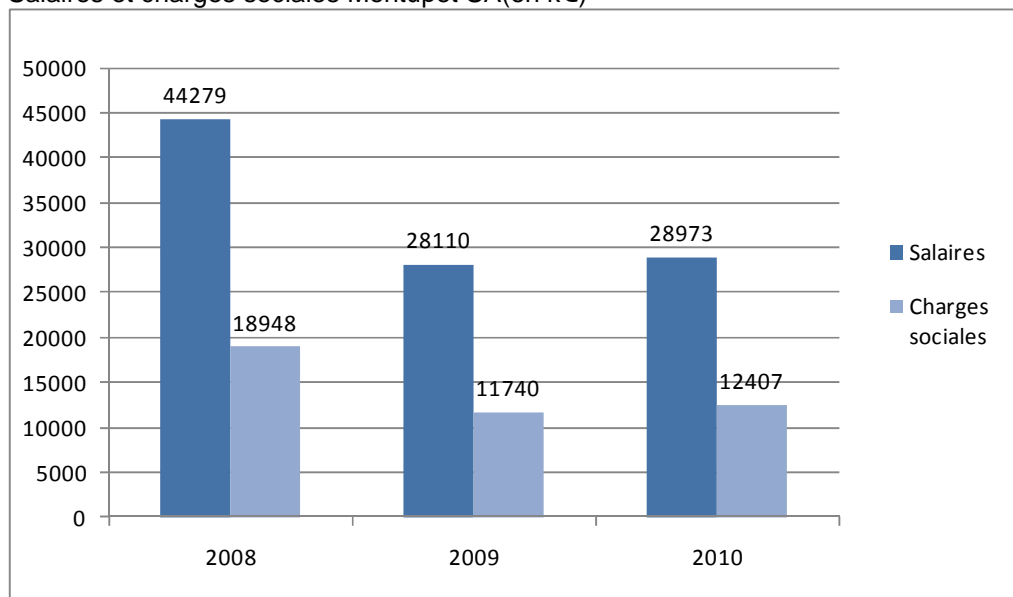


Rémunérations

Dans les comptes de Montupet SA, les salaires comptabilisés en 2010 (y compris les provisions pour congés payés) s'élèvent à 28.973 k€, et les charges sociales à 12.407 k€. Le poste « intérimaires » représente 781,6 k€.

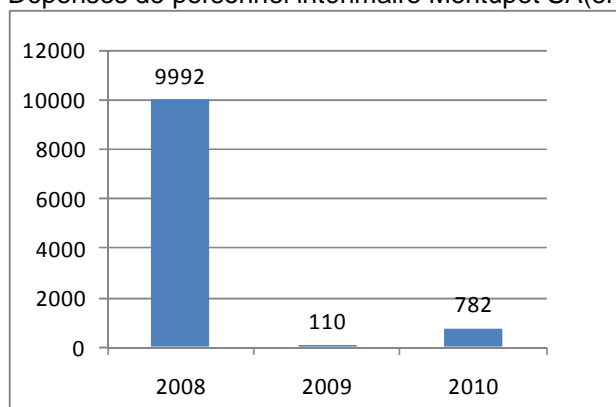
Les salariés bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise, avec un abondement versé par l'entreprise. Par une politique d'individualisation totale de la rémunération pour l'ensemble de ses collaborateurs ouvriers, ATAM et cadres, l'entreprise vise à reconnaître à leur valeur les contributions de chacun au développement de l'activité.

Salaires et charges sociales Montupet SA(en k€)



Les chiffres de 2009 sont retraités et ne comprennent pas les salaires de l'activité « roues ».

Dépenses de personnel intérimaire Montupet SA(en k€)



Importance de la sous-traitance

En 2010, le coût du recours de l'entreprise à la sous-traitance s'est élevé à 44.014.491 euros essentiellement au titre de la sous-traitance interne au groupe. Ces montants n'incluent pas la production visée au contrat de « maquila » conclu avec la filiale mexicaine MONTIAC SA de CV (représentant 12.467.018 euros en 2010).

Pour le choix de ses sous-traitants et les relations avec eux, l'entreprise s'attache à contrôler et faire respecter les dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les pays dans lesquels la société et ses filiales sont implantées respectent les conventions de l'OIT. Il s'agit des pays suivants : France, Royaume-Uni, Espagne, Bulgarie, Canada, Etats-Unis et Mexique.

Relations professionnelles et accords collectifs

En 2010, a été signé un avenant au Règlement du Plan d'Epargne Entreprise qui a pour objet de :

- compléter la gamme des fonds proposés dans le Règlement par un fonds solidaire,
- définir la société de gestion dudit fonds solidaire et compléter le Règlement en conséquence,
- compléter le Règlement par une annexe détaillant les caractéristiques du fonds solidaire.

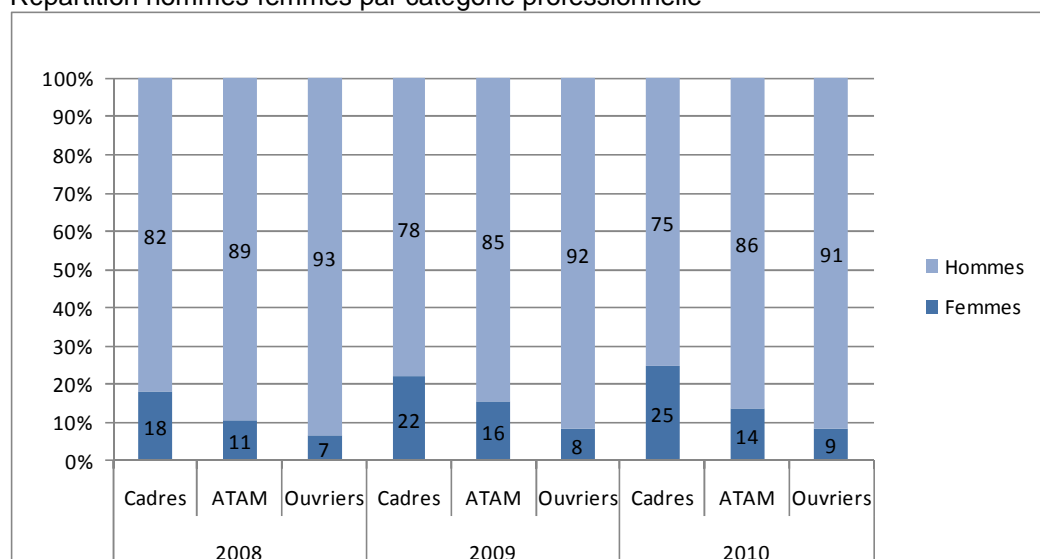
Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les femmes ne représentent que 11,7 % du personnel de MONTUPET France (usines à forte main d'oeuvre masculine), mais elles représentent respectivement 25 % et 14 % des cadres et des ATAM de l'entreprise.

Les salaires sont globalement équivalents entre les hommes et les femmes sauf dans la catégorie cadres du fait de l'existence d'un turn-over important des femmes cadres dans nos usines de province, réduisant leur ancienneté et donc leur marge d'évolution.

2,6 % des femmes sont employées à temps partiel (contre 4,3% en 2009); elles représentent 21,4 % des salariés à temps partiel (contre 55,5%).

Répartition hommes-femmes par catégorie professionnelle



Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'objectif de l'entreprise est de favoriser l'accès à ses emplois des travailleurs handicapés. Elle emploie 45 travailleurs handicapés au 31 décembre 2010. L'entreprise cherche également à faire travailler des entreprises employant prioritairement des travailleurs handicapés et verse une contribution financière prévue par la loi à des organisations agréées.

Prévention et Sécurité

Nous poursuivons notre politique visant à renforcer l'implication de tous les salariés dans la prévention des accidents du travail. En 2010, on dénombre 8 accidents avec arrêts de travail dans les usines de Montupet SA.

Formation

3.2 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle en 2010 (contre 2.85 en 2009) pour 720 stagiaires, soit 74% de l'effectif de Montupet SA. L'effort le plus important a concerné les formations métiers, en cohérence avec notre volonté de développer les compétences et l'employabilité des salariés.

Œuvres sociales

Le budget des Comités d'Etablissement s'élève à 311.345 euros.

Impact territorial des activités

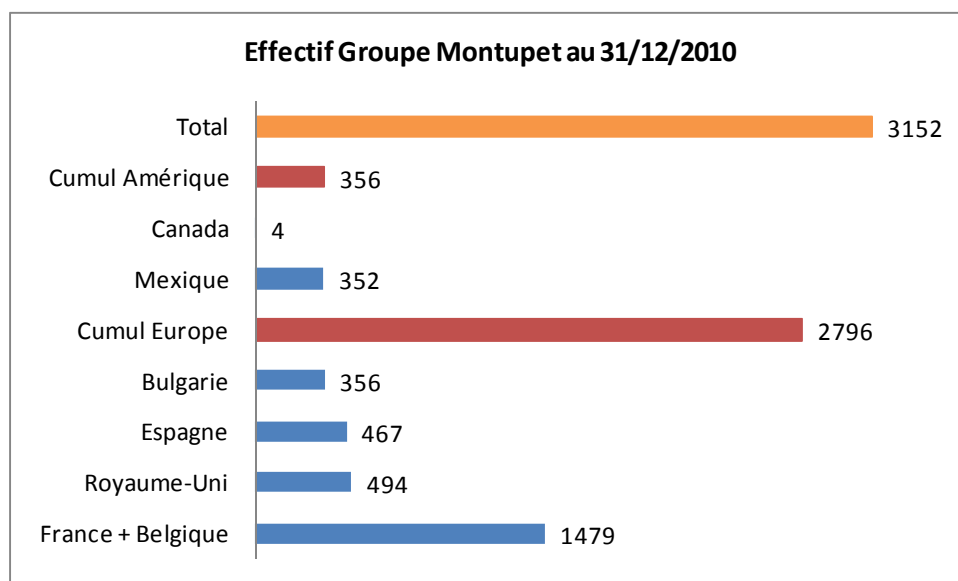
Chaque année, l'entreprise mène une réflexion sur la gestion des compétences et des emplois et leur impact sur l'environnement extérieur. Elle est présentée aux délégués syndicaux de l'entreprise dans le cadre d'un rapport annuel.

Tant en France qu'à l'étranger, les établissements prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales de la manière suivante :

- recrutement prioritaire du personnel dans le bassin de main-d'œuvre locale et mesure du taux de stabilité interne,
- recours aux entreprises de prestation de services locales et suivi des volumes d'achats,
- soutien de la communauté locale dans diverses associations,
- partenariat privilégié avec des établissements scolaires et universitaires.

Les établissements entretiennent des contacts fréquents avec les représentants de l'administration et les acteurs économiques et sociaux de leur cité et de leur région.

Effectif du Groupe Montupet au 31 décembre 2010



5-Environnement et développement durable

5-1-Bilan environnemental de Montupet SA

Introduction et périmètre du rapport

Ce rapport présente les principaux indicateurs permettant d'évaluer la performance environnementale des usines françaises de Montupet SA, soit l'usine de Laigneville et celle de Châteauroux, toutes deux classifiées en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. (ICPE). Il présente également l'organisation mise en place sur les sites de production pour gérer les enjeux environnementaux et les évolutions des sites.

En 2008 et 2009, les instruments de mesure n'ont pas permis de différencier la consommation de l'usine de Châteauroux entre l'activité « roues » filialisée au 30 juin 2009 et l'activité principale de fabrication de culasses et de pièces de liaisons au sol. En revanche, les données relatives à l'année 2010 ne tiennent pas compte de l'activité « roues ».

La politique environnementale des usines françaises est axée autour de trois thèmes principaux :

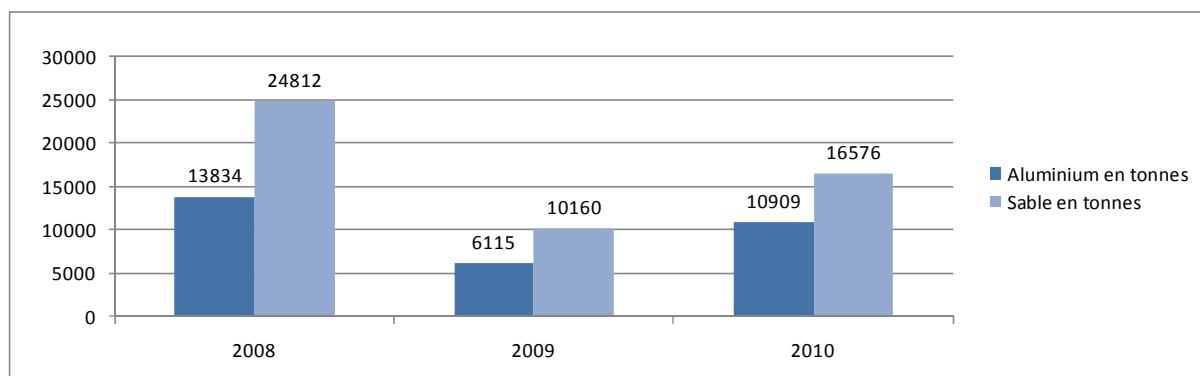
1. un engagement de conformité réglementaire avec la législation applicable en matière d'environnement,
2. la prévention de tous les risques de pollution,
3. une démarche d'amélioration continue qui concerne tous les domaines de l'environnement : eau, air, déchets, énergie et prévention des risques de pollution.

Le site de Laigneville est doté d'un centre de développement qui intègre la protection de l'environnement parmi ses critères opérationnels. Les informations communiquées correspondent à l'utilisation finale des ressources. Par conséquent, les consommations d'énergie et émissions relatives à la production de ces ressources (aluminium, gaz, électricité...) ne sont pas prises en compte.

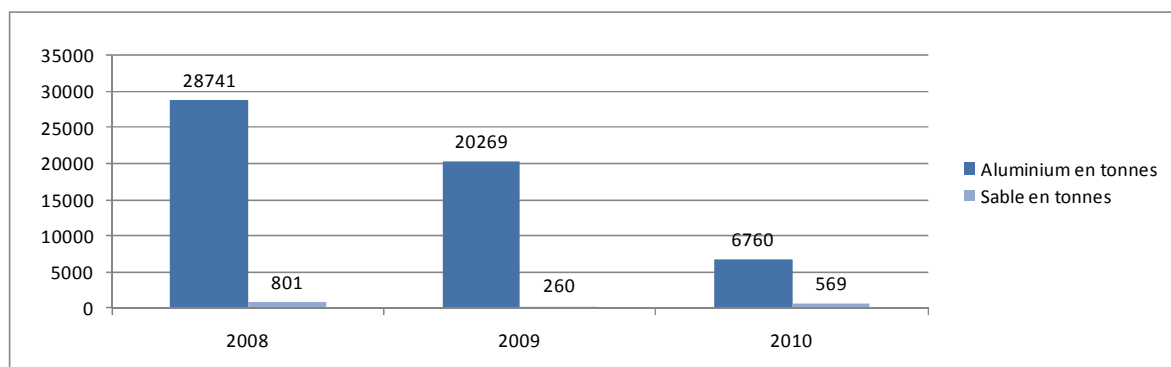
Consommation de matières premières

Les principales matières premières sont l'aluminium et le sable.

A Laigneville, la consommation d'aluminium et de sable a fortement augmenté suite aux augmentations de production au 2^e semestre. Le sable usagé est tamisé et revalorisé à hauteur de 94.8%.

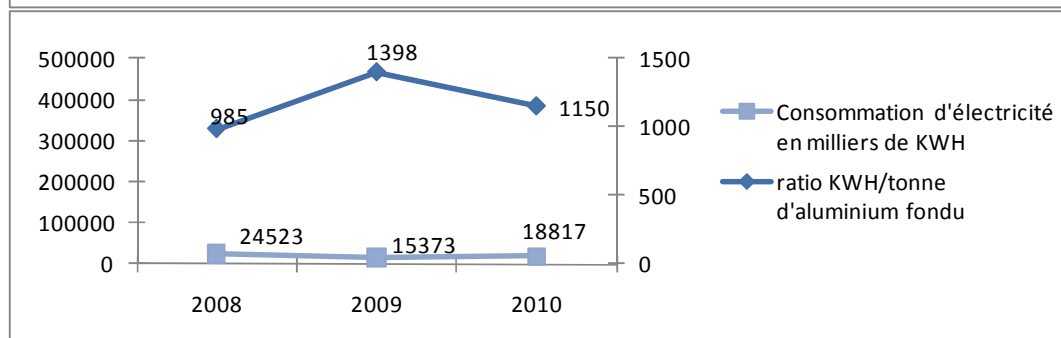
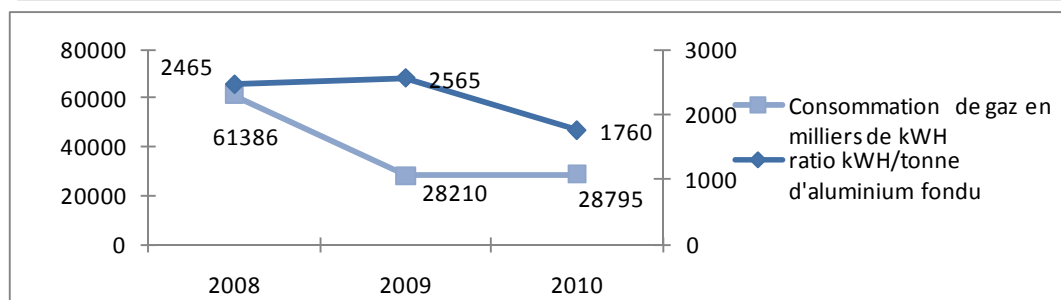
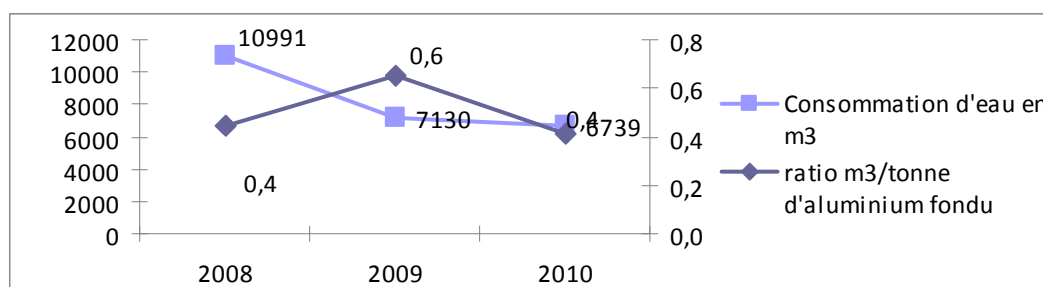


A Châteauroux, l'atelier prototypes utilise le sable neuf, recyclé pour la production à hauteur de 96.5% par une installation de régénération d'une capacité de quatre tonnes par heure et par un système de traitement du sable cru (sable non polymérisé issu du nettoyage des têtes de tir).



Consommation d'eau et d'énergie

A Laigneville, un meilleur suivi des consommations d'eau à l'usinage et peu de passages de pièces au TTH traditionnel ont permis de voir baisser la consommation d'eau. Concernant la consommation de gaz, la baisse du ratio KWH/tonne d'aluminium fondu est due à l'utilisation au maximum du four FFC pour les grosses productions. Enfin, l'utilisation de check-lists pour vérifier que les éclairages sont éteints en fin d'équipe, l'optimisation du temps d'ouverture des équipements et la révision et l'entretien des installations permettent d'améliorer le ratio de consommation d'électricité.

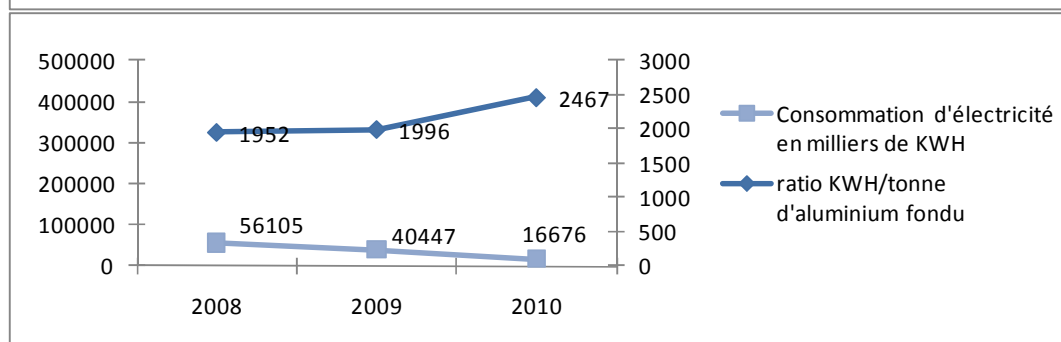
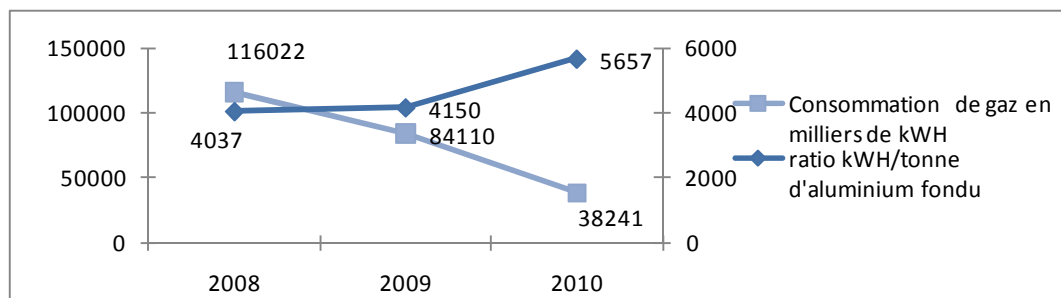
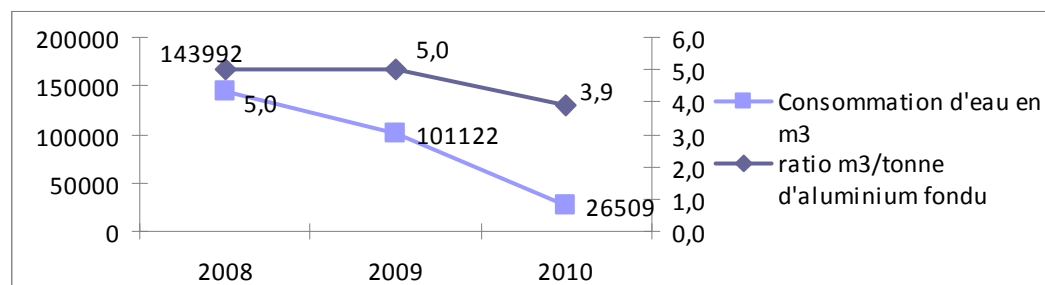


A Châteauroux, l'eau est consommée par les tours de refroidissement, les bassins de trempes des fours, les tunnels de traitement de surface, sur les plateformes de moulage et la centrale de lubrification. Sur la tour de refroidissement, la consommation a diminué et devient inférieure à

5m³/tonne, et inférieure à la limite fixée par arrêté préfectoral à 7 m³/tonne. Un comité de pilotage se réunit mensuellement afin d'analyser les consommations et ratios et valider les actions engagées afin de les réduire.

Enfin, bien que les ratios pour l'électricité et gaz aient une tendance haussière entre 2009 et 2010 toutes activités confondues (Française de Roues et Montupet SA), les ratios liés à la production des culasses et des pièces de liaisons au sol (Montupet SA) se sont améliorés sur cette période.

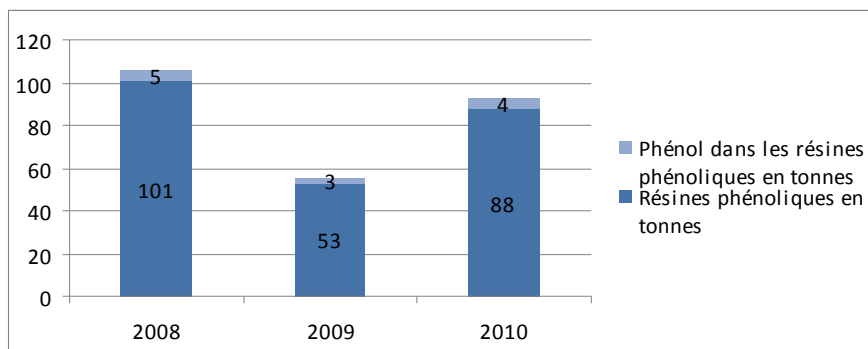
Des campagnes de suppression des fuites d'air sur les machines ont été menées, améliorant le rendement des compresseurs d'air. Le comité de pilotage énergie analyse les consommations et ratios en vue de leur réduction.



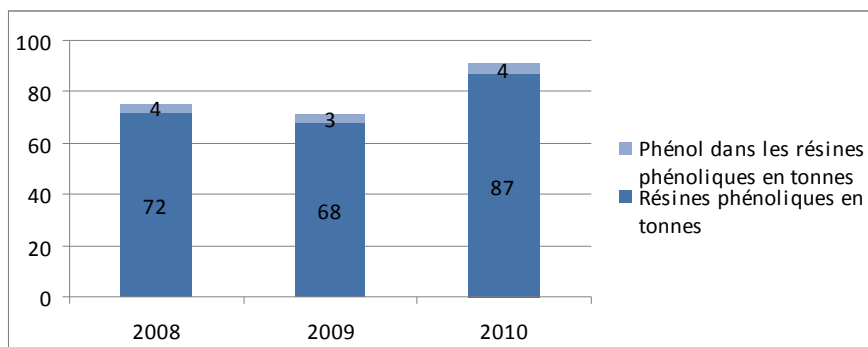
Consommation de produits toxiques

Les principaux produits toxiques pour l'environnement utilisés par les sites de production sont désormais les résines phénoliques utilisées pour le procédé de noyautage. Depuis 2006, Montupet SA n'emploie ou ne stocke plus de substances ou préparations liquides très toxiques visées à la rubrique n°1111.2.b du règlement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Les produits chimiques sont stockés en rétention, afin d'éviter tout risque de dispersion, et dans des magasins équipés pour prévenir le risque d'incendie.

A Laigneville, la consommation de résine augmente suite à l'augmentation de production au second semestre 2010.



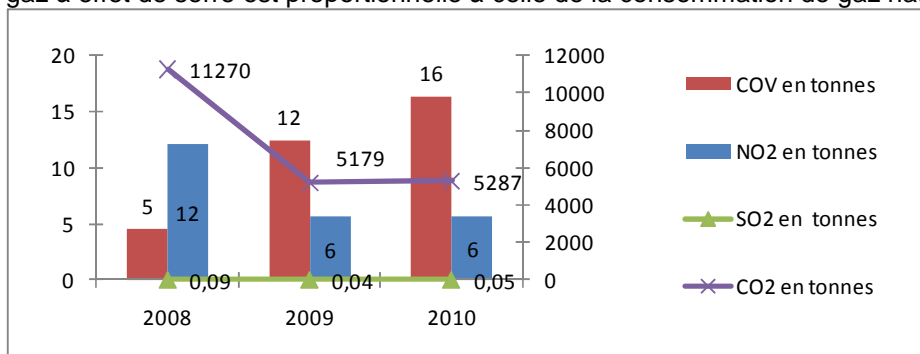
A Châteauroux, la consommation de résine augmente suite à l'augmentation de production sur l'année 2010.



Rejets dans l'air

Les rejets dans l'air font l'objet de surveillances régulières conformes à la réglementation en vigueur.

A Laigneville, les composés organiques volatils (COV) sont issus essentiellement des opérations de noyautage et de moulage. La mesure présentée en 2010 est basée sur le flux d'une mesure ponctuelle. Le flux pour 2010 est de 2.5 kg/h au lieu de 2.2 kg/h en 2009. L'évolution de l'émission de gaz à effet de serre est proportionnelle à celle de la consommation de gaz naturel.

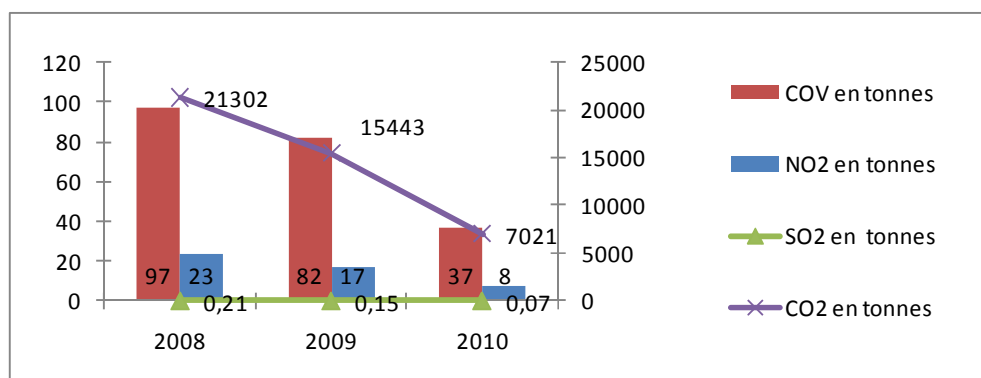


A Châteauroux, les émissions de composés organiques volatils sont issues des opérations de noyautage, de moulage de pièces avec noyaux, et de l'application de peinture sur les roues. En 2006, la DRIRE - Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement - a validé le Schéma de Maîtrise des Émissions de Composés Organiques Volatils visant à réduire les rejets atmosphériques des ateliers « noyautage » et « finition roues », un arrêté préfectoral complémentaire fixe une limite d'émission spécifique de COV à 11.85 kg de COV/tonne de métal produite. Le Système de Management Environnemental garantit la conformité réglementaire de ces rejets.

Des actions d'amélioration mises en œuvre en 2008 et poursuivies les années suivantes ont permis de réduire sensiblement ces émissions et confirmer le respect de l'objectif fixé par la DREAL :

- o La suppression totale du solvant de nettoyage SOLV 60 depuis janvier 2006, ce qui représente une diminution de 2.6T de COV par rapport à 2000, à production égale,

- o la suppression complète de l'agent démoulant Klüberchem depuis octobre 2006, ce qui représente une diminution de consommation de 11.5 T de COV par rapport à 2000, à production égale,
- o la mise en place des économiseurs de sable sur les têtes de tir pour les 3 nouveaux outillages (3 nouveaux produits en projet en 2010 sur le site Montupet),
- o le maintien du taux de rebuts noyaux (moyenne 2009 = 7.26% et moyenne 2010 = 7.67%) pour une plus forte activité en 2010.
- o l'essai d'une nouvelle résine pour diminuer le pourcentage d'introduction de résine (Objectif de - 10% pour 2011)
- o la réduction le taux de rebut de noyaux à 7% (7.67% réalisé en 2010) afin de réduire les consommations de l'ensemble des produits nécessaires à la fabrication des noyaux,
- o Avec le démarrage des 2 nouvelles culasses, optimisation des paramètres process dès le début du projet, pour permettre de réduire la consommation de DMEA.



Rejets dans l'eau

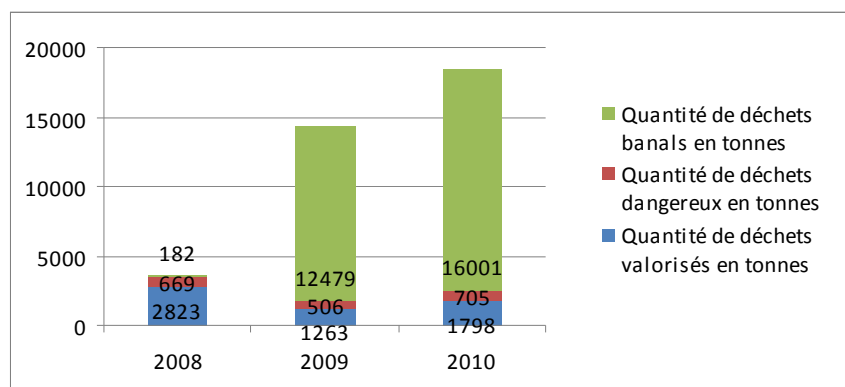
A Laigneville, les eaux pluviales sont filtrées par deux déshuileurs/déboueurs. Un suivi mensuel de nos rejets est effectué. Les eaux industrielles sont traitées et pompées par un prestataire externe.

A Châteauroux, les eaux industrielles et pluviales sont filtrées par trois déshuileurs et les eaux industrielles transitent par un bassin de décantation.

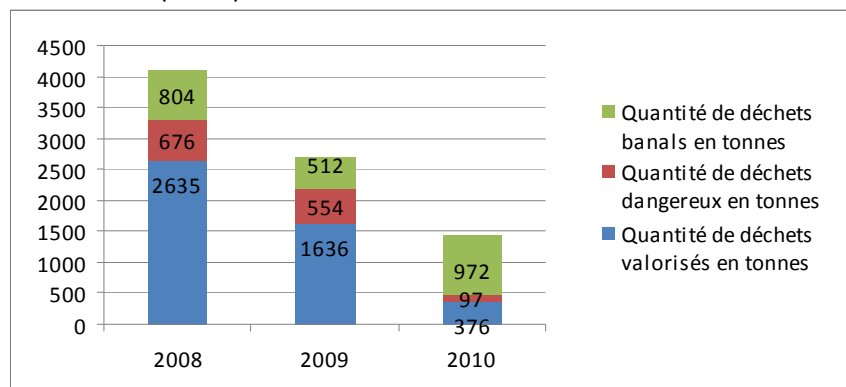
Sur les deux sites, les vannes de sécurité sont destinées à contenir les eaux industrielles en cas de pollution. Les eaux souterraines sont surveillées par piézomètres deux fois par an.

Déchets industriels

A Laigneville, les déchets dangereux sont les crasses, les déchets de laboratoires, saumure, etc. Ils sont éliminés par des entreprises agréées. Les déchets industriels non dangereux comprennent les déchets banals, ferraille, sable usagé, bois, carton. L'ensemble de ces déchets dangereux et non dangereux est recyclé. Pour 2010, le tonnage de sable a augmenté et suit l'augmentation de production, surtout pour M9R dont la pièce nécessite un gros noyau. En 2010, l'augmentation du tonnage d'aluminium recyclé en externe est liée essentiellement à une augmentation de production sur le second semestre.



A Châteauroux, le recyclage quasi-intégral du sable usagé réduit sensiblement le volume de sable mis en destruction. Les copeaux d'aluminium et les huiles de coupes sont également recyclés par des installations spécifiques.



Nuisances diverses

A Laigneville, l'utilisation de produits aminés au cours du processus de noyautage est source potentielle de nuisances olfactives que la tour de lavage permet de réduire.

Les activités de MONTUPET SA peuvent provoquer d'éventuelles gênes sonores que nos règles de fonctionnement et l'entretien des machines visent à réduire. Le cahier des charges des machines intègre cette contrainte environnementale.

Prévention de la légionellose et suivi des tours de refroidissement

A Châteauroux, les tours aéro-réfrigérantes utilisées pour refroidir les eaux de refroidissement permettent de fonctionner en circuit fermé et d'économiser l'eau.

Elles peuvent cependant aussi favoriser le développement de légionella. Pour éviter toute contamination et prévenir les risques de légionellose, le site opère une surveillance rapprochée des installations : traitement préventif de l'eau, nettoyages réguliers des installations, contrôles mensuels du taux de bactéries par un laboratoire agréé.

Le site de **Laigneville** n'est pas équipé de tour aéro-réfrigérante.

Système de management environnemental et certification

Sites	SME mis en place	Objectif certification ISO 14001
Laigneville	Depuis septembre 2003	Obtenu en décembre 2003 et Maintien du certificat en 2010 selon Version 2004
Châteauroux	Depuis septembre 2000	Obtenu en décembre 2000 Dernier audit en mars 2010 (ISO14001/2004)

Mesures pour assurer la conformité de la société aux règlements applicables

A Laigneville, le service Environnement est chargé d'effectuer la veille réglementaire environnementale et de veiller au respect des exigences des arrêtés préfectoraux. Le responsable des systèmes QE du site est l'interlocuteur de la DREAL. Le site de Laigneville est une installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation et a obtenu son autorisation et sa convention de rejets pour les eaux usées.

Les sites communiquent régulièrement à l'administration les résultats des contrôles et suivis relatifs à l'environnement, tels que les analyses de rejets de l'usine dans l'air et dans l'eau, et la nature et le volume des déchets industriels éliminés.

Dépenses engagées pour la protection de l'environnement

A Laigneville, des investissements ont été réalisés en 2010 à hauteur de 139 K€ parmi lesquels :

- o tri sable : modification de la tuyauterie et remplacement de différents éléments 23k€
- o K9: captation des fumées 75K€
- o M9R: modification de process sur eau adoucie et installation de sonde de niveau sur le silo de sable 6k€
- o maintenance: déviation eaux pluviales 6k€
- o remise en état d'un appareil de mesure de COV 1 k€
- o mesure de prévention 23 K€

A Châteauroux, les principaux investissements réalisés en 2010 à hauteur globale de 151 K€ sont les suivants :

- o Bac Rétention noyautage 11 k€
- o Dépose isolant bois 5 k€
- o Désamiantage et isolation maintenance centrale 99 k€
- o Analyse du Risque Foudre 3 k€
- o Pompages des huiles et mélanges 2k €
- o Contrôle réglementaire TAR 2 k€ et Analyse légionelles TAR MONTUPET 8 k€
- o Prélèvements et analyses obligatoires annuels 18 k€

Organisation pour la gestion de l'environnement

Un service Environnement est présent sur chaque site. Il est chargé de piloter le système de management environnemental et de coordonner les actions « environnement » du site. Sur chaque site existe un responsable de la Qualité et un responsable Sécurité Environnement et sur chaque secteur de chaque usine des correspondants Environnement assurent le relais et la communication avec l'ensemble du personnel.

Formation / Information

L'information et la formation relatives à l'environnement sont assurées selon les exigences de la norme ISO 14001 :

- o formation des correspondants Environnement et des auditeurs internes,
- o information de l'ensemble du personnel sur l'actualité environnement et les sujets sensibles du type « tri des déchets », « précautions à prendre »,
- o sensibilisation de tout nouvel embauché à la politique environnementale de l'entreprise,
- o formation « produits chimiques » pour les employés qui en manipulent,
- o formation du personnel dont le travail a un lien direct avec l'environnement,
- o formations pour la prévention des incendies et des déversements accidentels.

Audits internes

Le responsable des systèmes QSE est également chargé d'organiser des audits internes permettant de mesurer les niveaux de performance et de progrès réalisés par la société dans le domaine environnemental.

Organisation pour la prévention des risques

Des scénarios de situation d'urgence ont été définis dans un Plan d'Opération Interne (POI). Plusieurs scénarios d'urgence sont définis ; ils précisent les réactions adéquates, les moyens et l'organisation à mettre en place pour minimiser les risques sur l'environnement. Ils prennent en compte les risques liés aux incendies, aux explosions, et aux épandages accidentels.

Provisions et garanties en matière d'environnement

Néant hormis les couvertures d'assurance visées en rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

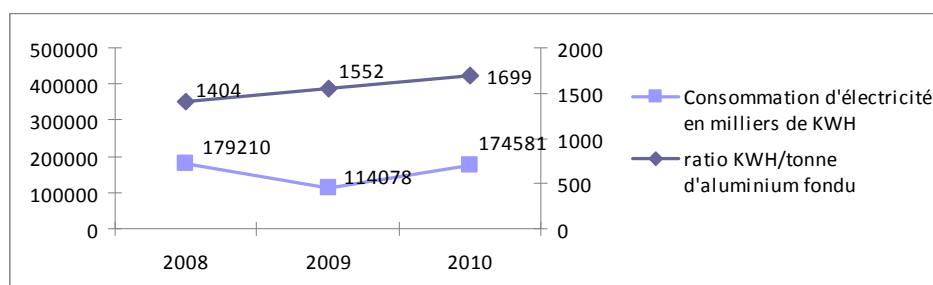
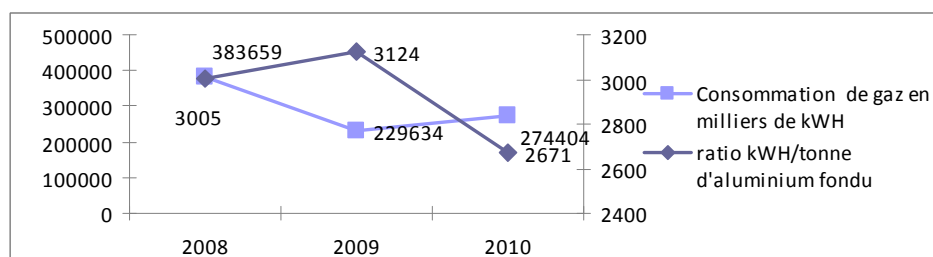
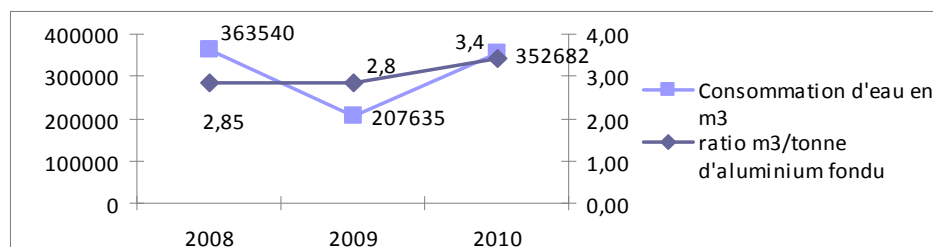
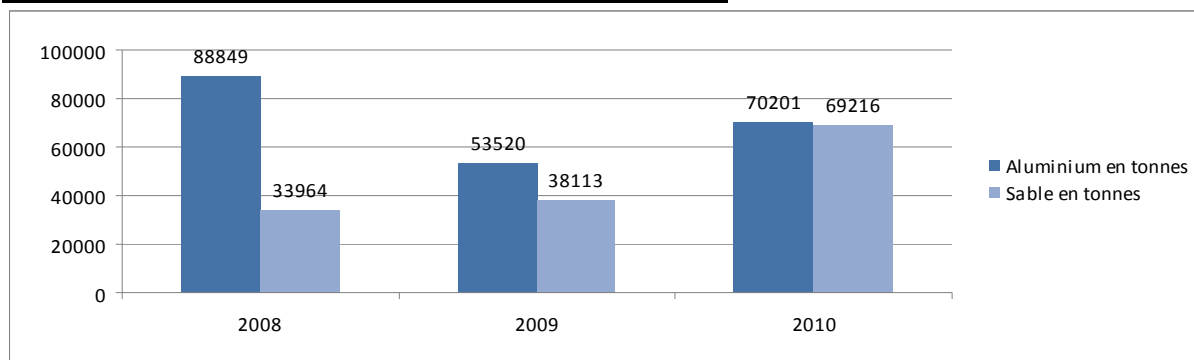
Introduction et périmètre du rapport

Plusieurs sites industriels sont engagés dans une démarche de certification de leur Système de Management Environnemental conforme au standard international norme ISO 14001. Les usines de Laigneville et de Châteauroux et d'Ingrandes (FDPA) en France, de Saragosse (ALUMALSA) en Espagne, et de Torreon (MONTIAC) au Mexique sont certifiées. L'usine de Rusé (MONTUPET EOOD) en Bulgarie est également soumise à de sévères normes environnementales.

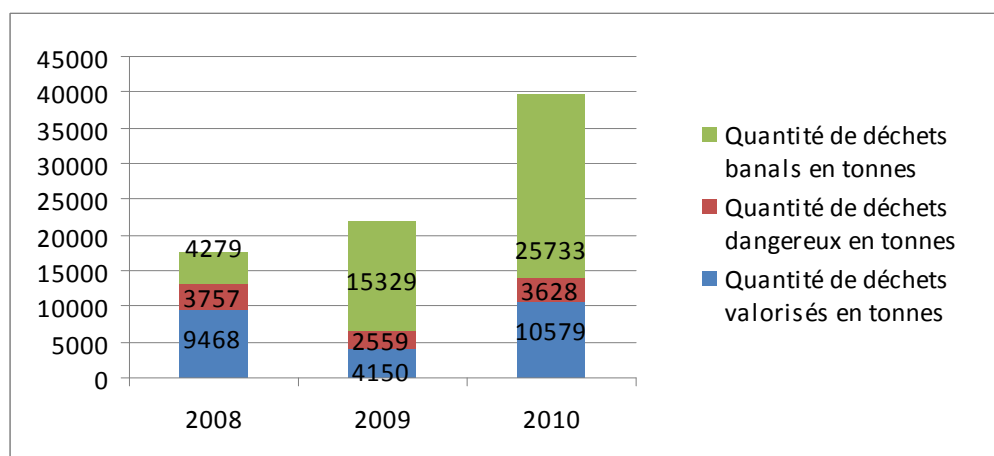
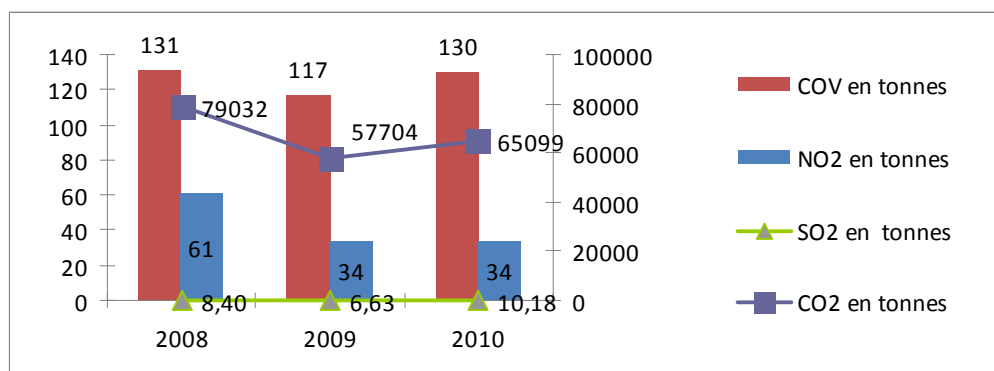
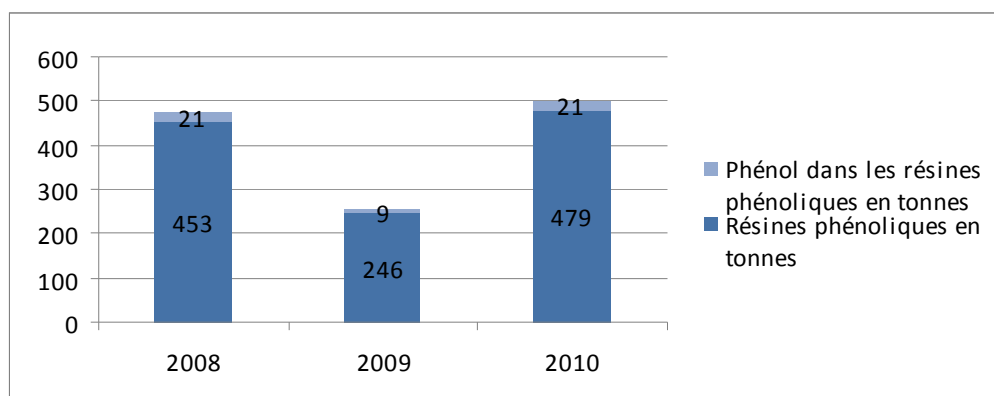
Les données de l'année 2008 tiennent compte de l'activité du site de Rivière-Beaudette au Canada (MONTUPET LIMITEE) et les données de l'année 2009 tiennent compte de l'activité de la Française de Roues sur une année pleine.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesure régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

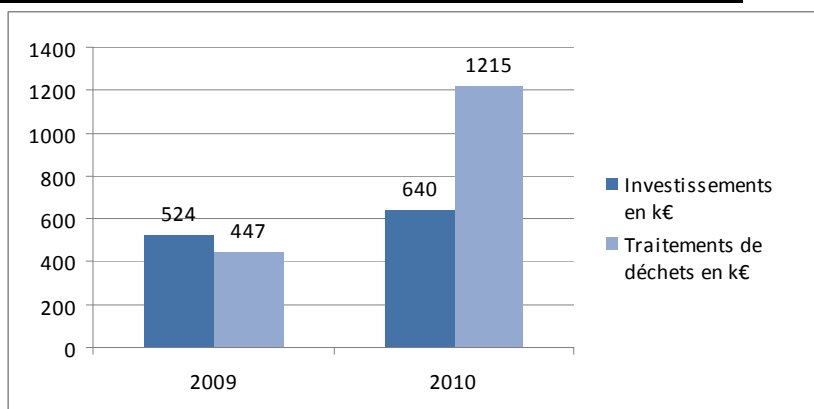
Consommation de matières premières, d'eau et d'énergie



Consommation de produits toxiques et rejets dans l'environnement



Dépenses engagées pour la protection de l'environnement



ETATS FINANCIERS

2010

Comptes consolidés

En milliers d'euros

BILAN - ACTIF	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 010	2 009
Immobilisations incorporelles	A.1.4.		
Frais de développement nets		7 200	2 753
Autres valeurs immobilisées nettes		1 023	1 037
Total immobilisations incorporelles		8 222	3 790
Immobilisations corporelles	A.1.4.		
Terrains		2 593	2 588
Constructions		26 550	25 223
Installations techniques		98 949	94 671
Autres immobilisations corporelles		14 091	15 239
Immobilisations en cours		7 023	5 530
Total immobilisations corporelles		149 205	143 251
Actifs non courants destinés à la vente	A.1.4./C.1.	5 058	11 933
Immobilisations financières			
Titres de participation		34	33
Autres actifs financiers non courants	A.1.5.	1 294	185
Total immobilisations financières		1 328	218
Impôts différés actif	A.1.6	19 653	16 657
Autres actifs non courants			0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		183 466	175 849
Stocks et en-cours			
Stocks matières premières		28 081	28 590
Pièces de rechange		1 647	5 317
Outillages		4 886	4 749
En-cours et produits finis		26 215	16 475
Total stocks et en-cours		60 829	55 131
Créances d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes (net)		640	176
Clients et comptes rattachés		78 729	49 386
Autres créances d'exploitation		5 101	6 359
Total créances d'exploitation		84 470	55 921
Autres créances diverses		1 919	686
Comptes de régularisation actif		2 628	2 928
Valeurs mobilières de placement		-	1 663
Disponibilités		21 826	13 267
Actifs courants des activités à céder	C.2.	1 119	13 325
TOTAL ACTIFS COURANTS		172 791	142 921
TOTAL GENERAL ACTIF		356 257	318 770

Comptes consolidés

En milliers d'euros

BILAN - PASSIF	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 010	2 009
Capitaux propres	A.3.1.		
Capital social		16 390	16 390
Primes d'émission, fusion, apport		20 514	11 619
Réserves consolidées		118 865	143 804
Ecart de conversion consolidé		(27 471)	(30 905)
RESULTAT CONSOLIDE		6 677	(16 200)
Total capitaux propres part du groupe		134 975	124 708
Intérêts minoritaires - Réserves de consolidation		1 134	1 118
Intérêts minoritaires - Ecart de conversion			0
Intérêts minoritaires - Résultat		55	17
Intérêts minoritaires		1 189	1 135
TOTAL CAPITAUX PROPRES		136 164	125 843
Provisions non courantes	A.1.4 /C.1		
Provisions règlementées		(1)	(1)
Provisions pour risques et charges	A.3.2.1.	354	1 741
Provisions pour indemnités de départ en retraite	A.3.2.2.	5 827	6 453
Impôt différé passif	A.3.2.3.	965	245
Total provisions non courantes		7 144	8 438
Dettes financières non courantes	A.4.1./A.4.2.	59 995	76 118
Autres passifs non courants	A.3.3.	471	577
Passifs non courants des activités à céder	C.3.	765	1 747
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		68 376	86 880
Dettes financières courantes	A.4.2.	19 087	11 233
Concours bancaires courants	A.4.2.	29 220	14 018
Avances et acomptes reçus sur commandes		12 349	8 618
Fournisseurs et comptes rattachés		57 097	31 570
Dettes fiscales et sociales		20 990	16 149
Clients créditeurs, autres dettes exploitation		3 868	7 678
Dettes diverses		4 463	5 704
Comptes de régularisation passif		4 297	4 632
Passifs courants des activités à céder	C.3.	346	6 445
TOTAL PASSIFS COURANTS		151 717	106 047
TOTAL PASSIF		356 257	318 770

Comptes consolidés

En milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 010	2 009
Chiffre d'affaires		375 103	204 429
Production stockée		5 368	(11 800)
Production immobilisée		6 594	866
Transfert de charges - exploitation		1 445	1 100
Autres produits d'exploitation		3 203	2 256
Total produits des activités ordinaires		391 713	196 851
Achats & variations de stocks		173 028	81 786
Autres consommations et charges externes		60 334	11 462
Impôts & taxes		4 829	3 617
Salaires et charges sociales		111 964	85 958
Dotations aux amortissements d'exploitation		25 350	24 220
Dotations aux provs. d'exploitation (net)		(873)	(3 199)
Autres charges d'exploitation		2 680	11 474
Total charges		377 312	215 318
Autres produits et charges		1 797	(1 105)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		16 198	(19 572)
Autres produits et charges opérationnels	B.1	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		16 198	(19 572)
Intérêts des prêts et placements		(395)	18
Intérêts versés		(3 427)	(2 672)
Coût de l'endettement financier		(3 822)	(2 654)
Profits et pertes de change		(1 345)	2 250
Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges		125	(197)
Autres produits et charges financiers		18	(455)
Autres PP de change			
RESULTAT FINANCIER		(5 023)	(1 056)
Impôts courants		2 651	1 761
Impôts différés	B.2	(1 077)	8 322
RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES/EN COURS DE CESSION		12 748	(10 545)
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	C.5	(8 201)	(7 384)
Impôt exigible activités arrêtées	C.4/C.5	(362)	1 061
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	C.4/C.5	2 547	685
RESULTAT NET		6 732	(16 183)
Intérêts minoritaires		55	17
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		6 677	(16 200)
En Euros par action :			
Résultat net part du groupe par action		0,62	(1,50)
Résultat net dilué part du groupe par action (1)		0,62	(1,46)
Nombre d'actions émises		10 782 769	10 782 769
Actions pouvant être émises			
Nombre d'actions émises et à émettre		10 782 769	10 782 769

(1) Pour le calcul du résultat net dilué par action au 31/12/2009 : Division du résultat global proratisée sur 11 473 974 actions existant au 1er semestre, et sur 10 782 769 actions existant au second semestre, par suite de l'annulation des 691 205 actions d'auto-contrôle décidée par l'AGE du 30 juin 2009

Comptes consolidés

En milliers d'euros

Variation des capitaux propres consolidés	Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2009	134 435	1 117	135 552
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	(585)		(585)
Variation de l'écart de conversion	7 059		7 059
Capitaux propres au 31/12/2009	140 909	1 117	142 026
Résultat au 31/12/2009	(16 200)	17	(16 183)
Capitaux propres au 01/01/2010	124 708	1 135	125 843
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	156		156
Variation de l'écart de conversion	3 434		3 434
Capitaux propres au 31/12/2010	128 298	1 134	129 433
Résultat au 31/12/2010	6 677	55	6 732
Capitaux propres au 01/01/2011	134 975	1 189	136 164

Comptes consolidés

En milliers d'euros

RESULTAT GLOBAL	2010	2009
RESULTAT NET	6 732	(16 183)
Ecart actuariels sur avantages au personnel		0
Ecritures ayant impacté les fonds propres sans impacter le compte de résultats	156	(585)
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger-variation de la période	3 434	7 059
RESULTAT GLOBAL	10 322	(9 711)
dont Part du Groupe	10 267	(9 728)
dont Intérêts minoritaires	55	17

Comptes consolidés

En milliers d'euros

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	Conso Total	Opérations poursuivies	Opérations arrêtées ou à céder	Conso Total
1-Flux de trésorerie liés à l'activité				
Marge brute d'autofinancement	36 563	45 965	(9 403)	1 935
Résultat Groupe	6 677	16 291	(9 615)	(16 200)
Intérêts minoritaires - Résultat	55	55	0	17
Part dans le résultat net des MEE				
Dividendes reçus des sociétés MEE				
Dotations aux amort. & aux prov. (net)	24 142	23 936	206	24 070
- subventions imputées au résultat	0			(67)
Dotations aux prov. s/ immo. financières (net)	(750)	(750)	0	750
Gains (pertes) s/ cessions d'actifs	8 665	8 665	0	2 543
Variation des impôts différés	(2 226)	(2 232)	6	(9 178)
Variation du BFR (hors variation des ID)	(551)	4 947	(5 498)	30 753
TOTAL DES FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE (A)	36 012	50 913	(14 901)	32 688
2-Flux de trésorerie liés à l'investissement				
Investissements incorporels & corporels	(34 441)	(34 441)		(19 084)
Investissements financiers	(1 184)	(1 184)	0	(1 251)
Trésorerie s/ entrée de périmètre				
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	(1 073)	83	(1 156)	1 962
Cessions immo. incorporelles & corporelles				1 735
Cessions immo. financières				
Trésorerie s/ sortie de périmètre	(1 156)	0	(1 156)	0
Diminutions des créances & des prêts	83	83	(0)	227
Augmentation (diminution) des placements				
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT (B)	(36 698)	(35 541)	(1 156)	(18 373)
3-Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Total des opérations s/ capitaux propres				
Augmentation de capital de la société mère				
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital				
Div. versés aux actionnaires de la société mère				
Div. versés aux intérêts minoritaires				
Rachat d'actions				
Variation des dettes financières	(8 119)	(8 330)	211	(14 153)
Augmentation des dettes financières	1 929	1 718	211	4 268
Diminution des dettes financières	(10 048)	(10 048)	0	(18 421)
Variation avances conditionnées				(359)
Variation des subventions				831
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)	(8 119)	(8 330)	211	(13 681)
4-Variation de trésorerie				
Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie				66
Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie	238	198	40	769
Autres flux divers				
Divers	75	75	0	43
TOTAL DES FLUX DIVERS DE TRESORERIE (D)	313	273	40	878
Variation de trésorerie courante	(8 491)	7 314	(15 806)	744
Incidence var. taux de change	238	198	40	769
Variation de trésorerie	(8 253)	7 513	(15 766)	1 513

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2010

Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le bilan à cette date fait état d'un total de 356 257 K€. Ces comptes consolidés ont été arrêtés le 31 mars 2011 par le Conseil d'Administration. Ils sont présentés en milliers d'€. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

I ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1-Cession de Montupet Changzhou

Montupet S.A. a cédé sa filiale chinoise Montupet Changzhou pour un montant de 1.851 k euros. Les titres de participation qui figuraient à l'actif du Bilan en valeur brute pour 4.128 k euros ont donc été soldés au 31/12/2010 entraînant la constatation d'une moins value de cession de 2.276 k euros.

La provision pour dépréciation des titres de participation de Montupet Changzhou d'un montant de 750 k euros a été reprise au 31 décembre 2010.

Le compte courant sur cette filiale qui figurait à l'actif du Bilan dans les « Autres créances rattachées à des participations » pour 1.113 k euros a été abandonné.

Le résultat relatif à ces opérations est présenté en résultat brut des opérations arrêtées ou cédées.

2-Cession de Française de Roues

Montupet SA a cédé sa filiale Française de Roues au Groupe indien Deltronix le 30 juin 2010. De ce fait, ses éléments d'actif et de passif ne figurent plus dans le bilan consolidé depuis le 30 juin 2010. Son résultat du premier semestre est présenté en résultat des activités cédées.

La déconsolidation de la filiale a entraîné la constatation d'une moins value de cession de 1.966 k euros.

Montupet SA a consenti une avance en compte courant à la Française de Roues. Sur cette avance, 2.500k euros ont été cédés à Deltronix pour 1 euro entraînant une perte de 2.500 k euros.

Les avances résiduelles s'établissent 1.537 k euros au 31 décembre 2010.

Montupet SA a consenti à la SAS Française de Roues une subvention commerciale pour la restructuration et la pérennité de ses activités d'un montant de 2.290 k euros, versée sur trois ans, de manière dégressive, le 1^{er} versement devant être effectué au 30 juin 2011. Cette subvention a été totalement enregistrée sur l'exercice.

Le résultat relatif à ces opérations est présenté en résultat brut des opérations arrêtées ou cédées.

3-Entrée de FDPA

Suite à son entrée dans le périmètre au 31 décembre 2009, FDPA est consolidée pour une année pleine sur l'exercice 2010.

4-Changement de méthode de valorisation de stocks pour Montupet SA

Depuis le 1er janvier 2010, les stocks de matières premières, de fournitures et matières consommables et d'emballages sont valorisés selon la méthode du PUMP (prix unitaire moyen pondéré) car la société Montupet a changé de système informatique et a opté pour un système d'information intégré, SAGE X3, système dans lequel la gestion des stocks au PUMP est préconisée.

Auparavant, les stocks étaient valorisés avec la méthode du FIFO (premier entré – premier sorti).

L'impact sur les comptes consolidés de 2010 de ce changement de méthode est une augmentation de la valeur des stocks de 30 k euros et n'est donc pas significatif.

II PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS.

II.A REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

II.A.1 REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2010.

II.A.2 APPLICATION DES NOUVELLES NORMES

L'application des normes révisées IFRS 3 R et IAS 27 R portant respectivement sur les «regroupements d'entreprises» et sur les «états financiers consolidés et individuels» n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés de Montupet.

II.A.3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les pourcentages de contrôle et la méthode de consolidation pratiquée sont inchangés par rapport à l'exercice 2009 pour les sociétés présentes en 2009, en dehors de la Française de Roues.

La société Française de Roues a été cédée au 30 juin 2010. Au 31 décembre 2009, elle était détenue intégralement par le groupe et consolidée par intégration globale.

Le périmètre de consolidation comprend :

- MONTUPET S.A. (société consolidante) ;
- MONTUPET LIMITEE (100 %) (Canada) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MONTUPET UK (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile et ses filiales (Irlande du Nord), WILLACE UK LTD, BS TOOLING LTD et GESFITEC UK LTD ;
- ALUMALSA (99,67 %) (Espagne) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MFT-MONTUPET Snc (100 %) (Belgique) : prestations de service au groupe ;
- MONTIAC SA de CV (100 %) (Mexique) : fonderie d'aluminium ;
- CALCAST LTD (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium ;
- MFT SARL (100 %) (France) : négoce de métal et prestations de service ;
- MONTUPET EOOD (100%) (Bulgarie) : fonderie d'aluminium ;
- FDPA (100%) (France) : fonderie d'aluminium.

Toutes ces sociétés, sur lesquelles MONTUPET SA détient un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

MONTUPET Inc. (U.S.A.) et MONTUPET GmbH détenues à 100 % par MONTUPET S.A., ne sont pas consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Intérêts minoritaires :

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement à une participation de partenaires dans une société du sous-groupe MONTUPET UK.

Des informations complémentaires sur les sociétés citées ci-dessus figurent infra dans le tableau des filiales et participations.

II.A.4 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminées. Les intérêts des minoritaires ont été reconnus pour leur quote-part de capitaux propres et de résultat.

Les comptes de toutes les sociétés consolidées -hors Française de Roues- ont été arrêtés au 31 décembre 2010 et comportent un exercice de 12 mois.

L'écart de première consolidation représente la différence entre le prix d'acquisition des titres d'une société et la quote-part de ses capitaux propres à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ont été intégralement amortis antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion résultant de l'écart entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat, ont été portés dans le poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

* rappel sur l'évolution des principaux taux de change :

- de la Livre Sterling :	31.12.2009 : 1 £ = 1,1351 €
	31.12.2010 : 1 £ = 1,1618 €
- du Dollar Canadien :	31.12.2009 : 1 CAD = 0,6610 €
	31.12.2010 : 1 CAD = 0,7506 €

II.B PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.B.1 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RELATIFS AUX ELEMENTS D'ACTIF

II.B.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les frais d'établissement sont amortis en totalité sur l'exercice. Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les frais de développement de nouvelles pièces encourus jusqu'au lancement des pré -séries sont immobilisés et amortis en quatre ans.

II.B.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation ou à leur coût de production.

Regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie et divisées en structures et composants conformément à la norme IAS16, elles sont amorties en fonction de leur durée de vie économique.

Les pièces de rechange majeures destinées à être utilisées sur plus d'une année et répondant aux critères d'acceptation de l'IAS 16 sont immobilisées.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- pour les immobilisations corporelles :

Constructions	20 à 25 ans
Agencement et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

- pour les immobilisations incorporelles :

Brevets	5 ans
Frais de développement	4 à 8 ans
Logiciels	1 à 5 ans

II.B.1.3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en déduction des actifs qu'elles financent. Elles sont rapportées au compte de résultat au prorata de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent.

II.B.1.4 Contrats de location et crédit-bail

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités.

Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie en fonction des durées définies au niveau du Groupe. Les dettes correspondantes sont reclassées en « autres dettes financières ».

II.B.1.5 Autres actifs financiers non courants

Les titres des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation compte tenu des perspectives d'avenir de la filiale.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement

II.B.1.6 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production et sont dépréciés, le cas échéant, pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Aucun frais financier n'est inclus dans les coûts. Les marges internes sur stocks, non significatives, n'ont pas été retraitées.

Les stocks de clôture sont évalués à la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

II.B.1.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du taux de change en vigueur à la date de clôture, ou au taux de couverture réalisé à cette date.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice (perte de change ou gain de change).

Les créances commerciales font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

II.B.1.8 Disponibilités

Les disponibilités sont pour l'essentiel constituées par les soldes des comptes bancaires et par des dépôts à court terme.

II.B.2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RELATIFS AUX ELEMENTS DE PASSIF

II.B.2.1 Engagements de retraite

Montupet S.A. et FDPA ont choisi des régimes à prestations définies à gestion interne et versent à ce titre une indemnité lors du départ en retraite. Les autres sociétés du groupe ont choisi un régime à cotisations définies qui ne génèrent pas d'engagement au-delà du versement des cotisations. Montupet UK participe partiellement au risque du fonds de pension d'un petit nombre de cadres dirigeants.

Ces engagements font l'objet d'une provision pour engagements de retraite au bilan.

Des informations détaillées sont données en deuxième partie de l'annexe.

II.B.2.2 Impôts différés

Les différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés consolidées, ainsi que certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables de consolidation, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés relatifs aux déficits reportables ne sont comptabilisés qu'à la condition qu'il existe des bénéfices prévisionnels suffisants pour les absorber.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de :

- 33,33 % pour les sociétés françaises,
 - 30 % pour les sociétés espagnoles,
 - 28 % pour les sociétés britanniques (filiales d'Irlande du Nord),
 - 30,90 % pour la société canadienne.
- 10 % pour la société bulgare

II.B.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RELATIFS AUX ELEMENTS DE COMPTE DE RESULTAT

II.B.3.1 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions reçues, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

II.B.3.2 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels présentent les éléments majeurs (note III.B.1.) non liés à l'exploitation courante, non récurrents, d'un montant particulièrement significatif, permettant une meilleure analyse de cette dernière, suivant la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2004 R02.

Les "autres produits et charges" présentent :

- > les achats et ventes aux clients de biens d'équipement (hors outillage) utilisés par MONTUPET mais dont ils conservent le contrôle,
- > les produits et charges sur exercices antérieurs.

II.B.4 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle se ventile par zones géographiques de production (Europe et Amérique du Nord).

Cette subdivision correspond au suivi de gestion effectué dans le Groupe par unité opérationnelle.

Le groupe présente également des données par type de produit (pièces moteur, jantes de roues, autres pièces de fonderie, outillages).

II.B.5 PARTIES LIEES

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intra-groupe, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

Le montant des rémunérations allouées aux dirigeants est détaillé en rubrique III.D.2.2. de cette annexe.

II.C ACTIVITES ARRETEES OU A CEDER

Dans les comptes 2009, cette catégorie comprenait :

- le terrain et l'usine désaffectée de Nogent sur Oise ;
- le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast Ltd à Londonderry (UK) ;
- la bâtisse construite pour la filiale chinoise Montupet Changzhou : cette filiale n'était pas consolidée car le projet chinois était un projet « mort-né » ;
- la bâtisse et les terrains de l'usine de Montupet Limitée (Canada) : Le résultat de la filiale (dépréciation des équipements, entretien des locaux, honoraires et frais de personnel résiduels) avait été reclassé en résultat des activités arrêtées.
- l'activité « Roues » regroupée dans la filiale Française de Roues.

Continuité et modifications en 2010 :

Les terrains et bâtiments précédemment cités sont toujours en vente -notamment celui de Nogent-, la crise immobilière ayant retardé le dénouement de ces opérations, hormis ceux de la filiale chinoise qui ont été cédés en octobre 2010.

L'activité « Roues » regroupée dans la filiale Française de Roues (F2R) a été cédée pour un euro symbolique et la créance en compte courant de 2,5 millions d'euros de Montupet SA sur F2R a également été cédée pour un montant symbolique.

L'impact sur le compte de résultat des sociétés cédées ou à céder est détaillé en III.C.5.

L'évolution des actifs immobilisés à céder est détaillée en III.C.1.

III NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU RESULTAT

Tous les éléments présentés sont établis en milliers d'euros.

III.A NOTES RELATIVES AU BILAN HORS ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

III.A.1 ACTIFS NON COURANTS

III.A.1.1 Actifs non courants en valeur brute

ACTIF	Montants au 01.01.2010 avant subventions	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2010
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	9 748	1 176	5 289			136	16 349
Autres immobilisations incorporelles	2 147	1 176	853	(84)			4 092
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	377 909		30 639	(4 719)		3 612	407 441
. dont en crédit-bail et locations financières	26 717		2 510				29 227
Immobilisations financières non courantes et participations	218		1 110				1 328
SOUS-TOTAL	391 642	2 352	37 891	(4 803)	0	3 748	430 830
Actifs corporels destinés à la vente	101 375		155	(69 134)		1 277	33 673
TOTAL	493 017	2 352	38 046	(73 937)	0	5 025	464 503

III.A.1.2 Amortissements

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2010
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	6 995	1 298	726			131	9 150
Autres immobilisations incorporelles	1 110	1 176	867	(84)			3 069
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	233 784		21 122	(152)		2 576	257 330
. dont en crédit-bail et locations financières	20 541		2 090				22 631
Immobilisations financières non courantes et participations	0						0
SOUS-TOTAL	243 509	2 474	22 715	(236)		2 707	271 169
Actifs corporels destinés à la vente	89 442		205	(62 091)		1 059	28 615
TOTAL	332 951	2 474	22 920	(62 327)		3 766	299 784

III.A.1.3 Subventions d'équipement sur immobilisations corporelles

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2010
Subventions part imputée aux amortissements	8 350 (7 476)	(496) 496	457 (425)				8 311 (7 405)
TOTAL	874	0	32	0		0	906

III.A.1.4 Immobilisations et autres actifs non courants hors impôts différés actif – en valeur nette

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2010
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	2 753	(122)	4 563	0	0	5	7 200
Autres immobilisations incorporelles	1 037	0	(14)	0	0	0	1 023
		0	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	143 251	0	9 485	(4 567)	0	1 036	149 205
dont en crédit-bail et locations	6 176	0	420	0	0	0	6 596
		0	0	0	0	0	
Immobilisations financières non courantes et participations	218	0	1 110	0	0	0	1 328
SOUS-TOTAL	147 259	(122)	15 144	(4 567)		1 041	158 755
Actifs destinés à la vente	11 933	0	(50)	(7 043)	0	218	5 058
TOTAL	159 192	(122)	15 094	(11 610)		1 259	163 813

Les subventions d'équipement sont imputées sur les immobilisations et ne figurent pas séparément au Passif

III.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société

	Valeurs brutes au 31.12.2010	Amortissements au 31.12.2010	Valeurs nettes au 31.12.2010
Frais de développement			
MONTUPET S.A.	7 025	2 417	4 608
Sous-groupe MONTUPET UK	7 265	5 879	1 386
MONTUPET EOOD	2 058	853	1 205
SOUS-TOTAL	16 348	9 149	7 200
Autres immobilisations incorporelles			
MONTUPET S.A.	3 460	2 539	921
Sous-groupe MONTUPET UK	433	431	2
MONTUPET EOOD	131	82	49
FDPA	64	13	51
SOUS-TOTAL	4 088	3 065	1 023
TOTAL	20 436	12 214	8 223

III.A.1.4.2 Détail des immobilisations financières : titres de participation

ACTIF	% de détention du groupe	Capitaux propres	Résultat
MONTUPET Inc	100%	138	8
MONTUPET GmbH	100%	26	0

III.A.1.5 Détail des actifs financiers non courants

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Reclassement à l'ouverture des activités arrêtées en 2010	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (:): Reprises de l'exercice	Changement de périmètre : entrée de FDPA	écarts de change	Montants au 31.12.2010
TOTAL	185		1 184	(83)		8	1 294

III.A.1.6 Impôts différés actif

	Montants au 01.01.2010	Dotations et (reprises)	Ecarts de change	Reclassement depuis les I.D. passif	Montants au 31.12.2010
MONTUPET SA	13 660	2 036			15 696
dont part Française de Roues (1)		676			
ALUMALSA	2 110	959			3 069
MONTUPET EOOD	572	(44)			528
MONTIAC	315	3	42		360
TOTAL	16 657	2 954	42	0	19 653

(1) la convention d'intégration fiscale conclue entre Montupet et Française de Roues prévoyait la conservation du déficit de sa filiale par Montupet

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créditeur.

Reports déficitaires comptabilisés :

Outre les impôts différés passifs issus des traitements de consolidation, les soldes des impôts différés sont constitués des pertes fiscales que le groupe a décidé de comptabiliser pour leur intégralité au 31/12/2010.

Ces déficits fiscaux sont constitués principalement par :

	Déficits fiscaux activés (M€)										Retraitements de consolidation	ID au 31/12/2010
	Au 31/12/2009			Variation 2010			Au 31/12/2010					
	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID			
MONTUPET SA	61,9	33,3%	20,6	3,0	33,3%	1,0	64,9	33,3%	21,6	(5,9)	15,7	
ALUMALSA	6,6	30%	2,0	3,1	30%	0,9	9,7	30%	2,9	0,2	3,1	
MONTUPET EOOD	5,7	10%	0,6	(0,40)	10%	(0,04)	5,3	10%	0,5	(0,03)	0,5	

Par ailleurs, concernant la société FRANCAISE DE ROUES traitée comme une activité destinée à la vente au 31/12/2009 et déconsolidée au 31/12/2010, l'impôt différé actif de 0,6 M€ (au titre de sa perte de l'exercice 2009 de 1,7M€) a été conservé par Montupet SA conformément à la convention d'intégration fiscale.

D'après notre Plan d'Affaires, le délai de récupération devrait se situer autour de 5 ans pour la France. Il devrait rester inférieur à 4 ans pour l'Espagne et à 1 an pour la Bulgarie.

III.A.2 ACTIFS COURANTS

III.A.2.1 Provisions pour dépréciation

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Reclassement à l'ouverture des activités arrêtées en 2010	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (:): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants 31.12.2010
Provisions sur stocks et en-cours :						
Matières premières	725		462	(564)		623
Produits en cours et finis	405		1 174	(1 139)		440
Pièces détachées	1 429		262			1 691
Provisions sur comptes clients	1 355		420	(657)		1 118
SOUS-TOTAL	3 914	0	2 318	(2 360)	0	3 872

III.A.2.2 Etat des créances par échéance de remboursement

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an, excepté celle des créances figurant dans le tableau ci-après.

	Créances d'exploitation et diverses à plus d'un an
MONTUPET SA	5 153
MONTUPET UK	50
TOTAL	5 203

Les clients du groupe MONTUPET sont essentiellement des constructeurs automobiles. Le risque de défaillance est faible.

III.A.2.3 Comptes de régularisation actif

Il s'agit essentiellement de charges constatées d'avance.

III.A.3 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS NON COURANTS

III.A.3.1 Gestion du capital

Le capital de MONTUPET SA au 31 décembre 2010 est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.390 K€.

III.A.3.2 Provisions non courantes

III.A.3.2.1 Provisions pour risques et charges

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions () : Reprises de l'exercice	Changement de périmètre : entrée de FDPA	écarts de change	Montants au 31.12.2010
MONTUPET S.A.	74	1 132	(1 173)			32
MONTUPET UK	1 249		(1 469)		220	0
FDPA	418	429	(531)			316
MFT SARL		6				6
TOTAL	1 741	1 567	(3 173)	0	220	354

III.A.3.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite

ACTIF	Montants au 01.01.2010	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions () : Reprises de l'exercice	Changement de périmètre : entrée de FDPA	écarts de change	Montants au 31.12.2010
MONTUPET S.A.	2 863		(109)			2 754
MONTUPET UK	1 156		(864)		47	338
FDPA	2 434	429	(196)			2 667
MONTUPET EOOD		67				67
TOTAL	6 453	496	(1 169)	0	47	5 826

(1) Détail des indemnités de départ en retraite Montupet SA

Provision au 01/01/2010	2 863
Variation 2010: à taux d'actualisation constant . impact du changement de taux d'actualisation	(290) 181
Provision au 31/12/2010	2 754

(2) Détail du fonds de pension Montupet UK

Valeur de marché des Actifs détenus	3 263
Valeur actualisée des engagements	(4 419)
Déficit au 01/01/2010	(1 156)
Coût des services	(326)
Contributions	97
Autres produits financiers	247
Paievements aux bénéficiaires	
Impact de l'actualisation	847
Ecart de change	(47)
Déficit au 31/12/2010	(338)

Les paramètres de constitution de cette provision sont :

- un taux d'augmentation des salaires de 0,70 % en 2010 (contre 2,00 % en 2009) pour Montupet SA et pour FDPA, et de 3,50 % (contre 4,35 % en 2009) pour Montupet UK,
- un taux d'actualisation de 3,38 % en 2010 (contre 3,90 % en 2009 pour Montupet SA et pour FDPA correspondant au taux de rendement des actifs, et de 5,40 % (contre 5,70 % en 2009) pour Montupet UK,
- et un départ en retraite à 65 ans.

III.A.3.2.3 Impôts différés passif

	Montants au 01.01.2010	Reclassement à l'ouverture des activités arrêtées en 2010	Dotations (et reprises)	Ecarts de change	Reclassement	Montants au 31.12.2010
Sous-groupe MONTUPET UK	245		712	8		965
TOTAL	245	0	712	8	0	965

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créateur

III.A.3.3 Autres passifs non courants

	Montants au 01.01.2010	Augmentations	Remboursements	Reclassements	Ecarts de change	Montants au 31.12.2010
Autres passifs	136		(136)			0
Avances conditionnées	441	30				471
TOTAL	577	30	(136)	0	0	471

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables de l'ANVAR. Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

III.A.3.4 Etat des dettes par échéance de remboursement

L'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an, excepté celle de la dette de Montupet SA envers la Française de Roues, pour un montant de 1.132 k €.

III.A.4 ENDETTEMENT

III.A.4.1 Variation des emprunts et dettes financières non courantes

	Montants au 01.01.2010	Augmentations	Reclassements	Diminutions ()	Ecart de change	Montants au 31.12.2010
Crédits bancaires consentis à moyen terme à MONTUPET SA	74 385		(8 265)	(8 265)		57 855
Autres dettes financières	539	2 468		(1 073)		1 934
Crédits bancaires consentis à moyen terme aux filiales	0					0
Crédit-bail	1 194			(988)		206
TOTAL	76 118	2 468	(8 265)	(10 326)	0	59 995

La partie à moins d'un an de l'emprunt de MONTUPET SA a été reclassée en dettes financières courantes.

III.A.4.2 Echéances des emprunts et dettes financières courantes et non courantes

	Montant à la fin de l'exercice	A 1 an au plus	A plus d'1an et moins de 5 ans (1)	A plus de 5 ans
Dettes financières et concours bancaires non courants	59 789		59 789	0
Crédit bail et locations	206	206	0	0
Dettes financières et concours bancaires courants	48 307	48 307	0	0
TOTAL	108 302	48 513	59 789	0

III.A.4.3 Analyse des dettes financières par devise de remboursement

Les dettes financières au 31 décembre 2010 sont contractées en euros. Par ailleurs, tous les financements sont à taux variable, conformément à la politique menée par la société

III.B NOTES RELATIVES AU RESULTAT HORS RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES

III.B.1 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Il s'agit de montants non récurrents particulièrement significatifs. Aucun montant n'a été reclassé dans cette rubrique au titre des exercices 2009 et 2010.

III.B.2 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

Résultat consolidé avant impôt	11 175
Taux maison-mère	33%
Taux maison-mère impôt différé	33%
Charge d'impôt théorique	3 725
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	(345)
Différences permanentes	(618)
Pertes non activées	
Crédits d'impôt recherche Montupet SA	(2 897)
Autres crédits d'impôts	(298)
Impact d'actualisation	
Dégrèvement Montupet UK	(827)
Autres	(314)
Charge d'impôt comptabilisée	(1 574)
- dont crédit d'impôt recherche Montupet SA	(2 897)
- dont impôt exigible	246
- dont impôt différé	1 077

III.C NOTES RELATIVES AUX ELEMENTS RECLASSES CONFORMEMENT A IFRS 5

III.C.1 DETAIL DES ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées en Irlande du Nord	TOTAL
Autres valeurs incorporelles				0
Terrains	1 365	174	765	2 305
Constructions	182	1 500		1 682
Installations et équipements	1 026			1 026
Autres valeurs immobilisées		105		105
Immobilisations financières			(60)	(60)
Impôts différés				0
TOTAL	2 573	1 779	705	5 058

Les actifs destinés à la vente figurent à leur valeur nette comptable, celle-ci étant inférieure à leur prix de vente estimé. Les actifs des sociétés arrêtées n'ont pas été amortis en 2010.

III.C.2 ACTIFS COURANTS DESTINES A LA VENTE

	Valeurs brutes au 31.12.2010	Provisions au 31.12.2010	Valeurs nettes au 31.12.2010
Créances des activités arrêtées	1 119		1 119
Disponibilités	0		0
TOTAL	1 119	0	1 119

III.C.3 ETAT DES PASSIFS DES ACTIVITES DESTINEES A LA VENTE

	Montants au 31.12.2010
Avances conditionnées	
Dettes financières diverses	240
Impôts différés passif	525
Provisions pour risques et charges	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	765
Passifs courants (fournisseurs et autres dettes courantes)	346
TOTAL	1 111

III.C.4 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Résultat consolidé avant impôt	(8 201)
Taux maison-mère	33%
Taux maison-mère impôt différé	33%
Charge d'impôt théorique	(2 734)
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	(15)
Différences permanentes	250
Pertes non activées	
Autres crédits d'impôts	
Impact d'actualisation	
Autres	314
Charge d'impôt comptabilisée	(2 185)
- dont impôt exigible	362
- dont impôt différé	(2 547)

III.C.5 RESULTAT NET DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Exercice 2010

	ACTIVITE CEDEE "roues"	SOCIETES ARRETEES	TOTAL
Chiffre d'affaires	31 794		31 794
Variation de stocks et autres produits	2 161		2 161
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	33 955	0	33 955
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	(33 002)	(446)	(33 448)
Autres produits et charges		(8 245)	(8 245)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	953	(8 691)	(7 738)
RESULTAT FINANCIER	(260)	(203)	(463)
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	693	(8 894)	(8 201)
Impôts courants	(228)	(134)	(362)
Impôts différés	(5)	2 552	2 547
RESULTAT NET	460	(6 476)	(6 016)

Les autres produits et charges des sociétés arrêtées comprennent notamment :

Activité arrêtée Montupet Changzhou	Moins value de cession et reprise de provision de dépréciation des titres	-1527 k€
	Abandon de créances	-1113 k€
	Indemnité compensatrice client	785 k€
	TOTAL	-1855 k€
Activité arrêtée Française de Roues (F2R)	Moins value de cession	-1966 k€
	Cession du compte courant	-2500 k€
	Subvention commerciale consentie à F2R	-2290 k€
	TOTAL	-6756 k€

Exercice 2009

	ACTIVITE CEDEE "roues"	SOCIETES ARRETEES	TOTAL
Chiffre d'affaires	54 488	1 685	56 173
Variation de stocks et autres produits	(2 396)	190	(2 206)
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	52 092	1 875	53 967
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	(53 378)	(4 578)	(57 956)
Autres produits et charges	(271)	(2 805)	(3 076)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(1 557)	(5 508)	(7 065)
RESULTAT FINANCIER	(545)	226	(319)
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(2 102)	(5 282)	(7 384)
Impôts courants	89	972	1 061
Impôts différés	685	0	685
RESULTAT NET	(1 328)	(4 310)	(5 638)

III.D ENGAGEMENTS HORS BILAN ET INFORMATIONS DIVERSES

III.D.1 ENGAGEMENTS DONNES

III.D.1.1 Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie en faveur de l'institution gouvernementale " Invest Northern Ireland " couvrant le remboursement éventuel d'une ancienne subvention	2,282 M £	2 651 k €	MONTUPET SA	INVEST NORTHERN IRELAND	MONTUPET UK
Garantie émise en faveur de fournisseurs de métal de FRANCAISE DE ROUES	0	6 000 k €	MONTUPET SA	FOURNISSEURS DE METAL	FRANCAISE DE ROUES
Garantie émise en faveur de divers fournisseurs de FRANCAISE DE ROUES	0	400 k €	MONTUPET SA	DIVERS FOURNISSEURS	FRANCAISE DE ROUES
TOTAL		9 051 k €			

III.D.1.2 Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit – concerne MONTUPET SA-

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques :

- à céder ses créances clients, à titre de garantie ;
- à faire en sorte que le montant nominal total des créances cédées soit au moins égal à 60% du montant total des Avances sur la Tranche B, qui s'élevait à 25 000 000 euros au 31 décembre 2010 ;
- à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants, modifiés par l'Avenant du 29 juillet 2010 :

	au 31.12.2010	au 30.06.2011	au 31.12.2011	au 30.06.2012
Montant des Fonds Propres au moins égal à	125.000.000	125.000.000	135.000.000	135.000.000
Montant de la Dette Nette inférieure ou égal à	130.000.000	110.000.000	90.000.000	90.000.000
Ratio de Gearing	< 0,95	< 0,88	< 0,66	< 0,66
Ratio Dette Nette / MBA	< 3,5	< ou = à 3	< ou = à 3	< ou = à 3

Au 31 décembre 2010, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions

III.D.1.3 Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations	450 k€
Cautions reçues des fournisseurs de biens et services	70 k€
Lettre de garantie de la State Bank of India en faveur de Montupet SA à échéance du 30/06/2011	3 000 k€

III.D.2 INFORMATIONS DIVERSES

III.D.2.1 Ventilation de l'effectif moyen

	2010	2009	2008
Cadres	179	224	213
Agents de maîtrise, techniciens et employés	690	809	739
Ouvriers	2334	2687	2490
Total	3202	3720	3442

III.D.2.2 Montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

Les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration de MONTUPET SA à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élèvent globalement à 1.859.434 €, hors cotisations sociales à la charge du groupe.

Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan.

Les avantages en nature dont bénéficient les mandataires sociaux s'élèvent globalement à 49.767 € (inclus dans le montant global ci-dessus).

III.D.2.3 Frais d'étude et de recherche

Les frais de recherche engagés par MONTUPET SA, FDPA, MONTUPET UK, ALUMALSA et MONTIAC s'élèvent à 24,5 millions d'euros.

MONTUPET SA a obtenu au titre de l'année 2010 un Crédit d'Impôt Recherche de 2.897 K€ représentant 30 % des dépenses éligibles engagées.

Des frais de recherche et de développement ont été activés au 31 décembre 2010 :

Montupet SA	4.014 k€
Montupet UK	1.172 k€
Montupet EOOD	103 k€

III.D.2.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en 2010 se sont élevés à :

- 241.5 k€ pour Montupet SA
- 178.9 k€ pour les filiales du Groupe.

III.D.2.5 DONNEES SECTORIELLES

III.D.3 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

III.D.3.1 Bilan et compte de résultat par secteur géographique –année 2010-

Bilan –actif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Frais de développement	7 200	0	7 200
Autres immobilisations incorporelles	1 023		1 023
Immobilisations corporelles	134 158	15 047	149 205
Actifs non courants destinés à être cédés	3 278	1 780	5 058
Autres actifs non courants	20 620	361	20 981
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	166 278	17 188	183 466
Actifs courants destinés à être cédés	346	773	1 119
Autres actifs courants	167 032	4 640	171 672
TOTAL ACTIFS COURANTS	167 378	5 413	172 791
TOTAL ACTIF	333 656	22 601	356 257
Investissements corporels	27 424	978	28 402
Accroissement des frais de développement	4 563		4 563
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	1 476		1 476

Bilan –passif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Capitaux propres part du groupe	127 459	7 516	134 975
Intérêts minoritaires	1 189		1 189
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128 648	7 516	136 164
Passifs non courants à céder	765		765
Autres passifs non courants	67 611		67 611
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	68 376	0	68 376
Passifs courants à céder	1 258	-912	346
Autres passifs courants	135 374	15 997	151 371
TOTAL PASSIFS COURANTS	136 632	15 085	151 717
TOTAL PASSIF	333 656	22 601	356 257

Compte de résultat 2010

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	340 219	34 884	375 103
Autres produits d'exploitation	12 182	4 428	16 610
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES EXTERNES	352 401	39 312	391 713
Dotations aux amortissements	-22 977	-2 373	-25 350
Autres charges	-317 880	-32 286	-350 166
1. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	11 544	4 653	16 197
Autres produits et charges opérationnels		0	0
2. RESULTAT OPERATIONNEL	11 544	4 653	16 197
3. RESULTAT FINANCIER	-4 746	-278	-5 023
Impôts courants	2 651		2 651
Impôts différés	-1 077		-1 077
4. RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION	8 373	4 375	12 748
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	-7 818	-383	-8 201
Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	-229	-133	-362
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	2 548		2 548
5. RESULTAT NET	2 873	3 859	6 732
Intérêts minoritaires	55		55
6. RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 817	3 859	6 677

III.D.3.2 Bilan et compte de résultat par secteur géographique –année 2009-

Bilan –actif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Frais de développement	2 753	0	2 753
Autres immobilisations incorporelles	1 037	0	1 037
Immobilisations corporelles	128 327	14 924	143 251
Actifs non courants destinés à être cédés	10 367	1 566	11 933
Autres actifs non courants	16 560	316	16 876
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	159 044	16 806	175 850
Actifs courants destinés à être cédés	11 952	1 372	13 324
Autres actifs courants	124 787	4 809	129 596
TOTAL ACTIFS COURANTS	136 739	6 181	142 920
TOTAL ACTIF	295 783	22 987	318 770
Investissements corporels	14 896	3 304	18 200
Accroissement des frais de développement	676	0	676
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	208	0	208

Bilan –passif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Capitaux propres part du groupe	108 497	16 210	124 707
Intérêts minoritaires	1 135	0	1 135
TOTAL CAPITAUX PROPRES	109 632	16 210	125 842
Passifs non courants à céder	85 132	0	85 132
Autres passifs non courants	1 747	0	1 747
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	86 879	0	86 879
Passifs courants à céder	15 613	-9 170	6 443
Autres passifs courants	83 658	15 948	99 606
TOTAL PASSIFS COURANTS	99 271	6 778	106 049
TOTAL PASSIF	295 782	22 988	318 770

Compte de résultat 2009

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	204 429	0	204 429
Sous-traitance intra-Groupe	-20 440	20 440	0
Autres produits d'exploitation	-7 581	1	-7 580
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES EXTERNES	176 408	20 441	196 849
Dotations aux amortissements	-22 069	-2 151	-24 220
Autres charges	-174 481	-17 720	-192 201
1. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-20 142	570	-19 572
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0
2. RESULTAT OPERATIONNEL	-20 142	570	-19 572
3. RESULTAT FINANCIER	-690	-366	-1 056
Impôts courants	1 761	0	1 761
Impôts différés	8 371	-49	8 322
4. RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION	-10 700	156	-10 544
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	-2 844	-4 540	-7 384
Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	88	972	1 060
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	685	0	685
5. RESULTAT NET	-12 771	-3 412	-16 183
Intérêts minoritaires	17	0	17
6. RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	-12 788	-3 412	-16 200

III.D.4 DONNEES PAR TYPE DE PRODUCTION

III.D.4.1 Données par type de production pour l'année 2010

Ventes, actifs corporels & frais de développement :	Pièces-moteur	Jantes de roues	Autres pièces de fonderie	Outillages	Divers	Total
Chiffre d'affaires	309 077		62 853	3 173		375 103
Frais de développement immobilisés (en valeur nette)	7 200					7 200
Immobilisations corporelles (en valeur nette)	128 307		19 968	930		149 205
Actifs non courants destinés à être cédés	5 058					5 058
(1) Chiffre d'affaires "roues" reclassé en activités à céder		31 794				31 794

III.D.4.2 Données par type de production pour l'année 2009

Ventes, actifs corporels & frais de développement :	Pièces-moteur	Jantes de roues	Autres pièces de fonderie	Outillages	Divers	Total
Chiffre d'affaires	156 156	0	44 876	2 867	530	204 429
Frais de développement immobilisés (en valeur nette)	2 753	0	0	0	0	2 753
Immobilisations corporelles (en valeur nette)	109 366	0	22 046	1 266	10 573	143 251
Actifs non courants destinés à être cédés	9 273	2 660	0	0	0	11 933
(1) Chiffre d'affaires "roues" reclassé en activités à céder		54 488				54 488
(2) Chiffre d'affaires CALCAST reclassé en activités arrêtées		1 685				1 685

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "1.4. Changement de méthode de valorisation des stocks" de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de méthode comptable relatif à la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note annexe aux comptes consolidés "II.C Activités arrêtées ou à céder" décrit les éléments qui sont présentés :
 - sur les lignes spécifiques du compte de résultat consolidé "Résultat brut des opérations arrêtées ou à céder", "Impôts courants sur opérations arrêtées ou à céder" et "Impôts différés sur opérations arrêtées ou à céder" ;
 - sur les lignes spécifiques du bilan consolidé "Actifs non courants destinés à la vente", "Actifs courants des activités à céder", "Passifs non courants des activités à céder" et "Passifs courants des activités à céder" ;
 - et dans la colonne "opérations arrêtées ou à céder" du tableau des flux de trésorerie.

Ces actifs et activités font l'objet de précisions dans les notes de l'annexe regroupées sous le titre "III.C Notes relatives aux éléments reclassés conformément à IFRS 5" ainsi que dans les notes "I.1. Cession de Montupet Changzhou" et "I.2. Cession de Française de Roues". Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié que la classification comptable de ces éléments au compte de résultat consolidé, au bilan consolidé, au tableau de flux de trésorerie ainsi que l'information communiquée sont appropriées au regard des normes IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

- Les notes annexes aux comptes consolidés "II.B.1.1 Immobilisations incorporelles", "III.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société", "III.D.2.3 Frais d'étude et de recherche » décrivent les frais de recherche et développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.
- Les notes annexes aux comptes consolidés "II.B.2.2 Impôts différés" et "III.A.1.6 Impôts différés actif" décrivent les modalités de comptabilisation des créances d'impôts différés relatives aux pertes fiscales reportables. Les estimations nécessaires à l'élaboration du plan de consommation prévisionnel des déficits reportables du groupe ont par nature un caractère incertain. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le plan de consommation prévisionnel des déficits reportables qui nous a été communiqué ainsi que les hypothèses retenues par la société et nous avons vérifié que les notes précitées donnent une information appropriée.
- La note annexe des comptes consolidés "II.B.3.1 Produits des activités ordinaires" précise les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Boulogne, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot Jean-Luc Loir Marie-José Rochereau

Membres de la Compagnie

Régionale de Paris

Membres de la Compagnie

Régionale de Versailles

Comptes sociaux

En euros

BILAN - ACTIF	BRUT	Amortiss. et Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
Capital souscrit non appelé				
Frais de recherche et développ. Logiciels et Brevets	5 997 699	1 886 294	4 111 405	593 867
Fonds commercial	3 143 285	2 347 228	796 057	357 586
Autres immobilis. incorporelles	99 850		99 850	99 850
Terrains	2 649 168	500 000	2 149 168	2 149 168
Constructions	13 728 975	8 379 626	5 349 349	5 203 700
Inst. techn. mat. outill. ind.	84 413 609	59 398 178	25 015 431	24 766 909
Autres immobilis. corporelles	37 431 632	27 308 297	10 123 335	10 886 441
Immobilisations en cours	906 500		906 500	769 986
Avances et acomptes	628 556		628 556	120 000
Participations	74 720 808		74 720 808	80 353 129
Créances rattachées à des particip.	11 460 928		11 460 928	12 534 906
Autres titres immobilisés				
Prêts	168 086		168 086	46 988
Autres immobilisations financières	134 611		134 611	87 348
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	235 483 707	99 819 623	135 664 084	137 969 878
Matières premières et consomm.	17 235 414	345 626	16 889 788	19 821 655
Produits intermédiaires et finis	8 293 088	413 938	7 879 150	5 795 076
Avances versées s/commandes	638 888		638 888	1 306 052
Clients et comptes rattachés	54 554 594	679 650	53 874 944	37 346 985
Autres créances	15 423 728		15 423 728	19 674 367
Valeurs mobil. de placement				1 663 115
Disponibilités	6 228 963		6 228 963	966 423
Charges constatées d'avance	208 079		208 079	231 055
TOTAL ACTIF CIRCULANT	102 582 754	1 439 214	101 143 540	86 804 728
Ecarts de conversion actif	13 250		13 250	135 934
TOTAL GENERAL	338 079 711	101 258 837	236 820 874	224 910 540

Comptes sociaux

En euros

BILAN - PASSIF	Situation au 31/12/2010	Situation au 31/12/2009
Capital social	16 389 809	16 389 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 514 120	20 514 120
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 587 105	1 587 105
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 361 533	-35 271 462
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)	8 332 052	32 909 929
Subventions d'investissement	264 650	82 499
Provisions réglementées	7 976 570	8 118 347
TOTAL CAPITAUX PROPRES	52 702 773	44 330 347
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	450 000	420 000
TOTAL FONDS PROPRES (1)	53 152 773	44 750 347
Provisions pour risques	32 250	209 285
Provisions pour charges		
TOTAL (2)	32 250	209 285
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99 798 676	95 667 465
Emprunts et dettes financières divers	66 000	348 871
Avances et acomptes recus	9 274 143	5 681 240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 576 076	30 107 207
Dettes fiscales et sociales	11 268 931	9 527 110
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 410 441	810 536
Autres dettes	31 598 515	35 874 212
Produits constatés d'avance	1 548 193	1 810 098
TOTAL (3)	183 540 975	179 826 739
Ecarts de conversion passif	94 876	124 169
TOTAL GENERAL (1 à 4)	236 820 874	224 910 540

Comptes sociaux

En euros

	2 010	2 009
COMPTE DE RESULTAT		
Vente de marchandises	0	0
Production vendue de biens	186 350 011	158 163 013
Production vendue de services	195 028	1 181 437
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	186 545 039	159 344 450
Production stockée	2 199 336	-9 151 406
Production immobilisée	364 411	392 348
Subventions d'exploitation	468 764	331 622
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	29 327 421	23 058 222
Autres produits	192 531	688 779
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	219 097 502	174 664 015
Achat de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achat de matières premières et autres approvisionnements	62 819 750	38 416 909
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	3 080 142	5 847 579
Autres achats et charges externes	88 549 689	79 905 229
Impôts, taxes et versements assimilés	2 719 115	3 251 995
Salaires et traitements	28 973 847	33 113 493
Charges sociales	12 407 144	13 830 430
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 578 658	10 033 530
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 179 262	1 507 390
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges	696 298	304 587
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	210 003 905	186 211 142
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 093 597	-11 547 127
OPERATIONS EN COMMUN : PERTE SUPPORTEE	299 000	0
Produits financiers de participation	9 815 885	48 752 639
Autres intérêts et produits assimilés	42 626	18 386
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 425 307	670 883
Différences positives de change	1 473 562	717 047
Produits nets sur cessions de VMP	20 540	7 997
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	14 777 920	50 166 952
Dotations financières aux amortissements et provisions	13 250	3 185 934
Intérêts et charges assimilées	4 940 411	3 453 927
Différences négatives de change	2 674 823	981 014
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	7 628 484	7 620 875
RESULTAT FINANCIER	7 149 436	42 546 077
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	15 944 033	30 998 950

Comptes sociaux

En euros

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2 010	2 009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	201	49 062
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 005 048	485 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 284 237	961 516
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 289 486	1 495 578
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 349 591	1 376 696
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 389 051	365 929
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 088 110	1 461 154
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 826 752	3 203 779
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 537 266	-1 708 201
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-2 925 285	-3 619 180
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	239 164 908	226 326 545
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	230 832 856	193 416 616
BENEFICE OU PERTE	8 332 052	32 909 929

ANNEXE SOCIALE 2010

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 mars 2011 par le Conseil d'Administration.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Cession de titres de participation

1.1. Titres de participation Montupet Changzhou

Montupet S.A. a cédé sa filiale chinoise Montupet Changzhou pour un montant de 1.851.371 euros. Les titres de participation, qui figuraient à l'actif du Bilan en valeur brute pour 4.127.600 euros, ont donc été soldés au 31 décembre 2010 entraînant, au niveau du résultat exceptionnel, la constatation d'une moins value de cession de 2.276.229 euros.

La provision pour dépréciation des titres de participation de Montupet Changzhou d'un montant de 750.000 euros a été reprise et figure en produits financiers au 31 décembre 2010.

Le compte courant sur cette filiale qui figurait à l'actif du Bilan dans les « Autres créances rattachées à des participations » pour 1.112.949 euros a été abandonné et figure dans le compte de résultat en charges financières.

1.2. Titres de participation Française de roues

Montupet SA a cédé sa filiale Française de Roues au Groupe indien Deltronix le 30 juin 2010. De ce fait, elle n'est plus intégrée fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les titres de participation qui figuraient à l'actif du Bilan en valeur brute pour 4.554.720 euros ont été cédés pour 1 euro entraînant, au niveau du résultat exceptionnel, la constatation d'une moins value de cession de 4.554.720 euros.

La provision pour dépréciation des titres de participation Française de Roues d'un montant de 2.300.000 euros a été reprise et figure en produits financiers.

Montupet SA a consenti une avance en compte courant à la Française de Roues qui, de 8.140.780 euros au 1^{er} janvier 2010, a été ramenée à 4.000.000 d'euros au 30 juin 2010 suite à un remboursement partiel. Sur cette avance, 2.500.000 euros ont été cédés à Deltronix pour 1 euro entraînant, au niveau du résultat exceptionnel, la constatation d'une charge exceptionnelle de 2.500.000 euros. Cette avance s'établit donc à 1.500.000 euros au 30 juin 2010 et à 1.537.500 euros au 31 décembre 2010 compte tenu d'intérêts relatifs au 2^{ème} semestre pour 37.500 euros.

Montupet SA a consenti à la SAS Française de Roues une subvention commerciale pour la restructuration et la pérennité de ses activités d'un montant de 2.290.000 euros, versée sur trois ans, de manière dégressive, le 1^{er} versement devant être effectué au 30 juin 2011. Cette subvention a été enregistrée dans les charges exceptionnelles sur opérations de gestion.

2. Dividendes encaissés

Montupet SA a constaté dans ses produits financiers un dividende net de 12.395.330 CAD soit l'équivalent en euros de 9.304.406 provenant de sa filiale Montupet Limitée, payé par compensation avec le prêt figurant au Bilan dans les « Autres dettes » pour 7.638.340 euros. Cette compensation a généré une perte de change de 1.666.066 euros.

Le solde du prêt de Montupet Limitée s'élève au 31 décembre 2010 à 489.706 euros soit 652.386 CAD, représentant le montant de la retenue à la source sur dividendes de 5% payable au Gouvernement canadien.

3. Changement de méthode de valorisation des stocks

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les stocks de matières premières, de fournitures et matières consommables et d'emballages sont valorisés selon la méthode du PUMP (prix unitaire moyen pondéré) car la société Montupet a changé de système informatique et a opté pour un système d'information intégré, SAGE X3, système dans lequel la gestion des stocks au PUMP est préconisée.

Auparavant, les stocks étaient valorisés avec la méthode du FIFO (premier entré – premier sorti).

L'impact sur les comptes de 2010 de ce changement de méthode est une augmentation de la valeur des stocks de 30.332 euros et n'est donc pas significatif.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France.

1.1. Actif immobilisé

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées en tenant compte des règles comptables relatives, d'une part à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (règlement CRC 04-06) et d'autre part à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (règlement CRC 02-10 modifié par le règlement CRC 03-07).

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- pour les immobilisations corporelles :

Constructions	20 ans
Agencement et installations	6 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	4 ans

- pour les immobilisations incorporelles :

Brevets	5 ans
Frais de développement	4 ans
Logiciels	1 à 5 ans

Les pièces de rechange et les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations corporelles, dans la catégorie du « matériel et outillage ». La durée d'amortissement de ces pièces est fonction de la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet de dépréciation si les perspectives de la filiale font apparaître un risque de perte de valeur.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

1.2. Stocks et en-cours

Les matières premières, les fournitures et matières consommables ainsi que les emballages ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré (PUMP). Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base de la production réelle de la période de référence.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision selon les règles suivantes :

- Matières premières :

Une provision est constituée dès lors que le prix d'achat du mois suivant la clôture est inférieur au coût d'acquisition.

- Fournitures, matières consommables et emballages :

Une provision est constituée pour les produits à rotation lente.

- En-cours d'outillages :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et le prix de vente, lorsque celui-ci lui est inférieur.

- En-cours de pièces et produits finis :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et la valeur de transformation vendue, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les pièces de rechange rentrent toutes dans le cycle de production et ont une durée de vie inférieure à un an.

Les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont retraitées en immobilisations corporelles. Elles sont amorties sur la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des emprunts aux filiales.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité.

1.4. Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute correspond au coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

1.5. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables.

1.6. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions d'exploitation, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. Etat de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au 01.01.2010	Acquisitions	Cessions ou reprises	Valeurs brutes au 31.12.2010
<u>Immobilisations incorporelles :</u>				
Frais de développement	1 984 129	4 013 570		5 997 699
Autres immobilisations incorporelles	2 519 390	807 348	83 603	3 243 135
TOTAL 1	4 503 519	4 820 918	83 603	9 240 834
<u>Immobilisations corporelles :</u>				
Terrains	2 649 168			2 649 168
Constructions	13 060 406	668 569		13 728 975
Matériel & outillage industriel	78 561 784	6 004 224	152 399	84 413 609
Agencements et installations	33 191 510	1 546 992		34 738 502
Matériel inform. et mobilier de bureau	2 568 102	125 028		2 693 130
TOTAL 2	130 030 970	8 344 813	152 399	138 223 384
Immobilisations en cours	769 986	2 194 892	2 058 378	906 500
Avances et acomptes	120 000	1 045 758	537 202	628 556
TOTAL 3	889 986	3 240 650	2 595 580	1 535 056
<u>Immobilisations financières :</u>				
Participations et créances rattachées à des participations	95 938 035	38 970	9 795 269	86 181 736
Prêts	46 988	138 841	17 743	168 086
Autres immobilisations financières	87 348	111 798	64 535	134 611
TOTAL 4	96 072 371	289 609	9 877 547	86 484 433
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	231 496 846	16 695 990	12 709 129	235 483 707

2.2. Etat des amortissements

2.2.1. Etat des amortissements comptables

	Au 01.01.2010	Dotations	Reprises	Au 31.12.2010
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais de développement	1 390 262	496 032	0	1 886 294
Autres Immobilisations incorporelles	2 061 955	368 876	83 603	2 347 228
<u>Immobilisations corporelles :</u>				
Constructions	7 856 705	522 921		8 379 626
Matériel et outillage industriel	53 794 875	5 755 702	152 398	59 398 179
Agencements et installations	22 651 837	2 194 547		24 846 384
Matériel et mobilier de bureau	2 221 333	240 580		2 461 913
TOTAL	89 976 967	9 578 658	236 001	99 319 624

2.2.2. Etat des amortissements dérogatoires

	Au 01.01.2010	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2010
Matériel et outillage industriel	8 118 347	969 110	1 110 887	7 976 570
TOTAL	8 118 347	969 110	1 110 887	7 976 570

2.3. Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	Valeurs brutes au 01.01.2010	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31.12.2010
Titres de participation (1)	83 403 129		8 682 320	74 720 809
Créances rattachées à des participations (2)	12 534 906	38 970	1 112 949	11 460 927
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts (3)	46 988	138 841	17 743	168 086
Dépôts et cautionnements	87 348	111 798	64 535	134 611
TOTAL	96 072 371	289 609	9 877 547	86 484 433

- (1) correspond à la cession des titres de participation Montupet Changzhou pour 4.127.600 euros et à la cession des titres de participation Française de Roues pour 4.554.720 euros.
- (2) correspond à l'abandon du compte courant Montupet Changzhou pour 1.112.949 euros.
- (3) les prêts au 31 décembre 2010 représentent, pour l'essentiel, la participation des employés à l'effort de construction.

2.4. Etat des stocks

Ce poste s'analyse comme suit :

	Valeurs brutes au 31.12.2010	Dépréciation	Valeurs nettes au 31.12.2010
Matières premières	4 633 118	0	4 633 118
Autres approvisionnements	7 820 567	168 426	7 652 141
En cours pièces	2 807 726	182 960	2 624 766
En cours outillages	4 625 239	134 303	4 490 936
Emballages	156 490	42 897	113 593
Produits finis	5 485 362	230 978	5 254 384
TOTAL	25 528 502	759 564	24 768 938

2.5. Etat des provisions pour dépréciation

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2010	Dotations	Reprises ou diminutions	Montant au 31.12.2010
Provision sur terrains	500 000	0	0	500 000
Provisions sur immobilisations financières	3 050 000	0	3 050 000	0
Provisions sur stocks et en cours	792 806	759 564	792 806	759 564
Provisions sur comptes clients	916 678	419 698	656 726	679 650
TOTAL	5 259 484	1 179 262	4 499 532	1 939 214

2.6. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	au 31.12.2010		
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	11 460 928
Prêts ^{(1) et (2)}	168 086	1 000	167 086
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)	134 611	0	134 611
Clients douteux ou litigieux	719 867	0	719 867
Autres créances clients et comptes rattachés	53 834 727	53 834 727	0
Personnel et comptes rattachés	24 770	24 770	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251 932	251 932	0
<u>Etat et autres collectivités publiques :</u>			
- Impôts sur les bénéfiques	2 925 285	28 000	2 897 285
- Taxe sur la valeur ajoutée	860 555	860 555	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 946	1 946	0
<u>Divers :</u>			
- Groupe et associés	9 567 077	0	9 567 077
- Débiteurs Divers	1 792 163	254 663	1 537 500
Charges constatées d'avance	208 079	208 079	0
TOTAL	81 950 026	55 465 672	26 484 354
Prêts accordés en cours d'exercice ⁽¹⁾	138 841		
Remboursements obtenus en cours d'exercice ⁽²⁾	17 743		

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31.12.2010	A 1 an au plus	A plus d'1 an et	A plus de 5 ans
			moins de 5 ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99 798 675	41 943 675	57 855 000	0
Emprunts et dettes financières divers	66 000	0	66 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	27 576 075	27 576 075	0	0
Personnel et comptes rattachés	2 850 092	2 850 092	0	0
Sécurité sociale et autres organismes soc.	5 384 335	5 384 335	0	0
<u>Etat et autres collectivités publiques :</u>				
- Impôts sur les bénéfiques	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	2 570 208	2 570 208	0	0
- Autres impôts taxes et assimilés	464 296	464 296	0	0
Dettes sur immobilis. et comptes rattachés	2 410 441	2 410 441	0	0
<u>Divers :</u>				
- Groupe et associés	27 907 839	1 797 876	26 109 963	0
- Créiteurs Divers	3 690 676	2 558 176	1 132 500	0
Produits constatés d'avance	1 548 193	1 548 193	0	0
TOTAUX	174 266 830	89 103 367	85 163 463	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 613 267			

2.7. Composition du capital social et variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.389.809 euros au 31 décembre 2010.

Catégorie d'actions (toutes de valeur nominale 1,52 €)	Nombre de titres		
	2009	Variation	2010
Actions à droit de vote simple	6 751 486	96 788	6 848 274
Actions à droit de vote double	4 031 283	-96 788	3 934 495
TOTAL	10 782 769	0	10 782 769

La variation des capitaux propres au cours des 2 dernières années s'analyse comme suit :

CAPITAUX PROPRES AU 01.01.2009	20 809 720
Réduction du capital social	(1 050 632)
Diminution du report à nouveau	(8 895 808)
Provisions réglementées	474 638
Subvention d'investissement	82 499
Bénéfice 2009	32 909 929
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2009	44 330 347
Diminution des provisions réglementées	(141 777)
Subvention d'investissement	182 151
Bénéfice 2010	8 332 052
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2010	52 702 773

2.8. Etat des provisions réglementées

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31.12.2010
Amortissements dérogatoires	8 118 347	969 110	1 110 886	7 976 571
TOTAL	8 118 347	969 110	1 110 886	7 976 571

2.9. Etat des avances conditionnées

	Solde au 01.01.2010	Avances 2010	Remboursements 2010	Solde au 31.12.2010	dont à moins 1 an
Avances de l'ANVAR (1)	420 000	30 000	0	450 000	150 000
TOTAL	420 000	30 000	0	450 000	150 000

(1) Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

2.10. Etat des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31.12.2010
Provisions pour pertes de change	135 935	13 250	135 935	13 250
Provisions pour risques salariaux	73 350	14 000	68 350	19 000
Autres provisions pour risques et charges	0	1 105 000	1 105 000	0
TOTAL	209 285	1 132 250	1 309 285	32 250

2.11. Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Solde au 01.01.2010	Emprunts 2010	Remboursements 2010	Solde au 31.12.2010	dont à moins 1 an
Tirage sur Tranche A	82 650 000	0	8 265 000	74 385 000	16 530 000
Total	82 650 000	0	8 265 000	74 385 000	16 530 000

Ces emprunts, soit	74 385 000
cumulés aux concours bancaires courants pour	25 413 675
Représentent la rubrique du bilan " <u>emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</u> "	99 798 675

La Convention de Crédit signée en date du 29 juillet 2009 entre Montupet SA et ses banques, la Banque de l'Economie, du Commerce et de la Monétique, le CIC, le LCL, BNP PARIBAS, NATIXIS et le Crédit du Nord, prévoyait :

- un crédit à terme de 82.650.000 euros, appelé Tranche A,
- un crédit revolving de 36.900.000 euros, appelé Tranche B,
- et, un découvert autorisé de 1.000.000 euros,

sachant que le total de ces engagements représentait un montant en principal cumulé maximum de 120.550.000 euros.

Cette Convention de crédit a fait l'objet d'un avenant en date du 29 juillet 2010. Cet avenant a notamment apporté les modifications suivantes :

- la somme des Engagements sur la Tranche B a été portée de 36.900.000 d'euros à 41.900.000 euros au 29 juillet 2010 et à 46.900.000 euros au 29 janvier 2011 ;
- le montant total des créances clients cédées doit être supérieur à 60% du montant total des Avances B en cours à la date du Tirage au lieu de 70% antérieurement ;
- la création d'un Compte de Recouvrement à la BECM sur lequel doit être domicilié l'ensemble des créances cédées.

Répartition des crédits :

	TRANCHE A	TRANCHE B	DECOUVERT
BECM	21 600 000	10 351 906	
BNP PARIBAS	18 000 000	11 209 921	
CIC	14 400 000	4 967 937	1 000 000
CREDIT DU NORD	5 400 000	5 362 973	
LCL	5 400 000	5 362 976	
NATIXIS	9 585 000	4 644 287	
TOTAL DES LIGNES	74 385 000	41 900 000	1 000 000
Dont lignes utilisées au 31/12/2010	74 385 000	25 000 000	0

2.12. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Créances clients et comptes rattachés	18 402 815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 377 402
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
TOTAL	3 377 402

2.13. Eléments concernant les entreprises liées

Titres de participations	74 720 808
Créances rattachées à des participations	11 460 928
Acomptes versés sur commandes	412 328
Clients et comptes rattachés	5 141 013
Créances diverses	9 567 077
TOTAL	101 302 154
Fournisseurs et comptes rattachés	7 741 043
Fournisseurs d'immobilisations	0
Dettes diverses	28 002 404
TOTAL	35 743 447
Produits financiers de participation	9 815 884
Reprises provisions	3 050 000
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12 865 884
CHARGES FINANCIERES	2 141 126

2.14. Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	8 649 617
Autres créances	12 836
Etat : Crédit d'impôt Recherche	2 897 285
Etat : Crédit d'impôt Apprentissage	28 000
TOTAL	11 587 738

2.15. Charges constatées d'avance

Achats et prestations de services constatés d'avance	208 079
--	---------

2.16. Produits constatés d'avance

Facturation constatée d'avance sur outillages	1 548 193
---	-----------

2.17. Charges à payer

Emprunts et dettes financières divers	396 119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 935 909
Dettes fiscales et sociales	5 148 796
Autres dettes : avoirs clients à établir	1 023 051
Autres dettes	58 119
TOTAL	9 561 994

2.18. Ventilation du chiffre d'affaires

Activité pièces mécaniques	186 350 011
Ventes diverses (services et autres)	195 028
TOTAL	186 545 039
France	102 231 512
Etranger	84 313 527
TOTAL	186 545 039

2.19. Quote-part d'opérations faites en commun

Montupet SA a pris en charge la perte de sa filiale MFT Sarl qui s'est élevée à 299.000 euros au 31 décembre 2010, comme approuvé lors du Conseil d'Administration du 2 juin 2010.
Cette perte figure au Compte de résultat, dans les opérations faites en commun.

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1. Crédit-bail

	Restaurant Inter entreprises La Martinerie
<u>Valeur d'origine</u>	457 347
<u>Amortissements :</u>	
Cumul exercices antérieurs	393 091
Dotations de l'exercice	44 842
Total	437 933
<u>Redevances payées</u>	
Cumul exercices antérieurs	536 580
Exercice 2010	31 395
Total	567 975
<u>Redevances restant à payer</u>	
A un an au plus (2011)	0
A plus d'un an et cinq ans au plus	0
Total	0
Valeur de rachat	16 769
Montant pris en charge dans l'exercice	31 395

3.2. Montant des engagements financiers hors crédit-bail

3.2.1. Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie en faveur de l'institution gouvernementale " Invest Northern Ireland " couvrant le remboursement éventuel d'une ancienne subvention	2,282 M £	2 651 176 €	MONTUPET SA	INVEST NORTHERN IRELAND	MONTUPET UK
Garantie émise en faveur de fournisseurs de métal de FRANCAISE DE ROUES	0	6 000 000 €	MONTUPET SA	FOURNISSEURS DE METAL	FRANCAISE DE ROUES
Garantie émise en faveur de divers fournisseurs de FRANCAISE DE ROUES	0	400 000 €	MONTUPET SA	DIVERS FOURNISSEURS	FRANCAISE DE ROUES
TOTAL		9 051 176 €			

3.2.2. Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit à MONTUPET S.A.

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques (Cf paragraphe 2.11),

- à céder ses créances clients, à titre de garantie ;
- à faire en sorte que le montant nominal total des créances cédées soit au moins égal à 60% du montant total des Avances sur la Tranche B, qui s'élevait à 25 000 000 euros au 31 décembre 2010 ;
- à domicilier l'ensemble de ses créances clients cédées sur le Compte de Recouvrement ouvert à la BECM ;
- à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants, modifiés par l'Avenant du 29 juillet 2010 :

	au 31.12.2010	au 30.06.2011	au 31.12.2011	au 30.06.2012
Montant des Fonds Propres au moins égal à	125.000.000	125.000.000	135.000.000	135.000.000
Montant de la Dette Nette inférieure ou égal à	130.000.000	110.000.000	90.000.000	90.000.000
Ratio de Gearing	< 0,95	< 0,88	< 0,66	< 0,66
Ratio Dette Nette / MBA	< 3,5	< ou = à 3	< ou = à 3	< ou = à 3

Au 31 décembre 2010, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios précités, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

3.2.3. Autres engagements donnés

. Agios sur emprunts en cours

Les lignes de crédit visées au paragraphe 2.11. sont utilisables par tirages d'une durée variable dont les montants sont fonction des besoins généraux de Montupet. Les engagements d'intérêts sur ces lignes de crédit ne peuvent donc être chiffrés au 31 décembre 2010.

. Soldes sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2010

Le solde sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2010 s'élève à 747.465 euros.

. Engagements de retraite

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à la somme de 2.420.916 euros, charges comprises (régime à prestations définies à gestion interne).

Les principales hypothèses économiques et sociales utilisées dans l'évaluation du calcul prennent en compte un âge de la retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 3,38 % pour 2010, correspondant au taux moyen de règlement des obligations (TMO), l'application de la table de vie TV 73/77, un taux de rotation en fonction de l'âge et une évolution des salaires variant selon l'âge et la catégorie.

. Engagement au titre du Droit Individuel de Formation (instauré par la Loi n°204-391 du 4 mai 2004)

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins un an peuvent faire valoir leur droit au titre du Droit Individuel de Formation. Conformément à l'accord de branche, les droits ont été acquis dès le 1^{er} janvier 2004.

Droit individuel à la formation	Solde au 31.12.2009	Droits acquis au 1er.01.2010	Droits utilisés en 2010	Droits n'ayant pas donné lieu à demande	Solde au 31.12.2010
Nombre d'heures	75 493	19 493	3 084	5 948	85 954

Les droits n'ayant pas donné lieu à demande correspondent aux droits non utilisés par les salariés qui ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice.

3.2.4. Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations	450 350
Cautions reçues des fournisseurs de biens et services	70 350
Lettre de garantie de la State Bank of India en faveur de Montupet SA à échéance du 30/06/2011	3 000 000
Hypothèque de Montupet Limitée sur l'universalité de ses biens meubles et immeubles garantissant ses engagements envers MONTUPET S.A. (36 millions CAD)	27 022 970

3.3. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

La dotation aux amortissements dérogatoires de l'exercice s'élève à 969.110 euros. Quant à la reprise de provisions pour amortissements dérogatoires, elle s'élève à 1.110.887 euros.

3.4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires :

Accroissement :	
Amortissements dérogatoires	969 110
Accroissement correspondant de la dette future d'impôt	323 037
Allègement :	
Contribution sociale de solidarité 2010	277 136
Allègement correspondant de la dette future d'impôt	92 379

Le déficit fiscal de l'exercice s'élève à 3.026.760 euros. Compte tenu de déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent de 61.935.150 euros, dont 2.027.325 euros provient de la filiale Française de Roues intégrée fiscalement jusqu'au 1^{er} janvier 2010, le total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2010 s'élève à 64.961.910 euros.

3.5. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Compte de résultat	Résultat fiscal	Impôt sur les sociétés
Résultat d'exploitation	9 093 597	9 157 641	(3 052 747)
Opérations en commun : perte supportée	(299 000)	(299 000)	99 667
Résultat financier	7 149 436	(3 631 819)	1 210 606
Résultat courant avant impôt	15 944 033	5 226 822	(1 742 474)
Résultat exceptionnel	(10 537 266)	(8 253 582)	2 751 194
Crédit d'impôt Recherche	2 897 285		
Crédit d'impôt Apprentissage	28 000		
Total	8 332 052	(3 026 760)	1 008 720

3.6. Frais de personnel

Les frais de personnel apparaissent au Compte de Résultat pour 41.380.991 euros. Ils s'élevaient à 46.943.922 euros au 31 décembre 2009 et comprenaient la rémunération des salariés transférés à sa filiale Française de Roues jusqu'au 30 juin 2009, date d'effet juridique de l'apport partiel d'actif, évaluée à 7.093.505 euros. Les frais de personnel de Montupet SA, ainsi retraités, s'établissaient à 39.850.417 euros.

3.7. Rémunération des dirigeants

Des jetons de présence ont été payés en 2010, pour MM. FEUILLET et BERUYER, à raison de 5.000 euros chacun.

MM. MAGNAN et MAJUS perçoivent respectivement une rémunération nette de 944.385 euros et 624.153 euros, incluant les avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc. Ils bénéficient de cotisations sociales à hauteur de respectivement 44.567 euros et 28.211 euros dont Montupet S.A. supporte 67,6 % de ces montants.

M. CROZET perçoit une rémunération brute de 260.896 euros, incluant les avantages sociaux, versée par Montupet S.A. et de 30.000 euros versés par MFT MONTUPET Snc, dont Montupet S.A. supporte 67,6 %.

3.8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en 2010 se sont élevés à :

- 176.500 euros HT pour la société Bellot Mullenbach et Associés pour leur mission légale d'audit des comptes 2010 et à 2.500 euros HT pour des diligences directes liées à cette mission;
- 65.000 euros HT pour le Cabinet Guilleret et Associés.

3.9. Ventilation de l'effectif moyen

- Dirigeants et cadres	99
- Agents de maîtrise, techniciens et employés	253
- Ouvriers	636

EFFECTIF MOYEN 2010	988

3.10. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation

Le poste « reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation » dans le Compte de Résultat s'élève à 29.327.421 euros.

Il se décompose comme suit :

- Reprise de provisions sur stocks	792.806
- Reprise de provisions sur créances douteuses	656.726
- Transferts de charges d'exploitation	27.877.889

Ces transferts de charges d'exploitation correspondent à :

- l'activation des frais de Recherche et Développement pour 4.013.570 euros
- la refacturation du métal à Française de Roues pour 12.232.987 euros
- la refacturation de prestations diverses à Française de Roues pour 6.586.298 euros
- des refacturations diverses à sa filiale Montupet EOOD pour 1.296.604 euros
- des refacturations diverses à sa filiale FDPA pour 2.411.594 euros
- des refacturations diverses à ses filiales Alumalsa, Montupet UK et Montiac pour 805.930 euros
- des refacturations à des organismes de formation et divers pour 374.671 euros
- des remboursements divers pour 156.235 euros

3.11. Produits et charges financiers

Les pertes et les gains de change proviennent principalement des écarts sur les règlements clients et fournisseurs en devises. En outre, Montupet SA a enregistré une perte de change de 1.666.066 euros provenant de la compensation du dividende net de 9.304.406 euros versé par sa filiale canadienne Montupet Limitée avec le prêt que cette dernière lui avait consenti.

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 4.940.411 euros se décomposent principalement en intérêts payés sur les crédits bancaires pour 2.796.011 euros, en intérêts sur les comptes courants des filiales pour 1.028.177 euros et en abandon de la créance sur Montupet Changzhou pour 1.112.949 euros.

Les produits des titres de participation d'un montant de 9.304.406 euros représentent le montant net du dividende provenant de Montupet Limitée.

Les reprises de provision à caractère financier d'un montant de 3.050.000 euros correspondent à la reprise de provision pour dépréciation des titres de participation de Montupet Changzhou pour 750.000 euros et à la reprise de provision pour dépréciation des titres de participation Française de Roues pour 2.300.000 euros.

3.12. Produits et charges exceptionnels

❖ Produits exceptionnels	5 289 486
• Produits exceptionnels sur opérations de gestion	201
Ils correspondent à des produits divers.	
• Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 005 048
Ils correspondent :	
- à la vente de notre filiale chinoise, Montupet Changzhou, pour	1 851 371
- à une indemnité compensatrice client concernant Montupet Changzhou pour	785 000
- à une subvention d'investissement virée au résultat pour	335 388
- des régularisations d'assurance et divers pour	33 289
• Reprises sur amortissements et provisions exceptionnels	2 284 237
Elles correspondent :	
- la reprise d'amortissements dérogatoires pour	1 110 887
- la reprise de provisions pour risques concernant Montupet Changzhou pour	1 105 000
- la reprise de provisions pour litiges pour	68 350
❖ Charges exceptionnelles	15 826 752
• Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 349 591
Elles correspondent :	
- à une subvention commerciale consentie à la SAS Française de Roues pour	2 290 000
- à une indemnité pour rupture de contrat pour	48 000
- à des intérêts de retard et charges diverses pour	11 591
• Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 389 051
Elles correspondent :	
- à la valeur comptable des titres de participation Française de Roues cédés pour	4 554 720
- à la valeur comptable des titres de participation Montupet Changzhou cédés pour	4 127 600
- à la cession du compte courant sur la SAS Française de Roues pour	2 500 000
- à des indemnités d'expatriation et autres charges liées à l'expatriation pour	140 947
- au solde du compte débiteur sur notre filiale chinoise pour	31 889
- à des régularisations de charges diverses pour	33 895
• Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 088 110
Elles correspondent :	
- à la provision pour amortissements dérogatoires pour	969 110
- à une provision pour risques concernant Montupet Changzhou pour	1 105 000
- à une provision complémentaire pour litiges salariaux pour	14 000

3.13. Frais de recherche et de développement - Crédit d'impôt recherche

Des frais de recherche et de développement d'un montant de 4.013.570 euros ont été activés au 31 décembre 2010. Aucun amortissement n'a été constaté en 2010.

Ces frais de recherche et de développement seront amortis sur 4 ans, à partir de 2011, en fonction des dates de démarrage des productions en série.

La société a également constaté un Crédit d'impôt recherche d'un montant de 2.897.285 euros dans ses comptes au 31 décembre 2010, correspondant à 30% des dépenses de recherche engagées en 2010.

Les axes sur lesquels ont porté les travaux de recherche et développement, objet du crédit d'impôt, sont le développement de nouvelles culasses et l'amélioration de procédés associés à la production et notamment l'amélioration de la qualité des noyaux de fonderie, le développement d'une culasse essence avec collecteur intégré, l'optimisation de la coulée basculée, l'amélioration de la prédictivité de logiciels de simulation, le développement de nouveaux alliages.

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "3 Changement de méthode de valorisation des stocks" des "Eléments significatifs de l'exercice" de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe "1. Cession de titres de participation" des "Eléments significatifs de l'exercice" décrit les cessions intervenues au cours de l'exercice et leur incidence sur le résultat de la période. Nous nous sommes assurés que cette note donne une information appropriée.

- La note de l'annexe " 3.13. Frais de recherche et de développement – Crédit d'impôt recherche " décrit les frais de recherche et développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.
- La note de l'annexe "1.6. Produits d'exploitation" expose les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Boulogne, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés
Thierry Bellot Jean-Luc Loir
Membres de la Compagnie
Régionale de Paris

Guilleret & Associés
Marie-José Rochereau
Membres de la Compagnie
Régionale de Versailles

ELEMENTS ANNEXES

2010

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE MONTUPET SA

En euros

SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE	2006	2007	2008	2009	2010
a. Capital social	17 440 440	17 440 440	17 440 440	16 389 809	16 389 809
b. Nombre d'action émises	11 473 974	11 473 974	11 473 974	10 782 769	10 782 769
c. Nombre d'obligations converties en actions	0	0	0	0	0
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a. Chiffre d'affaires HT	316 431 037	334 249 875	288 605 195	159 344 450	186 545 039
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13 631 696	176 426	(7 984 583)	40 294 090	11 346 343
c. Impôt sur les bénéfices	687 678	(1 878 909)	(3 664 474)	(3 619 180)	(2 925 285)
d. Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	(1 423 920)	(15 046 405)	(29 820 588)	32 909 929	8 332 052
e. Montant des bénéfices à distribuer et report à nouveau distribué	2 695 692	1 401 760	0	0	1 293 932
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITS A UNE SEULE ACTION :					
a. Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	1,13	0,18	0	4,07	1,32
b. Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0	0	0	3,05	0,77
c. Dividende net par action	0,25	0,13	0	0	0
PERSONNEL					
a. Effectif moyen des salariés	1 596	1 585	1 607	1 289	988
b. Montant de la masse salariale	40 068 401	43 639 066	44 279 320	33 113 492	28 973 847
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	16 297 443	18 059 257	18 947 521	13 830 430	12 407 144

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE MONTUPET SA

En milliers d'euros

	MONTUPET EOOD	MONTIAC SA de CV	MONTUPET UK LTD	MFT-MONTUPET Snc	ALUMALSA	MONTUPET GmbH	MFT SARL	MONTUPET LIMITEE	MONTUPET INC	CALCAST Ltd
Capital (au taux historique)	34 658	14 844	12 390	10 836	3 486	26	8	< 1	8	< 1
Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	(4 954)	554	20 262	22 979	10 687	0	375	3 306	130	0
Quote-part du capital obtenu en % (net)	100	100	100	99	99,67	100	49,8	100	100	100
Valeur nette comptable des titres détenus	34 658	15 064	12 390	10 835	1 735	26	4	<1	9	<1
Prêts et avances consentis par la société-mère et non encore remboursés (au cours de comptabilisation) y compris avances en compte courant	19 708	0	0	0	1 202	0	0	0	114	0
Montant des cautions et avals donnés par la société mère MONTUPET SA (au cours de clôture)	0	0	2 651	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	22 823	12 411	72 241	3 006	52 689	0	344	0	486	0
Bénéfice ou perte ()	410	368	6 419	1 289	(1 034)	0	0	(515)	8	501
Dividende net reçu par MONTUPET SA au cours de l'exercice 2010	0	0	0	0	0	0	0	9 304	0	0

MONTUPET EOOD : 9-11 Maria Luisa Blvd, 7th floor - Sofia 1000 / Bulgarie

MONTIAC SA de CV : Calle San Pablo n°50 - Desarrollo Industrial - Mie leras - CP 27400 - Torreon - Coahuila / Mexique

MONTUPET UK Ltd : Dunmurry Industrial Estate - The Cutts - Derriaghy - Belfast BT17 9HU / Irlande-du-Nord

MFT-MONTUPET SNC : Av. Gal Dumonceau, 56 - 1190 Forest / Belgique

ALUMALSA : Carretera de Castellon - km 8,400 - Apartado 4047 - Saragosse / Espagne

MONTUPET GmbH : Karl-Götz Strasse 17 - 97424 Schweinfurt / Allemagne

MFT Sarl : 202, quai de Clichy - 92110 Clichy / France

MONTUPET LIMITEE : 50, rue Léger - Riviere-Beaudette / Quebec / Canada

MONTUPET INC : 17197 N. Laurel - Park Drive - Livonia / Michigan 48152 / USA

CALCAST Ltd : 20 Kean's hill road - Campsie Industrial Estate - Co Londonderry 99136 / Irlande-du-Nord

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

(article L.225-37 du Code de Commerce)

En conformité avec l'article L.225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise, ainsi que les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008 disponible sur le site internet du MEDEF.

Ce rapport a été établi en tenant compte des recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers.

I – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LIMITATION ÉVENTUELLE DE SES POUVOIRS

Par suite de la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2002 a décidé l'introduction d'une clause statutaire instituant une option du Conseil d'Administration entre divers modes possibles de direction.

Lors du renouvellement des fonctions du Président et du Directeur Général, le Conseil d'Administration dans sa séance du 17 décembre 2002 a confirmé l'option prise le 15 juin 2001 (après le vote de la loi NRE mais avant la modification des statuts) du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et nommé M. Marc MAJUS Directeur Général Délégué.

A l'issue de ces modifications, les mandataires sociaux sont actuellement :

- M. Stéphane MAGNAN, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- M. Didier CROZET, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- M. Marc MAJUS, Directeur Général Délégué et Administrateur.

Par ailleurs, les statuts ne prévoient aucune limitation particulière des pouvoirs des mandataires sociaux.

II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, MANDATS, DURÉE DES FONCTIONS ET INDÉPENDANCE

Composition du Conseil

Président-Directeur Général :

> Stéphane MAGNAN – 60 ans – 1.172.503 actions

Mandat renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Membres du Conseil d'Administration :

> Didier CROZET – Directeur Général délégué – 62 ans – 1.053.238 actions

Mandat d'administrateur renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

> Marc MAJUS – Directeur Général délégué – 63 ans – 1.150.016 actions

Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> François FEUILLET – 63 ans – 15.784 actions
Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> Jean BERRUYER – 66 ans – 3.510 actions
Nommé le 30 juin 2009, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Durée des fonctions

La durée des fonctions de chaque administrateur est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cette durée est comprise entre une et six années et expire à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout administrateur est rééligible.

Compétence des administrateurs

La nomination des cinq administrateurs actuels a été proposée à l'assemblée générale des Actionnaires en fonction de leur connaissance du monde de l'industrie (et pour quatre d'entre eux de l'industrie des transports automobiles), ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises industrielles à couverture internationale, et pour l'un d'entre eux en fonction de son expertise financière de gestionnaire de fonds.

Indépendance

Deux administrateurs sont indépendants ne faisant partie d'aucune entreprise du Groupe, n'ayant pas de relation d'affaires avec le Groupe, ni de lien familial avec les dirigeants et mandataires sociaux et respectant tous les critères d'indépendance définis par le code AFEP MEDEF.

Les trois autres administrateurs sont respectivement Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués et sont donc totalement impliqués dans le management de l'entreprise. Cette dépendance opérationnelle est toutefois équilibrée par le fait qu'ils sont actuellement les trois premiers actionnaires de l'entreprise et ont donc des intérêts conjoints à ceux de tous les autres actionnaires.

III - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Responsabilités et prérogatives du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de MONTUPET SA définit la stratégie de l'entreprise, nomme les mandataires sociaux, supervise l'application de la stratégie, garantit la qualité et la périodicité de l'information financière et comptable due aux actionnaires et aux marchés financiers. Il prend les décisions qui modifient la stratégie en cours ou le périmètre d'activité. Il prépare et présente à l'assemblée générale des Actionnaires les propositions de décisions qui sont de son ressort. Il prend ses décisions dans l'intérêt à long terme de l'entreprise.

Fréquence et teneur des réunions

L'article 23 des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois sur les sujets suivants (plusieurs sujets étant évoqués au cours de chaque réunion) :

- conventions réglementées,
- avals, cautions et garanties,
- examen des comptes sociaux et consolidés, rapport de gestion,
- examen des comptes semestriels et documents de gestion prévisionnelle,
- convocation d'une AG annuelle,
- cession de la filiale Française de Roues,
- convention de financement et convention de cession de créances,
- situation en Chine,
- comité d'audit,

- vente du terrain à Nogent-sur-Oise.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social sur convocation du Président. Le taux de présence moyen des membres aux Conseils a été de 84 %.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates suivantes :

- 26 avril 2010,
- 2 juin 2010,
- 27 juillet 2010,
- 28 septembre 2010,
- 21 octobre 2010.

Convocation des administrateurs

Les administrateurs sont généralement convoqués par messagerie au moins trois jours à l'avance.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels), ainsi que les comptes annuels.

Accès à l'information

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués.

Les administrateurs ont un accès libre à l'information circulant dans l'entreprise. Pour des raisons pratiques les administrateurs indépendants s'adressent soit au PDG soit au secrétariat, pour obtenir les informations qu'ils souhaitent, ou accéder aux personnes ou services qu'ils désirent rencontrer.

Communication régulière

Les administrateurs reçoivent les comptes rendus des revues de performance industrielle qui sont réalisées chaque trimestre.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, et soumis à l'approbation des administrateurs au cours de la réunion suivante.

IV - RÈGLES ET PRINCIPES ARRÊTÉS POUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2010, le montant global des jetons de présence s'est établi à 10.000 euros comme en 2009.

Rémunération des mandataires sociaux

Le rapport de gestion détaille les rémunérations des mandataires sociaux, rappelées ci-après.

Les sommes versées par la société, ou par les sociétés qu'elle contrôle, au titre de la rémunération et des avantages des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010 ont été :

- pour M. Stéphane MAGNAN, Président et Directeur Général : 988.952 euros bruts,
- pour M. Didier CROZET, Directeur Général Délégué : 290.896 euros bruts, dont 30.000 euros au titre de la rémunération de Directeur Général délégué de MFT-MONTUPET SNC,
- pour M. Marc MAJUS, Directeur Général Délégué : 652.364 euros bruts.

La rémunération brute de M. MAGNAN est en baisse de 0,3 % par rapport à celle de 2009, et celle de M. MAJUS en baisse de 3 %, ces variations étant dues à la baisse des cotisations sociales versées par le groupe MONTUPET en leur faveur, respectivement à 44.567 euros et 28.211 euros contre 47.302 euros en 2009. Leur rémunération nette versée par le groupe, sur laquelle ils supportent des cotisations sociales, est inchangée.

La rémunération brute de M. CROZET est en hausse de 0.1 %.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2010 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux. Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options.

Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Le Comité d'Audit présidé par M. François FEUILLET, également en charge du contrôle des rémunérations, a confirmé le respect des recommandations AFEP MEDEF en matière de rémunérations.

V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ENJEUX

Le contrôle interne de MONTUPET a pour but :

- de s'assurer que les activités de l'entreprise respectent les lois et les règlements des pays où elles sont exercées,
- de vérifier que les activités de l'entreprise sont cohérentes avec la stratégie définie et atteignent les performances attendues,
- de prévenir les erreurs et les fraudes, et, s'il en survient, de limiter et de réparer leurs effets,
- d'assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine de la société,
- de délivrer une information financière et comptable fidèle et sincère.

Ce contrôle s'exerce dans l'intérêt évident de toutes les parties intéressées et donc des actionnaires. Il est de tradition dans notre entreprise, et son efficacité est élevée pour des raisons qui tiennent à la nature du groupe, à son marché et à ses règles de management. Il repose sur l'application d'un certain nombre de procédures et sur la pratique d'audits réguliers.

PRINCIPES ET ORGANISATION

Nature du groupe

Un certain nombre de facteurs concourent à l'efficacité du contrôle des activités de notre groupe.

Des activités cohérentes

Les entreprises du groupe n'exercent que deux métiers, fortement connectés : la fonderie et l'usinage de pièces en aluminium d'une part, et la fabrication d'outillages pour fonderie d'aluminium d'autre part. Les dirigeants et les auditeurs, exercent donc les mêmes types de contrôles dans n'importe quel site.

Des activités anciennes

Ces activités sont parfaitement connues puisqu'elles sont apparues dans l'entreprise il y a un siècle pour la fonderie, trente ans pour l'usinage et plus de quinze ans pour la fabrication d'outillages.

Une forte croissance interne

Toutes les sociétés membres du groupe MONTUPET sauf trois ont été créées de toute pièce. Ceci assure culturellement une très forte maîtrise de la société mère sur les sociétés filles.

Des clients très présents

Le marché automobile est connu pour son exigence qui se traduit par des visites et des audits très fréquents de nos clients dans nos sites, à diverses étapes de l'exécution des contrats commerciaux. Cette tradition d'ouverture favorise le contrôle interne.

Un management stable

Les dirigeants de l'entreprise et de nombreux managers ont une longue expérience des activités du groupe, qui leur permet d'exercer un contrôle pertinent.

Règles de management

Le mode de management original, adopté dans MONTUPET en 1984 et développé depuis, et sa traduction en règles concernant, entre autres, l'information, la prise de décision et la délégation des pouvoirs, maximise la maîtrise de chacun sur son environnement professionnel et celle de la ligne hiérarchique sur ses opérations. Par exemple le délégateur confie des pouvoirs au délégataire sans abandonner sa responsabilité : il s'ensuit pour lui une obligation de suivi et pour le délégataire une obligation de reporting. Les modes de suivi et de reporting sont définis au cas par cas, mais comportent l'obligation systématique pour le délégataire de signaler toute difficulté, doute ou erreur. L'application de ces règles, vérifiée et sanctionnée régulièrement, accroît considérablement la sûreté de fonctionnement de la ligne hiérarchique.

Organisation

Les activités essentielles à la satisfaction des clients, à la sécurité du personnel et des actifs de l'entreprise, à sa santé financière, à la préservation de son environnement, sont encadrées par des procédures écrites et gérées. Ces procédures écrites :

- assurent l'uniformité des activités et leur répétabilité,
- facilitent la formation,
- augmentent la transparence des activités.

Elles sont révisées en fonction des modifications propres à l'entreprise ou des modifications de son environnement réglementaire et légal. Une procédure n'est considérée comme existante que lorsque l'application confirme les dispositions écrites. Ces procédures sont régulièrement auditées par audits internes et externes. Ces audits se réfèrent à des normes internationales afin de mesurer la pertinence et le degré d'application des procédures de l'entreprise. Les sections suivantes présentent synthétiquement les procédures. Cette organisation et ces moyens permettent des revues formelles des informations financières et comptables dont la trame est la suivante :

Revue	Fréquence	Délai	Objet	Participants
Dépenses	Hebdomadaire	+ 2 jours	Corriger les dérives	Direction usine
Investissements	Mensuelle	+ 2 semaines	Surveiller les engagements	PDG
Performance	Trimestrielle	+ 2 semaines	Proposer des ajustements de la stratégie	PDG
Conseil	Au moins deux fois par an		Définir la stratégie	Administrateurs

EVALUATION ET GESTION DES RISQUES

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité de la Direction Générale de l'entreprise.

Les principaux risques identifiés sont :

- les choix stratégiques,
- le risque financier : risque de change, risque de crédit, risque de dépréciation de la valeur des filiales,
- les risques liés à l'activité du groupe incluant les risques d'approvisionnement et les risques de volatilité du cours des matières premières,
- les risques industriels et juridiques liés à l'environnement.

La prise en compte de l'exposition aux risques fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels.

Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour 15% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global, comme on l'a vu fin 2008 et en 2009.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, RENAULT-NISSAN, FORD, PSA, AUDI, HTT¹, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium. Cependant cette année nous subissons, de la part de nos fournisseurs, une augmentation de la prime d'alliage, qui vient en sus du cours de l'aluminium. Ceci nécessite une révision des formules mathématiques convenues avec chaque client.

Si l'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème, on note cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

¹ Honeywell Turbo Technologies

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

Risques de taux

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

Risques de change

Le groupe a réalisé une perte de change nette de -1.345 K€ en 2010 (contre un profit de 2.250 K€ en 2009).

o Zone euro

Montupet SA a réalisé une perte de change nette de 1.202 K€ en 2010 (contre une perte de 264 K€ en 2009). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs. En outre Montupet SA a enregistré une perte de change de 1.666 K€ provenant de la compensation du dividende net de 9.304 K€ versé par sa filiale Montupet Limitée avec le prêt que cette dernière lui avait consenti.

Peso Mexicain

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 207.286 KMXN au titre du contrat en 2010 (soit 12.467 K€). L'effet de change a été défavorable à Montupet SA, le MXN s'étant apprécié de 13 % à fin décembre 2010 par rapport à 2009.

Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 34.723 K€ dans ses livres (19% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8% en 2010.

Lev Bulgare

Il n'existe pas de risque de change, le Lev étant lié à l'euro.

o Hors zone euro

Irlande-du-Nord

En 2010, Montupet UK a vendu environ 62 % de sa production en GBP et 38 % en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$; une hausse du MXN minimise donc ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change.

Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 29 juillet 2009, modifiée par avenant en date du 29 juillet 2010, a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

	Crédit à terme Tranche A	Crédit revolving Tranche B	Découvert Tranche C
- Total des lignes au 31.12.2010	74.385.000	41.900.000	1.000.000
- Lignes utilisées au 31.12.2010	74.385.000	25.000.000	0

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de cette convention de crédit :

- à céder ses créances clients, à titre de garantie ;
- à faire en sorte que le montant nominal total des créances cédées soit au moins égal à 60% du montant total des Avances sur la Tranche B ;
- à domicilier l'ensemble de ses créances clients cédées sur le Compte de Recouvrement ouvert à la BECM ;
- à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants, modifiés par l'Avenant du 29 juillet 2010 :

	Au 31.12.2010	Au 30.06.2011	Au 31.12.2011	Au 30.06.2012
Montant des Fonds Propres au moins égal à	125 000 000	125 000 000	135 000 000	135 000 000
Montant de la Dette Nette inférieure ou égal à	130 000 000	110 000 000	90 000 000	90 000 000
Ratio de Gearing	< 0,95	< 0,88	< 0,66	< 0,66
Ratio Dette Nette / MBA	< 3,5	< ou = à 3	< ou = à 3	< ou = à 3

Au 31 décembre 2010, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Le calendrier des échéances est en cours de renégociation avec le pool prêteur.

Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques, de déclarations et d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Montupet SA, et plus précisément l'usine de Laigneville, a été mise en demeure le 13 janvier 2010 pour le choix de la filière d'élimination des sables de fonderie ; le changement de filière a été effectif fin février et la mise en demeure a été levée le 15 juin 2010.

Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

Politique d'assurances

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 50 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 50 millions d'euros par an. »

Couverture des risques opérationnels

Le service Achats gère de manière centralisée le programme d'assurances pour le Groupe. Ces assurances couvrent les dommages, pertes d'exploitation, la responsabilité civile et les transports. Notre assurance responsabilité civile couvre les dommages que pourraient causer aux tiers notre activité ou nos produits, dont certains sont des produits de sécurité automobile. Outre la maîtrise des risques

qu'apportent les Systèmes de Management de la Qualité et de l'Environnement, une politique de prévention est définie avec nos compagnies d'assurance et mise en œuvre.

Responsabilité juridique

Notre responsabilité juridique peut être engagée à l'occasion de litiges relatifs au droit du travail, de litiges commerciaux, avec nos clients comme avec nos fournisseurs. Les avocats chargés de la défense des intérêts des sociétés du Groupe sont choisis au cas par cas en fonction du sujet du litige, du pays concerné et de leur réputation. Notre propriété industrielle est gérée par la Direction Technique du Groupe assistée d'un cabinet extérieur. Le recours à des avocats spécialisés est prévu en tant que de besoin.

VI - PROCÉDURES RELATIVES A L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Orientation

Les procédures mises en place reflètent une triple orientation :

- assurer l'exhaustivité, la fiabilité, la cohérence et la disponibilité des informations financières,
- décentraliser les contrôles et les actions, en s'appuyant sur le réseau des comptables et des contrôleurs de gestion des filiales et des usines,
- opérer avec un effectif minimal, et des coûts compatibles avec les moyens de l'entreprise.

Acteurs

Ces procédures sont mises en place et suivies par différents acteurs :

- chez MONTUPET SA et chacune de ses filiales, un service de « contrôle de gestion » collecte l'information financière et de gestion, vérifie leur fiabilité, les compare aux budgets, et contribue à la construction des « reportings » du groupe et des budgets ;
- chez MONTUPET SA et chacune des filiales, un service de comptabilité générale élabore les données comptables et assure le suivi des besoins de trésorerie ;
- MFT-MONTUPET SNC assure un contrôle financier centralisé en analysant mensuellement les dérivés de chaque entité et en synthétisant les données, et contrôle les frais généraux ; il effectue des missions d'audit interne dans chaque unité pour assurer la cohérence des procédures du groupe et apprécier la gestion des risques ;
- le Conseil d'administration s'assure de la fiabilité et de la permanence des méthodes comptables de la Société, de la qualité des procédures internes de collecte et de contrôle de l'information et examine les comptes sociaux et consolidés. Pour mener à bien sa mission, il a accès à tout document comptable et financier ; il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes ;
- le Comité d'audit assure les missions décrites ci-après.

Calendrier

Chaque filiale établit chaque année un budget annuel mensualisé.

Chacune des deux usines françaises de MONTUPET SA prépare un budget qui est complété et consolidé par le contrôle de gestion du siège social.

Chaque entité élabore chaque mois un résultat mensuel de gestion qui fait l'objet d'analyses et de contrôle.

Chaque semestre chaque société du Groupe élabore des comptes sociaux complets et documente une liasse de consolidation normalisée qui sert à l'élaboration des comptes semestriels consolidés publiés.

Ces éléments sont vérifiés par des auditeurs externes.

Les mises au point relatives à la mise en œuvre des normes IFRS ont fait l'objet d'instructions et de procédures diffusées aux collaborateurs concernés.

Les processus ventes-clients et achats-fournisseurs sont régis par des procédures écrites permettant d'assurer l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables clients et fournisseurs. Le suivi de l'endettement et les décisions de financement sont centralisés. Les traitements des flux et des soldes en devises sont supervisés ou centralisés.

Toutefois les filiales négocient localement le financement de leurs besoins en fonds de roulement, avec l'accord de la Direction Financière du Groupe.

Chaque année sous la supervision de la Direction générale un Plan d'Actions Qualité est établi. Il prévoit des actions spécifiques d'audit interne à mettre en œuvre par le Contrôle Financier aidé par le Contrôle de gestion du Siège Social visant à la fiabilisation des données comptables, à la prévention des risques financiers et des fraudes et à une connaissance exhaustive des engagements hors-bilan.

Comité d'Audit et des comptes

Conformément à l'ordonnance N° 2008-1728 du 8 décembre 2008 transposant la directive européenne 2006/43/CE et instituant les nouveaux articles L.823-19 et L.823-20 du Code de commerce, un comité d'audit et des comptes a été institué au sein de la société MONTUPET. La composition, les attributions et le fonctionnement de ce Comité sont détaillés ci-après.

Composition

Le comité d'audit et des comptes est composé d'un ou plusieurs administrateurs personnes physiques choisis par le Conseil d'Administration. Il comprend au moins un administrateur indépendant. Le Président du Conseil d'administration ne peut pas en être membre.

Les membres du comité des rémunérations sont désignés, eu égard à leur compétence. La durée de leur mandat est de 3 ans. Ce mandat est renouvelable sans limitation. Les membres du comité peuvent être révoqués à tout moment et sans indemnité par le Conseil d'Administration.

Il ne comporte pas d'administrateur ou de représentant permanent d'un administrateur détenant directement ou indirectement plus du tiers des actions ou droits de vote de la société.

Le Président du Comité est choisi par le Conseil d'Administration.

Attributions

Le comité a pour mission, notamment à l'occasion de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, établis tant sur une base annuelle que semestrielle (ci-après les comptes), ainsi que lors de la préparation de toute délibération soumise à ce titre au vote du Conseil :

- d'analyser les comptes tels que préparés par les directions de la société. L'examen des comptes par le Comité doit être accompagné d'une note des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels des résultats, des options comptables retenues, ainsi que d'une note du directeur financier décrivant l'exposition aux risques, et les engagements hors bilan de l'entreprise. S'agissant de l'audit interne et du contrôle des risques, le Comité doit notamment examiner les risques et engagements hors bilan significatifs, entendre le responsable de l'audit interne, donner son avis sur l'organisation de ce service et être informé du programme de travail de celui-ci. Il doit être destinataire des rapports circonstanciés d'audit interne ou d'une synthèse périodique de ces rapports afin de permettre une détection des risques majeurs ;
- de s'assurer de la conformité aux standards en vigueur des méthodes adoptées pour l'établissement des comptes et d'analyser les modifications apportées le cas échéant à ces méthodes ;
- d'examiner avec les commissaires aux comptes la nature, l'étendue et les résultats de la vérification des comptes par ceux-ci, d'évoquer plus particulièrement avec eux les remarques qu'ils pourraient souhaiter formuler sur les comptes au terme de leur travail de révision ;

- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux. D'une manière générale, il veille au respect des règles garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- de vérifier la pertinence des méthodes de contrôle interne ;
- d'examiner le périmètre des sociétés consolidées, et le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses ;
- de formuler toute recommandation au Conseil dans les domaines décrits ci- dessus.

Il peut être consulté par le Président du Conseil d'administration ou les membres de la Direction générale sur toute question relevant de sa mission.

Modalités de fonctionnement

Le Comité se réunit en principe trois fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire et en tout cas préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté ou l'examen des comptes ou toute délibération concernant les comptes.

Pour la réalisation de sa mission, le Comité a la faculté de rencontrer les commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants sociaux, l'audit interne, ainsi que des personnes participant à l'élaboration des comptes, et de solliciter de leur part la délivrance de toute pièce ou information nécessaire à la conduite de leur mission.

Le comité des rémunérations et nominations rend compte de ses travaux au plus prochain conseil d'administration sous la forme de rapports pouvant avoir la forme orale ou écrite précisant les actions qu'il a entreprises, ses conclusions et ses recommandations éventuelles.

Les membres du comité, ainsi que les personnes extérieures invitées à participer à une réunion, sont tenus, envers les tiers, à une obligation de confidentialité à l'égard de toutes les informations qui leur ont été communiquées.

Son secrétariat est assuré par le secrétariat du Conseil d'administration.

VII - AUTRES PROCÉDURES

Santé - Sécurité

En la matière les procédures sont propres à chaque établissement à la fois par souci d'efficacité opérationnelle et pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires locales. Elles sont actuellement gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits internes et externes selon la norme ISO/TS16949. Elles sont également auditées en interne dans le cadre de l'Audit social. Une responsabilité centrale santé/sécurité dynamise et fait converger les actions locales, et génère une politique de groupe. Les objectifs santé/sécurité de chaque établissement font l'objet d'un examen approfondi à chaque revue de performance et constituent une des priorités du groupe. Chaque site dispose d'un responsable Santé Sécurité qui rapporte au Directeur du site, et d'un organe représentant les salariés (CHSCT en France).

Investissements et Achats

Il existe un plan d'investissements pour le Groupe, révisé au moins chaque année.

Chaque investissement, quel que soit son montant, quelle que soit la filiale, fait l'objet d'un dossier technique et économique : l'accord est donné par le Président Directeur Général ou, en son absence, par l'un des Directeurs Généraux Délégués. C'est le directeur de site qui autorise les achats d'exploitation courante, et les achats d'investissement lorsque l'accord du PDG a été donné. Le suivi des dépenses d'exploitation est hebdomadaire. Le suivi des dépenses d'investissement est assuré par un chef de projet.

Le service Achats recherche les meilleures sources d'approvisionnement, procède aux appels d'offres, négocie et met en place les contrats et commandes. En fonction des résultats obtenus il gère le panel de fournisseurs en concertation avec les directions technique, qualité, logistique, ingénierie. La direction des Achats a la possibilité de couvrir le risque lié aux fluctuations de prix et de disponibilité des matières premières, par des achats à terme. Ces opérations sont limitées aux besoins prévisionnels de nos productions et font l'objet d'un reporting régulier au PDG.

Il existe un ensemble de procédures encadrant ces activités. Elles sont gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits interne et externe selon la norme ISO/TS16949.

Contrats de travail et rémunérations

L'ajustement courant des effectifs à la charge de travail est réalisé dans chaque site.

La politique salariale est négociée annuellement avec les partenaires sociaux (délégués syndicaux en France). Elle est appliquée tout au long de l'année au moyen d'augmentations de salaire ou de primes individuelles, et suivie par le service Ressources Humaines de chaque société.

Qualité et environnement

Chaque entreprise du Groupe dispose d'un Système de Management de la Qualité et d'un Système de Management de l'Environnement, construits selon les normes ISO9001, ISO/TS16949 et ISO14000.

Ces systèmes visent à satisfaire dans la durée les clients, les collectivités locales et l'environnement social de nos sites. Ils intègrent l'obligation de satisfaire aux dispositions réglementaires et légales applicables et de développer une démarche de progrès continu. Ils sont régulièrement audités, tant en interne qu'en externe.

VIII - MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément à l'article R.225-86 du Code de commerce tout actionnaire peut participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres à son nom ou auprès de l'intermédiaire agissant pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure. L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut néanmoins à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Si cette cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée (avant zéro heure), l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société et invalide ou modifie en conséquence le cas échéant le vote exprimé, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le délai de 25 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Les questions écrites au Président Directeur Général à compter de l'insertion de l'avis de réunion doivent être adressés au siège social de la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Des formules de pouvoir ou de vote par correspondance et les documents y annexés peuvent être demandées par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception au siège social de la société 202 quai de Clichy 92110 Clichy, jusqu'au cinquième jour précédant la réunion. Ils seront également disponibles au siège social ou sur le site www.montupet.fr

Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée générale.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de Commerce, s'agissant des procurations, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire pourra également être effectuée par voie électronique en envoyant un mail à l'adresse suivante : ag2011@montupet.fr

Pour les actionnaires au nominatif, la notification devra être adressée par un e-mail revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur ; la notification devra préciser leurs nom, prénom et adresse ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué.

Pour les actionnaires au porteur, la notification devra être adressée par e-mail revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur ; la notification devra préciser leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes, ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué ; les actionnaires concernés devront en outre demander impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte titres d'envoyer une confirmation écrite au siège social de Montupet SA, 202 quai de Clichy, 92110 Clichy.

La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution. Pour pouvoir être prises en compte par la Société, les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique devront être reçues au plus tard la veille de l'Assemblée, à 15 heures (heure de Paris). Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandat pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

L'avis préalable vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des actionnaires.

CONCLUSION

Ce rapport décrit les modes de fonctionnement au sein du Groupe MONTUPET, pour le Conseil d'administration et le Contrôle Interne. Ils me paraissent adaptés au désir de transparence et de sécurité exprimé par les marchés financiers, et de nature à maintenir la confiance des actionnaires dans la « gouvernance » de leur entreprise.